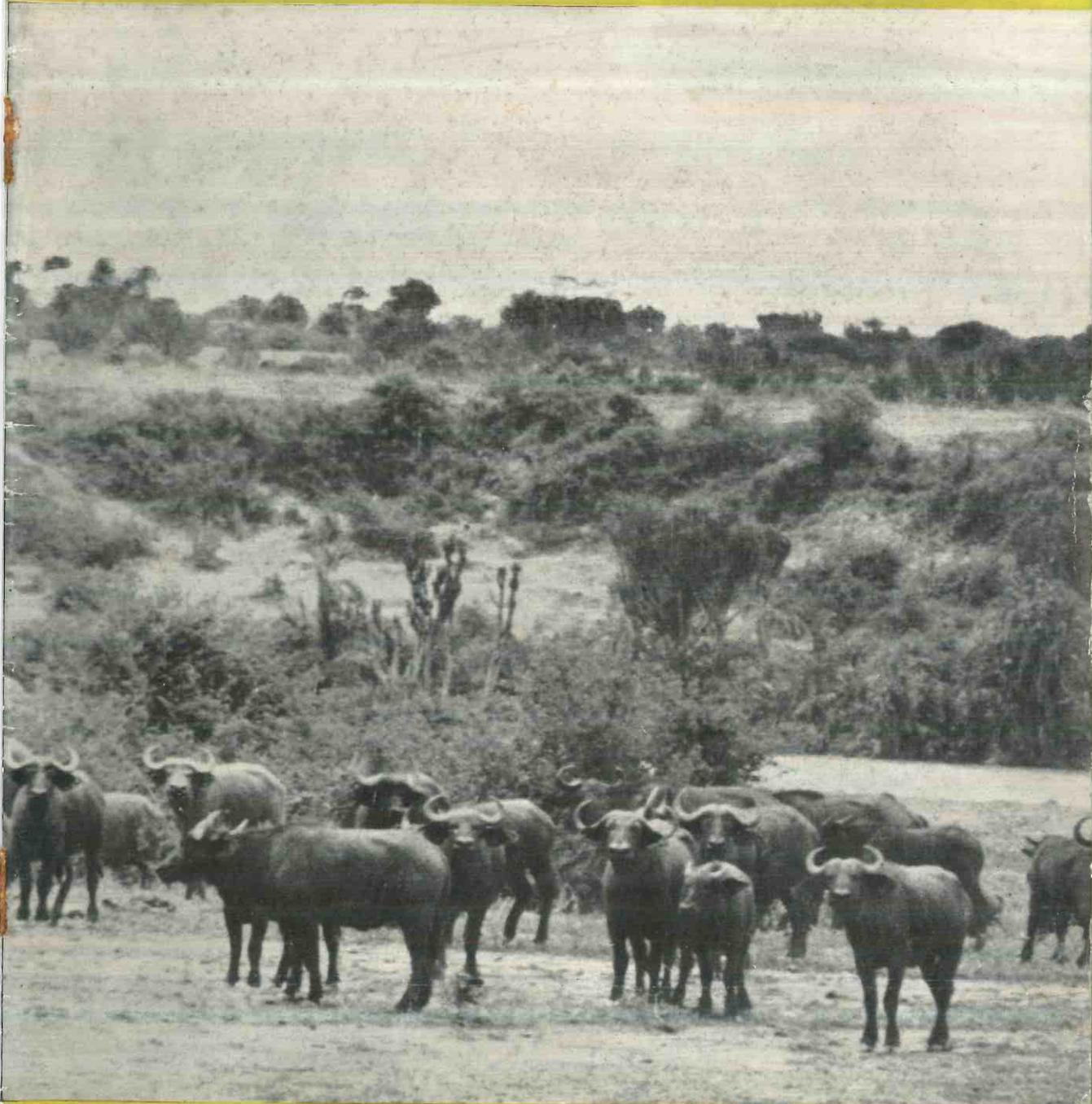




Parcs Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume



Volume XI

1956

Fascicule 4

« ARDENNE ET GAUME » A. S. B. L.

BUT DE L'ASSOCIATION

L'Association sans but lucratif « *Ardenne et Gaume* » s'est donné pour tâche de sauvegarder l'intégrité de nos sites les plus beaux et les plus remarquables par la création en Ardenne, en Gaume et dans les régions limitrophes de *Parcs Nationaux* et de *Réserves Naturelles*.

L'organisation efficiente de cette protection peut être envisagée d'une part sous l'aspect esthétique, d'autre part sous l'aspect scientifique. Le premier trouve satisfaction dans la création de *Parcs Nationaux*, véritables sanctuaires de la nature, ouverts aux visiteurs mais rationnellement policés à l'effet de les préserver des intrusions déplacées de l'activité humaine. L'aspect scientifique est sauvegardé par la délimitation de territoires plus ou moins étendus, interdits au public afin qu'y soient respectées les manifestations d'une nature préservée de toute influence déformante et qui portent le nom de *Réserves naturelles*. Celles-ci constituent en somme des musées vivants et une richesse nationale que nous léguons aux générations à venir.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. R. MAYNÉ, Recteur honoraire de l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

Vice-Président : M. F. ROUSSEAU, Conservateur honoraire aux Archives de l'État à Namur, Chargé de Cours à l'Université de Liège.

Administrateurs :

MM. E. BALON, s/Inspecteur des Eaux et Forêts.

V. BURE, Directeur général de l'Urbanisme.

A. COLLART, Directeur de Laboratoire à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique.

G. CRABUS, Bibliothécaire à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

H. DANDOY, Propriétaire à Furfooz.

H. DE SAEGER, Secrétaire du Comité de Direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge.

E. FOUSS, Conservateur du Musée Gaumais.

L. HERLANT, Professeur honoraire de l'U. L. B.

E. JANSSENS, Chargé de Cour à l'U. L. B.

J. LEPLANG, Administrateur de Sociétés.

G. MANIL, Professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

G. MATAGNE, Agent de la Banque Nationale à Malines.

A. NOIRFALISE, Professeur à l'Institut agronomique de l'État à Gembloux.

J. PEEMANS, Docteur en droit.

Baron Y. de RADZITZKY d'OSTROWICK, Conservateur à l'Institut de Géologie de l'Université de Liège.

R. P. RAIGNIER, S. J.

W. ROBYNS, Professeur à l'Université de Louvain, Directeur du Jardin botanique de l'État.

P. STANER, Inspecteur royal des Colonies.

J. VANNÉRUS, Conservateur honoraire des Archives de l'État.

Administrateur-Trésorier : M. M. RENARD.

Secrétaire Général : Comte Ferdinand d'URSEL, Ingénieur chimiste agricole I. A. Gx.

Collège des Commissaires : MM. D. COEN, Fr. DE GROM et F. STOCK.

Délégués :

MM. J. BREUER, Conservateur aux Musées royaux d'Art et d'Histoire.

C. PIRLOT, Chef de Division à la Direction des Beaux-Arts.

Baron JULES de MONTEPELLIER d'ANNEVOIE, Vice-Président du Touring Club de Belgique.

A. HAÛLOT, Commissaire général du Tourisme.

A. HERBIGNAT, Directeur général des Eaux et Forêts.

COMITÉ DE DIRECTION

MM. R. MAYNÉ, Président ; G. CRABUS ; H. DANDOY ; L. HERLANT ; J. LEPLANG ; M. RENARD, Administrateur-Trésorier ; Comte Ferd. d'URSEL, Secrétaire général.

CONSERVATEURS

MM. M. BOUFFA (P. N. et Rés. Comblain-au-Pont).
P. BRADFER (P. N. Bohan-Membre).
F. FOULON (P. N. Furfooz).
V. GUILLITTE (P. N. Lesse et Lomme).
P. ROISIN (P. N. Lesse et Lomme).

Baron E. de VINCK (P. N. Poilvache).
Dr. L. THIRY (Rés. Remouchamps).

COMITÉ DE PROPAGANDE

MM. J. LEPLANG, Président ; M. BOUFFA, Secrétaire communal de Comblain-au-Pont ; G. CRABUS ; Ch. FRANCOITTE ; F. STOCK, Commissaire ; C. VERLINDEN.

COMITÉ DE RÉDACTION

MM. A. COLLART, L. HERLANT, W. LASSANCE
R. MAYNÉ, Comte Ferd. d'URSEL.

ARDENNE ET GAUME EN DEUIL D'UN DE SES ADMINISTRATEURS

Nous apprenons avec la plus profonde affliction, cependant que la revue est à l'impression, le décès inopiné de notre ami et collaborateur Monsieur Henry Dandoy, administrateur, membre du Comité de Direction et membre à vie d'Ardenne et Gaume. Les qualités de pondération, d'indulgence et de bienveillante aménité que nous aimons tous à lui reconnaître lui attireraient irrésistiblement le respect et la sympathie. Nous perdons en lui plus qu'un collègue aimable et plein de courtoisie aux gestes serviables et généreux, mais avant tout un ami cher dont la présence à nos réunions était toujours attendue et fêtée. Son souvenir demeurera dans nos cœurs auréolé d'une ambiance de sagesse et d'apaisement.

En nous associant pleinement et douloureusement à ce deuil cruel, nous présentons à la famille du défunt nos plus sincères condoléances.

LE COMITÉ DE DIRECTION.

A. HAULOT, Commissaire général du Tourisme.
A. HERBIGNAT, Directeur général des Eaux et Forêts.

COMITÉ DE DIRECTION

MM. R. MAYNÉ, Président ; G. CRABUS ; H. DANDOY ; L. HERLANT ; J. LEPLANG ; M. RENARD, Administrateur-Trésorier ; Comte Ferd. d'URSEL, Secrétaire général.

CONSERVATEURS

MM. M. BOUFFA (P. N. et Rés. Comblain-au-Pont).
P. BRADFER (P. N. Bohan-Membre).
F. FOULON (P. N. Furfooz).
V. GUILLITTE (P. N. Lesse et Lomme).
P. ROISIN (P. N. Lesse et Lomme).

Baron E. de VINCK (P. N. Poilvache).
Dr. L. THIRY (Rés. Remouchamps).

COMITÉ DE PROPAGANDE

MM. J. LEPLANG, Président ; M. BOUFFA, Secrétaire communal de Comblain-au-Pont ; G. CRABUS ; Ch. FRANCOITTE ; F. STOCK, Commissaire ; C. VERLINDEN.

COMITÉ DE RÉDACTION

MM. A. COLLART, L. HERLANT, W. LASSANCE
R. MAYNÉ, Comte Ferd. d'URSEL.

COTISATIONS

Membre à vie	
Cotisation unique	5.000 fr. minimum
Membre protecteur	
Cotisation annuelle	1.000 fr. minimum
Membre effectif	
Cotisation annuelle	205 fr. minimum
Membre adhérent	
Cotisation annuelle	105 fr. minimum
Personnel enseignant des degrés primaire et secondaire, étudiants	
Cotisation annuelle	83 fr. minimum
Les versements doivent être effectués au C. C. P. n° 1695 93 d'Ardenne et Gaume, Bruxelles.	

AVANTAGES

Nos membres jouissent d'importantes réductions sur le prix d'entrée de grottes, monument et musée présentant un grand intérêt scientifique. Ces réductions sont accordées sur présentation de la carte de membre :

Grottes de Han : 40 francs (au lieu de 80 francs).

Grottes de Rochefort : 20 francs (au lieu de 40 francs).

Grottes de Remouchamps : adultes, 25 francs (au lieu de 50 francs). Enfants au-dessous de 16 ans, 12,50 fr. Ces réductions sont également accordées aux personnes accompagnant nos membres.

Grotte « La Merveilleuse » à Dinant : 25 francs (au lieu de 30 francs).

Grottes de Comblain-au-Pont : 15 francs (au lieu de 30 francs). Réduction exceptionnelle consentie par la direction afin de marquer son appui à notre œuvre de protection de la nature.

Grottes de Ramioul : 8 francs (au lieu de 10 francs).

Fort de Dinant : 8 francs (au lieu de 10 francs).

Musée de la Faune de la Haute Belgique à Robertville : 5 francs (au lieu de 10 francs).

VISITE DE NOS PARCS NATIONAUX

FURFOOZ :

Tarif ordinaire : 25 fr. ; 15 fr. par enfant.

Pour les membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille : 15 fr. par personne ; 10 fr. par enfant.

Groupes scolaires, scouts : 15 fr. par élève et scou' ; 10 fr. par élève-membre et scout-membre ; gratuit pour un professeur par 15 élèves.

Autres groupes (20 personnes minimum) : 20 fr. par adulte ; 15 fr. par enfant.

Accès par la route ou par la gare de Gendron-Celles.

MUSÉE DE LA HAUTE SURE :

Tarif ordinaire : 10 fr. ; 5 fr. par enfant.

Membres d'ARDENNE et GAUME et leur famille : 6 fr. ; 3 fr. par enfant.

Groupes scolaires et scouts : 4 fr. par élève non-membre ; 2 fr. par élève-membre ou fils de membre. Professeurs reçus gratuitement.

Autres groupes (15 personnes minimum) : 6 fr. par adulte.

Réductions aux membres de :

Touring Club de Belgique, Association Touristique de Wallonie, Fédération Motocycliste de Belgique, Amis de la Nature, Ligue Vélocipédique belge, Vlaamse Toeristenbond (V. T. B.), Vlaamse Automobilistenbond (V. A. B.), Les Chercheurs de Wallonie.

L'entrée des P. N. est gratuite pour les membres effectifs, protecteurs et à vie d'Ardenne et Gaume.

Réalisations d'Ardenne et Gaume.

PARCS NATIONAUX :

- PARC NATIONAL DE FURFOOZ.
- PARC NATIONAL DE POILVACHE.
- PARC NATIONAL DE BOHAN-MEMBRE.
- PARC NATIONAL DE LESSE ET LOMME.
- LES ROCHES NOIRES A COMBLAIN-AU-PONT.

RESERVES NATURELLES :

- RÉSERVES RAYMOND MAYNÉ A TORGNY.
- TORGNY, « AUX SARRS ».
- FAGNE DE WEZ (WAISMES ET OVIFAT).
- BOIS BAYHON (WAISMES).

- RÉSERVE ORNITHOLOGIQUE DE PRESSEUX.
- FAUVILLERS, LIEUDIT « VOR OLBRICHT ».
- REDU, « LES ONTRULES ».
- REDU, « AUX DEUX EAUX ».
- COMBLAIN-AU-PONT, « LE CHESSION ».
- REMOUCHAMPS, « LA HEID DES GATTES ».
- RÉSERVES DE LA WARCHÉ (ABBÉ CHARLES DUBOIS).

MUSEE FOLKLORIQUE :

- MARTELANGE.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Giovanni HOYOIS

L'ARDENNE
ET
L'ARDENNAIS

*L'évolution économique et sociale
d'une région.*

984 p. (16,5 × 25 cm.)
en 2 volumes
390 francs.

Éditions DUCULOT S. A.
GEMBOUX

CINÉ - PHOTO - HALL

M. COLLART-PIÉRARD

59, Rue de l'Ange

NAMUR

Tél. 20348

*Tout pour la photo et le ciné
d'amateurs.*

*Toutes marques — muet — sonore
Bell-Howell, Paillard, Kodak, etc.
Tous travaux d'amateurs.*

BRASSERIE CAULIER

BRUXELLES

« FLEURÉART »

533, CHAUSSÉE DE WATERLOO

TÉLÉPHONE : 44.11.99

est à votre service pour tout ce qui concerne

L'ART FLORAL

Fleurs naturelles, Plantes d'appartements.

Arrangements floraux pour toutes circonstances :

Garnitures de tables et d'intérieurs, corbeilles,
gerbes, couronnes, etc.

ENVOI EN PROVINCE

« FLEURÉART »

vous garantit une exécution artistique et soignée à des prix très étudiés.

M. P. Jos. BOVÉ

Fleuriste, Architecte paysagiste.

Parcs Nationaux

BULLETIN TRIMESTRIEL DE L'ASSOCIATION

Ardenne et Gaume

A. S. B. L.

PLACÉE SOUS LE HAUT PATRONAGE DE S. M. LE ROI

SOMMAIRE

Les Parcs Nationaux du Congo belge où la Nature est menacée (H. DE SAEGER)	107
Le Faucon Pèlerin (André LECLERCQ)	114
Les Mouches des Fruits (R. MAYNÉ)	120
Encore l'Oppidum des Aduatiques (Florent A. CHARLES)	127
Les Marchets du Plateau de Grand-Gard, près de Han-sur-Lesse (M. E. MARIËN)	149
La Vie d'Ardenne et Gaume	153

LES PARCS NATIONAUX DU CONGO BELGE OÙ LA NATURE EST MENACÉE

par H. DE SAEGER

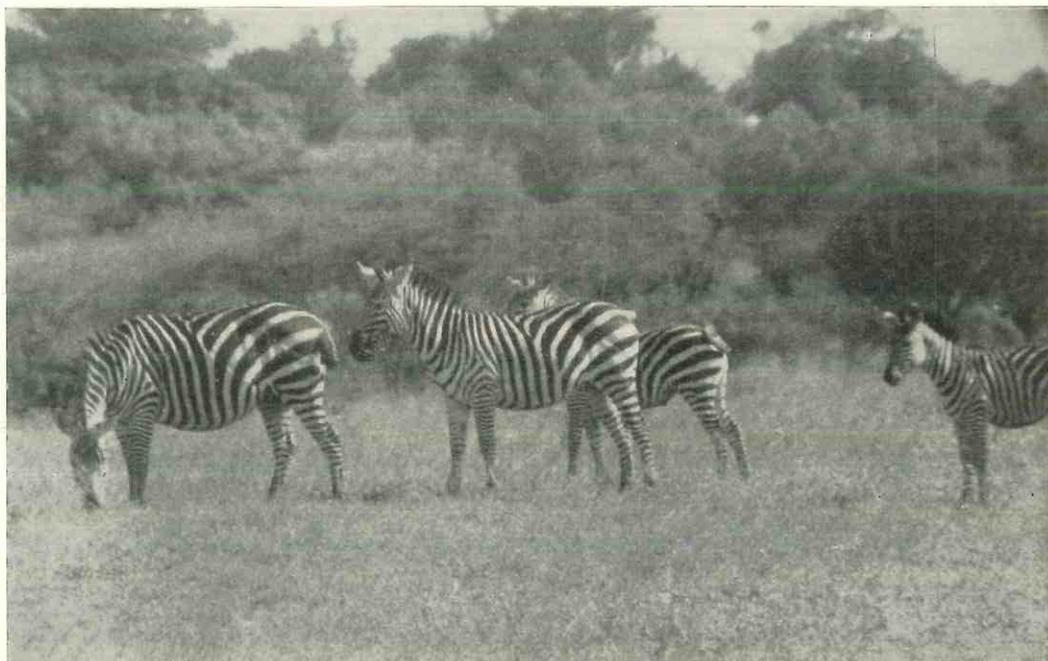
Secrétaire du Comité de Direction de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge.

L'avenir de l'humanité est voué aux perspectives dramatiques comme aux perspectives d'une vie idéale d'euphorie et de facilité. Lequel de ces deux destins l'emportera ? Nul ne le sait.

Peut-être est-il fallacieux de trop compter

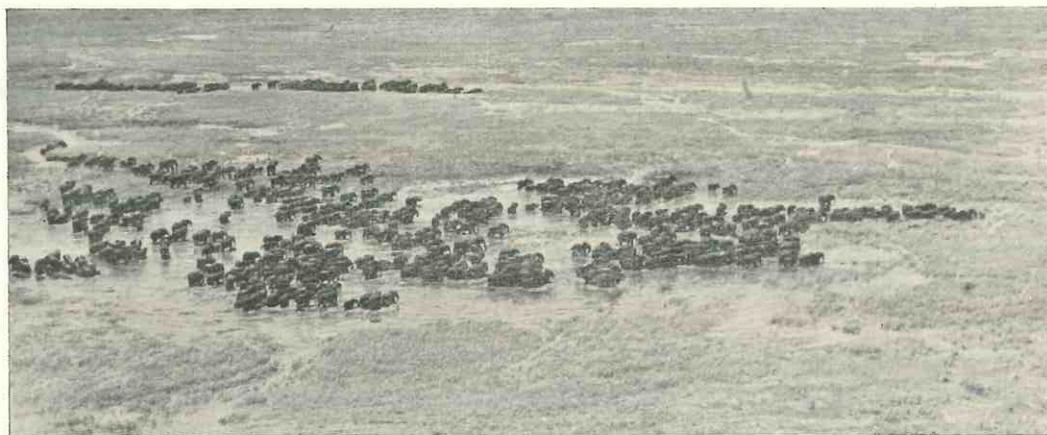
sur le génie humain pour pallier la destruction accélérée que nous infligeons à la nature, source même de notre vie, pour satisfaire aux exigences d'une population humaine se développant à un rythme sans cesse accru.

Le génie seul ne peut compter ; il y a la



Les zèbres dont les rangs s'éclaircissent.

Photo H. De Saeger. Coll. I. P. N. C. B.



Rassemblement d'éléphants, spectacle jadis commun.

Photo R. A. F. Coll. I. P. N. C. B.

sagesse. Mais peut-on se fier aveuglément à l'humaine sagesse ?... A mesure que progresse l'aisance chez l'homme civilisé, on voit son optique s'étrécir. Apre à satisfaire un désir de confort toujours plus grand, de jouissances toujours plus raffinées, il veut ignorer que près des quatre cinquièmes de ses semblables ne mangent pas à leur faim, que l'exemple de son acharnement à un travail égoïstement profitable, ses dissensions politiques, religieuses, linguistiques, préparent inexorablement une levée des masses de couleur dont le spectre se dresse de plus en plus menaçant pour sa quiétude. Capable cependant des manifestations les plus généreuses à l'occasion de catastrophes nationales ou internationales, l'homme se confine dans un froid égoïsme, dans l'apathie ou la plus totale indifférence dès qu'il s'agit de réserver aux générations futures une parcelle des ressources naturelles qu'il dilapide ou détruit pour la seule satisfaction de son amour du superflu ou pour forger les armes destinées à sa propre destruction.

Entre tant d'exemples qui pourraient illustrer ces considérations, celui de la faune africaine est particulièrement affligeant. Nul continent ne possédait une faune aussi variée, aussi abondante. Il y a cinquante ans encore, les immenses savanes d'Afrique étaient peuplées de troupeaux dont la densité n'a d'égale dans l'histoire que celle des troupeaux de bisons qui, jusqu'au XIX^e siècle, vivaient en Amérique du Nord.

Que reste-t-il de cette faune admirable ?... Quelques fragments éparpillés, refoulés par les aménagements humains dans des régions reculées. Ailleurs, bien peu de chose. Les grands troupeaux, comptant parfois des milliers d'individus, n'existent plus.

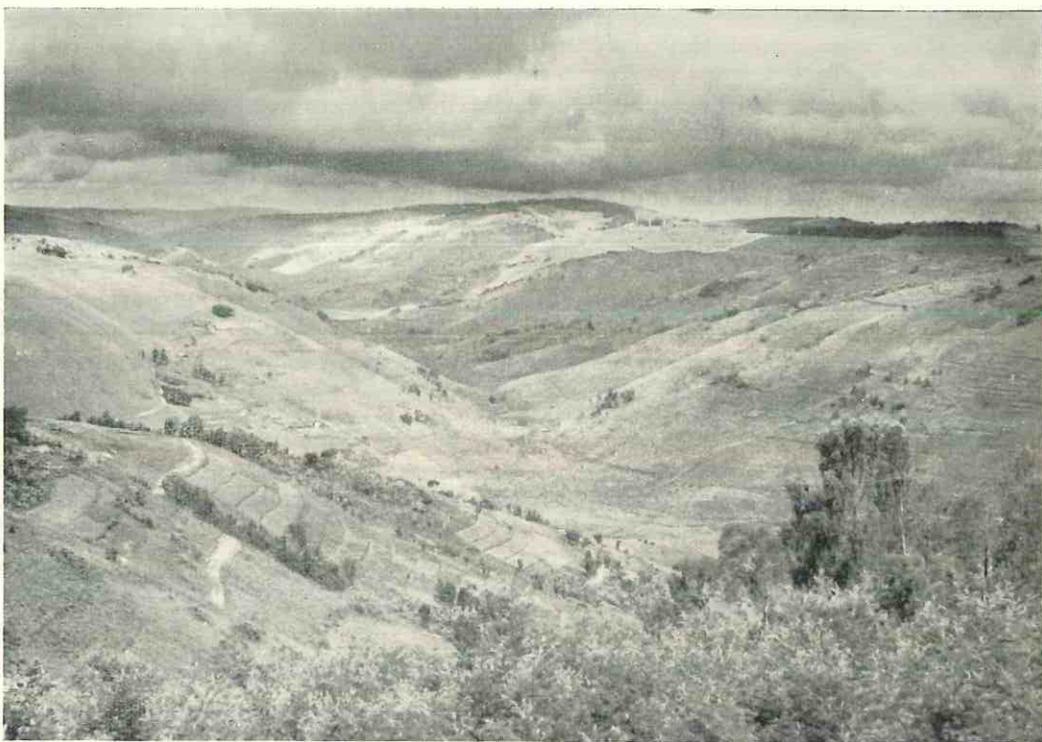
L'extermination débuta par l'introduction des armes à feu par les Arabes. Ceux-ci, grands trafiquants d'ivoire, répandirent l'usage du fusil afin d'augmenter les apports de défenses d'éléphants. Cela se passait au cours du siècle dernier ; mais comme les difficultés d'approvisionnement en poudre de chasse, dite de traite, étaient grandes à l'époque, seuls à peu près, les éléphants eurent à pâtir. Cependant le fusil introduisit une nouvelle notion chez les peuples noirs : l'abattage dans un but de lucre et non plus pour parer aux nécessités de la seule subsistance.

Vint l'homme blanc, ce destructeur insatiable, auquel, mieux qu'à quiconque, peut

s'appliquer le dicton : *La forêt le précède et le désert le suit*. Et ce fut le règne des pseudo-chasseurs se livrant à des massacres sans but, pour la seule satisfaction de tuer, puis des pourvoyeurs de viande pour l'alimentation des centres industriels et urbains, toujours plus nombreux et plus importants. Ce furent, et ce sont peut-être les plus coupables, les administrateurs qui, pour se créer une popularité facile, rétribuer ou obtenir des prestations ou encore par simple inconscience, favorisèrent la vente des fusils à piston et de la poudre de chasse. L'indigène se mua à son tour en trafiquant de viande, abattant sans discernement tout animal passant à portée de son fusil. L'arme à feu substituée aux moyens de chasse coutumiers fit oublier les tabous dont la protection s'étendait à de nombreuses espèces animales. Elle sonna le glas d'une ressource naturelle qui, pour longtemps encore, aurait dû assurer le ravitaillement en protéines des populations autochtones.

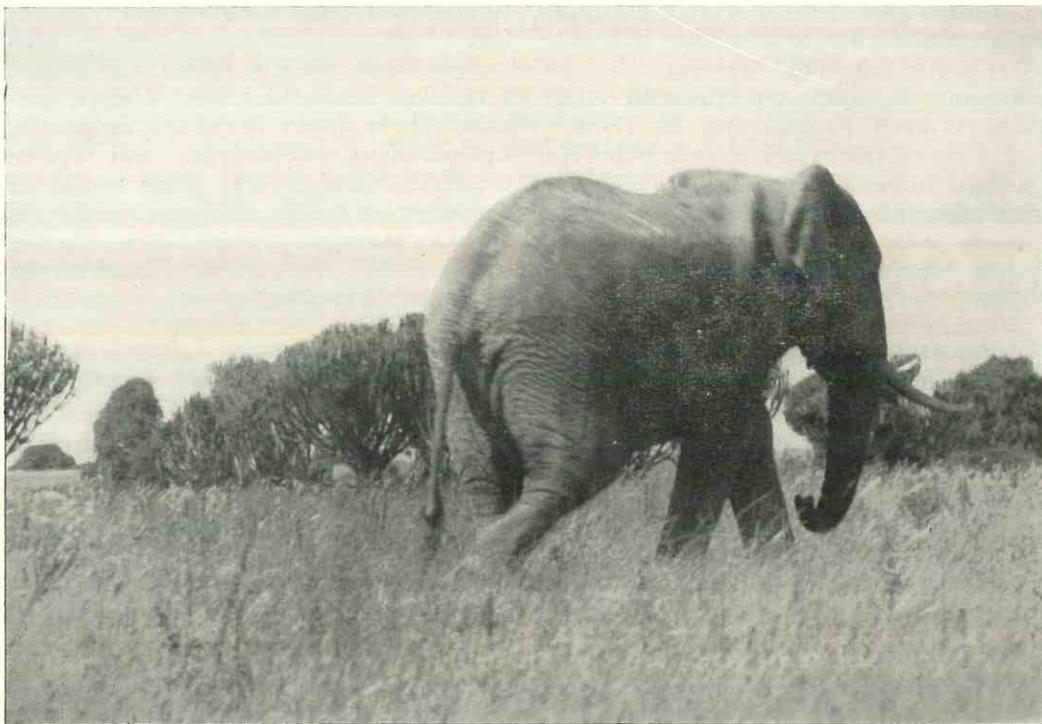
Pour longtemps encore, disons-nous ; car, en effet, ni les élevages de bétail, ni les tentatives piscicoles ne pourront, dans un avenir prochain, subvenir aux besoins de millions d'êtres humains. D'ailleurs, nombreuses sont les régions où élevage et pisciculture s'avèrent impraticables. L'Afrique est loin d'offrir les conditions des pays où l'élevage du bétail a pu se substituer impunément à la faune locale. La terre d'Afrique, probablement la plus vieille qui soit, est pauvre. Les pâturages sont maigres, l'eau rare ou totalement absente une bonne partie de l'année et les bovins n'ont pas, comme les animaux sauvages, la faculté de se déplacer sur de grands espaces pour y chercher les conditions favorables à leur existence.

Dans tous les pays d'Afrique, les gouvernements responsables ont tenté de freiner la dissipation de ce capital inestimable : la faune. Des règlements ont été édictés, des réserves, des parcs nationaux ont été créés, mais en vain. Les pouvoirs exécutifs, soit apathie, indifférence, voire hostilité ou même intérêt personnel, ont assisté et assistent encore impassiblement à l'anéantissement d'une des plus belles manifestations de la fécondité de la nature. Ceux-là qui, tenant les armes répressives entre les mains, ne se sont pas opposés à ce crime portent une lourde responsabilité devant l'histoire. Un jour, des comptes devront être rendus et, avec raison, même les popu-



Les montagnes dénudées du Ruanda.

Photo H. De Saeger. Coll. I. P. N. C. B.



La solitude à laquelle les éléphants sont voués.

Photo H. De Saeger. Coll. I. P. N. C. B.

lations noires les condamneront : « Vous, diront-elles, qui vous prétendiez nos tuteurs au temps où nous ne savions pas, qu'avez-vous laissé faire de nos animaux sauvages qui devaient nous nourrir, nous, nos enfants et les enfants de nos enfants ? »...

La raréfaction des grands mammifères, loin de diminuer les hécatombes, semble, au contraire, provoquer une frénésie d'extermination. Chasseurs noirs et surtout chasseurs blancs semblent appréhender que les dernières antilopes, les derniers buffles, n'échappent à leurs exploits.

La création de Parcs Nationaux donnait l'espoir, non seulement de conserver des témoins de la grande faune africaine, mais encore d'obtenir, grâce à la protection, une densité de populations animales susceptibles de repeupler les régions avoisinantes où les autochtones auraient pu puiser pour satisfaire à leurs besoins alimentaires.

Les Parcs Nationaux du Congo belge, œuvre personnelle de nos souverains, sont considérés dans le monde comme une des plus remarquables réalisations dans le domaine de la protection de la nature. Édifiés dans l'esprit le plus large et le plus désintéressé, ils visent non seulement à la protection de la faune, à la conservation de réserves forestières et hydriques, mais aussi à mettre les ressources naturelles de leurs domaines au service de la science.

Poursuivant de tels buts, nobles entre tous puisqu'ils tendent à conserver un patrimoine commun à l'humanité, à réserver des ressources aux populations autochtones, à servir la cause de la connaissance, il était permis d'espérer les voir entourés de compréhension, de respect, d'une intangibilité incontestée. Hélas ! les difficultés de la conservation apparaissent chaque jour plus grandes et rendent leur avenir bien précaire.

Couvrant dans leur ensemble à peine un centième de la superficie de tout le Congo belge, situés dans des régions où, soit l'altitude, soit la nature ou la pauvreté du sol ne les désignent aucunement à une vocation agricole, les quatre Parcs Nationaux n'en sont pas moins l'objet de constantes vicissitudes qui mettent en péril et leurs buts et leur existence même.

Étiré sur 300 kilomètres de longueur, avec des étranglements qui en réduisent parfois la largeur à moins de 3 kilomètres, le Parc Albert et ses quelque 1.125 kilomètres de frontières est un domaine vulnérable

et difficile à protéger. Cette situation est encore aggravée par l'existence de populations denses et d'exploitations européennes entassées à ses abords.

Depuis sa création, des terres durent être rétrocédées, exigées sous le couvert des besoins indigènes. Raison dont la pertinence servira un jour d'argument pour imposer de nouvelles rétrocessions. Pertinence discutabile d'ailleurs puisque dans certaines de ces régions rétrocédées pour répondre à ces besoins, des concessions ont été accordées à des Européens pour y cultiver le pyrèthre. A cet effet, de vastes superficies ont été dépouillées de leur végétation forestière sur les flancs montagneux des volcans, favorisant ainsi une érosion dont les conséquences seront irréparables. La disparition du boisement a pour autre conséquence d'inciter colons et indigènes à s'approvisionner en bois de combustible aux dépens des forêts du Parc National.

La splendide région des volcans éteints souffre d'une autre calamité : les pasteurs et leur bétail. Les Batuzis y ont amené à leur suite le culte de la vache, base de tout leur édifice social et politique. Les troupeaux nombreux s'accroissent à mesure où la population augmente et, malheureusement aussi, à mesure où les pâturages diminuent. Au pied des volcans, d'immenses territoires ont été dépossédés de leur végétation ligneuse pour y laisser la place au bétail. Par son piétinement, un broutage intense, celui-ci a vite fait de convertir les terres d'origine volcanique, particulièrement riches, en espaces dénudés, ravinés, où ne croît plus qu'une maigre végétation de plantes ubiquistes. Là aussi, de grandes cultures de pyrèthre ont été établies, empiétant sur les espaces nécessaires aux pâtures.

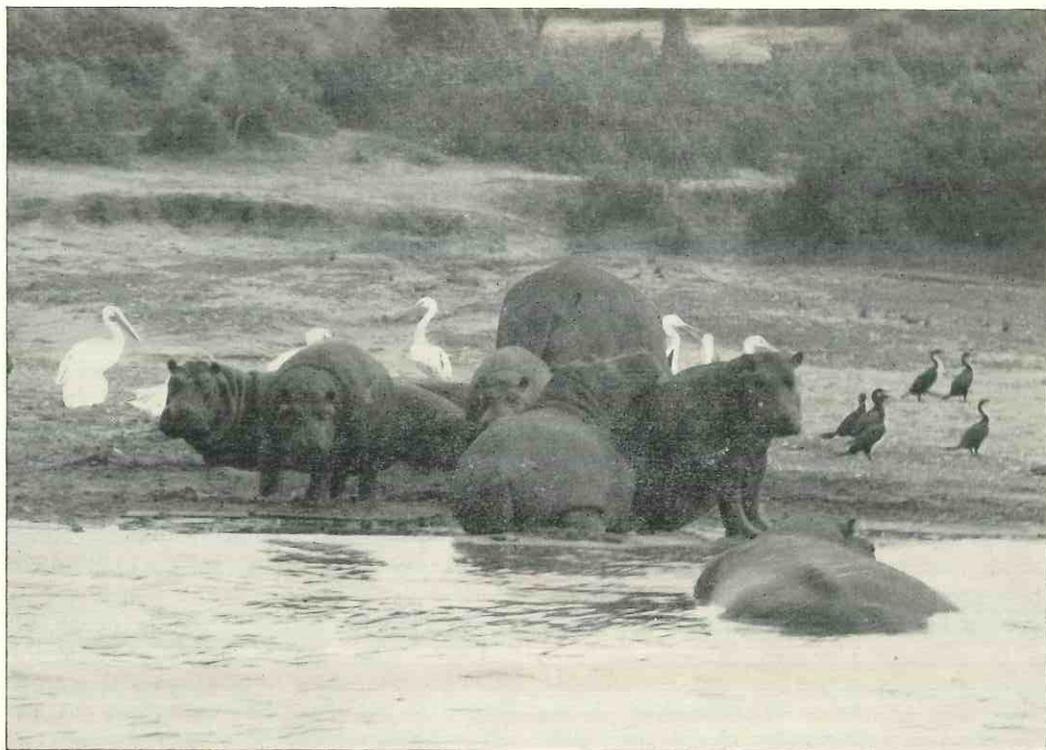
Actuellement, acculés aux problèmes de l'appauvrissement de la végétation et du nombre de têtes de bétail à nourrir, les pasteurs introduisent leurs troupeaux affamés dans les forêts du Parc National Albert et comme celles-ci se révèlent peu propices au pacage, y coupent impitoyablement les arbres pour favoriser le développement des plantes héliophiles. A ce régime, la forêt de montagne disparaîtra rapidement. Après l'avoir ravagée et avoir fait d'un sol accidenté la proie du ruissellement, que feront les Banyaruandais et leur bétail ?... On se le demande. Mais le bilan le plus clair de cette politique d'imprévoyance sera

l'anéantissement d'une végétation dont la présence conditionnait jusqu'ici le climat et les ressources hydriques de toutes les régions de piedmont.

De tout temps, les éléphants qui vivent sur les flancs des volcans Nyiragongo et Nyamuragira ainsi que dans la chaîne des monts Mitumba, inclus dans le Parc Albert, descendaient périodiquement vers les lacs Mokoto, situés plus à l'ouest, pour répondre à cet étrange instinct qui les pousse à se grouper dans des régions déterminées. Le pays qu'ils traversaient était peu peuplé ;

l'installation afin de dégorger des régions surpeuplées. On les installerait dans une plaine alluviale où l'eau est rare. Aussi projetterait-on de puiser l'eau nécessaire à l'irrigation des cultures dans la rivière Rutshuru. Mais, plus en aval, cette rivière constitue une des plus remarquables concentrations d'hippopotames de toute l'Afrique. Quel sera son destin ?...

La colonisation est fortement poussée au voisinage des limites de ce Parc National. Et bien que n'ignorant rien, avant leur installation, des inconvénients de la proxi-



Au Parc National Albert, où les hippopotames vivent dans la paix parmi les pélicans et les cormorans.

Photo G. F. de Witte. Coll. I. P. N. C. B.

mais il vint à l'idée de l'administration d'y transplanter des populations du Ruanda où elles fourmillent dans des montagnes pelées par la vaine pâture. Outre le sort qu'on peut prédire à un pays forestier soumis aux activités pastorales, ici le bilan se solde déjà par une perte d'environ 5.000 éléphants anéantis en cinq ans.

Dans une autre région du Kivu, enclavée dans le Parc National Albert, l'administration envisage aussi l'établissement de popu-

mité d'une réserve d'animaux sauvages, les colons se plaignent amèrement des dégâts que ceux-ci commettent dans leurs cultures et ne se font pas faute d'abattre tout ce qu'ils peuvent. Ces mêmes colons tout aussi avertis, ne cessent de harceler l'administration pour obtenir le tracé de routes traversant le Parc National. Ces voies de communication morcelleraient le territoire au point d'anéantir tout espoir d'y conserver la faune et même la flore.

Le slogan opposé aux tentatives de conservation des témoins de la faune africaine est : vivent les hommes avant les animaux. Humainement parlant, au premier abord, c'est logique, c'est même un truisme. A l'analyse, cette formule est bien moins péremptoire, car la protection des ressources naturelles vise essentiellement et en dernier ressort à servir le genre humain. Mais aux arguments en faveur de la conservation de ces ressources s'oppose un mur d'incompréhension. Pour l'homme d'aujourd'hui, les mesures de prévoyance prises à l'intention de sa descendance ne sont autre chose que des entraves à ses appétits, à sa soif de jouissance, aux solutions de facilité auxquelles il est habitué de recourir. Peu lui chaut si les générations futures seront réduites à s'exterminer pour que quelques individus survivent !...

Au Katanga fut créée une immense réserve : le Parc National de l'Upemba. Ses objectifs : préserver de l'anéantissement une admirable faune d'antilopes, de zèbres, de buffles, d'éléphants afin de permettre le repeuplement des régions voisines ; protéger les énormes frayères du graben de l'Upemba qui alimentent en poissons la majeure partie du cours du Lualaba ; maintenir intacts les hauts plateaux, vastes réservoirs qui assurent l'approvisionnement en eau de tout le bas pays, à l'est et au sud. Ce sont là des buts visant, au premier chef, à assurer aux populations du Katanga central des possibilités d'existence.

Établi dans une région où bien des lieux sont inhabitables parce que dépourvus d'eau, trop accidentés ou malsains, l'existence de ce Parc National n'en est pas moins compromise. Le pays qu'il occupe ne fut jamais très peuplé et les razzias du sanguinaire Msiri, comme aussi la maladie du sommeil, y avaient fait de tels prélèvements que lors de sa création, seules quelques populations y vivaient en petits groupements rares, végétant d'une vie misérable, pratiquement soustraites, par leur isolement et les énormes distances à parcourir pour les atteindre, à toute tutelle administrative et médicale. Malheureusement, au moment où ce domaine fut confié à la gestion de l'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge, les problèmes des indemnités n'avaient pas encore reçu de solution. Cette circonstance est à l'origine d'énormes difficultés dont l'acuité s'est accrue au cours

des dernières années. En dépit des buts manifestement désintéressés dévolus au Parc National, les indigènes furent incités à réoccuper leurs anciennes terres. En attendant, le mal eût été moins grave si les occupants de jadis eussent été les seuls envahisseurs. Mais ils ne furent pas les seuls : trop heureux de l'aubaine qui mettait à leur disposition un abondant gibier — qu'ils avaient anéanti ailleurs — de nombreux indigènes vinrent s'établir dans le Parc National de l'Upemba bien qu'ils n'y eussent aucun droit et s'y livrèrent avec acharnement à la destruction de la faune. Actuellement, le nord et le sud du Parc sont décimés et les grands mammifères y deviennent rares. Même si une protection intégrale devait y être de nouveau assurée, il reste à peu près certain que jamais plus la faune ancienne ne pourra s'y reconstituer.

Les eaux sont soumises à une pêche commerciale intense dont les vrais aborigènes sont bien les derniers à bénéficier et dont ils seront les premiers à pâtir ; car l'écumage sans discernement et sans souci du lendemain des eaux du graben n'aura inévitablement qu'un temps.

Ainsi, sous couvert de la protection des droits de quelques indigènes, consacre-t-on l'anéantissement des biens d'une communauté qu'une tutelle mal comprise prétend protéger.

L'insouciance et l'ignorance de l'homme noir justifiaient qu'on prît des mesures propres à l'empêcher qu'il ne ruine son fonds et que l'homme blanc, de son côté, ne contribue à le priver de ses moyens traditionnels de subsistance.

Un dernier exemple de la coupable indifférence que rencontre la protection de la nature est donnée par l'établissement en bordure du Parc National de l'Upemba d'un élevage comportant 26.000 hectares. Cet élevage brûle périodiquement la savane pour constituer des pâtures, ce qui provoque la migration des animaux du Parc National vers l'extérieur où on ne se fait pas faute de les massacrer. Presque tous les lions qui peuplaient les plateaux des Kibara ont été détruits. Un jour d'ailleurs, comme c'est à prévoir, l'élevage accusera les animaux sauvages d'apporter des épizooties parmi son bétail et, dans le but de protéger ses intérêts, exigera leur abattage massif. Quand on contemple les immenses espaces du Katanga, vides d'occupation, on ne comprend pas !...

Ainsi, les Parcs Nationaux du Congo Belge, œuvre cependant bien propre à servir la cause de l'humanité, affrontent constamment des problèmes nés de l'ignorance, de l'incompréhension ou d'un aveuglement hos-

tile d'autant plus coupable qu'il est souvent volontaire.

Même où la nature est protégée, la nature reste menacée.

LE FAUCON PÈLERIN

par André LECLERQ

Imaginez, cher ami lecteur, que se réalise le plus beau de vos rêves d'enfant, que vous ayez pris la forme d'un oiseau et que vous puissiez, avec la témérité d'Icare, vous élaner vers le soleil sans que ne survienne, en finale, la chute dramatique de notre présomptueux héros mythologique. Précisons : supposons que votre poids atteigne celui d'un homme de corpulence moyenne, soit 70 kg., que vos ailes, d'une puissance considérable, vous assurent une vitesse de l'ordre de 100 km. à l'heure. Habillez-vous, si tel est votre désir, du plus beau plumage qui soit, de telle sorte que votre rêve merveilleux se concrétise en une perfection de forme, de couleur, de performance même. Conférons à l'oiseau que vous êtes devenu, la vie et le mouvement qu'il requiert et vous voilà circulant entre ciel et terre, délivré des soucis de l'humanité rampante, heureux de sentir sur votre aile la chaude caresse du soleil. Jetez un coup d'œil autour de vous : en dessous serpente le ruban d'argent d'une rivière qui inverse dans son miroir le palis abrupt des falaises ; çà et là quelque versant boisé tache le paysage de ses frondaisons mouvantes ; sur la terre, des insectes énormes se déplacent avec une telle gaucherie qu'ils semblent se traîner : les hommes... A gauche, à droite, l'espace infini ; au-dessus, de grands nuages gris frangés de mousse blanche, et puis, un point noir, minuscule et lointain... Un point noir qui grandit, grandit et se rapproche de vous d'un train vertigineux. Ce projectile, d'un poids de 180 kg. et qui plonge à la vitesse effarante de 270 km. à l'heure, à la façon des stukas, est armé de serres d'une puissance extraordinaire et d'un bec coupant comme un poignard. Vous avez moins d'une seconde pour réaliser le danger, votre vie ne tient plus qu'à un fil. Si vous possédez des nerfs d'acier, ils vous permettront d'attendre le dernier mètre de l'attaque pour exécuter à cet ulti-

me moment un écart brusque et rapide, comme la détente d'un ressort, et vous avez cinq chances sur dix d'éviter le bolide. Par contre, si vous êtes hésitant, malade, fatigué, maladroit ou simplement distrait, votre sort est fixé : vous n'échapperez pas à l'agresseur et votre rêve connaîtra son terme.

Si j'ai évoqué pour vous cette scène d'euphorie suivie d'épouvante, c'est dans le seul but de vous décrire, toutes proportions gardées, la situation d'un pigeon ramier attaqué par la femelle du faucon pèlerin.

Certes, la façon dont vous prîtes contact avec le rapace ne dura que l'espace d'un éclair. Aussi, je me propose, cher lecteur, de vous faire oublier votre rêve devenu cauchemar et de vous entretenir, non plus en poète mais en naturaliste, de la vie d'un oiseau qui représente ce que la nature a conçu de plus parfait dans le monde des pirates de l'air.

Ce monde-là se compose d'oiseaux chez lesquels de nombreux détails de structure traduisent de fort intéressantes adaptations à leur mode de chasse ou à leur genre de vie. Ce complexe, structure et méthode de chasse, est à tel point le propre de la race que le néophyte n'éprouve aucune difficulté pour distinguer le rapace des autres espèces d'oiseaux : le bec fortement crochu, robuste, à la cire bien développée ; les ongles acérés, rétractiles ; l'acuité de la vue ; le vol admirable et puissant ; autant d'éléments qui constituent l'apanage de cet ordre d'une parfaite homogénéité.

Et les faucons, me direz-vous, comment les distinguer des aigles, autours, éperviers, buses, milans et autres falconiformes ?...

A l'aile d'abord. C'est l'aile qui fait l'oiseau, dit-on. Mais c'est à sa forme et sa robustesse qu'on reconnaîtra le faucon. Doué d'une puissance ascensionnelle extraordinaire, il peut monter dans l'espace à des hauteurs considérables. Il faut avoir vu

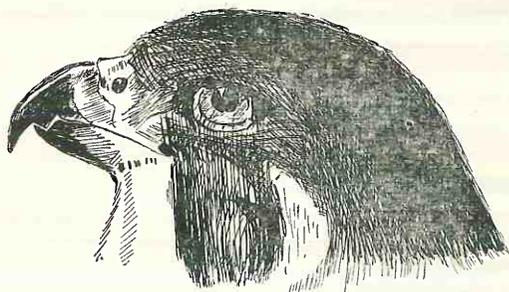
ses majestueuses évolutions, il faut avoir assisté à ses brusques remontées effectuées sans un frémissement d'aile comme si un fil invisible le hissait vers les régions supérieures, il faut avoir été le témoin de ces chutes hallucinantes pour comprendre que l'oiseau qui possède de telles ailes peut prétendre à d'incontestables titres de noblesse. L'aile du faucon est longue, pointue, étroite, plate, dure et coudée ; elle a certaines ressemblances de forme avec celle des busards ; mais contrairement à ces derniers dont le vol est plus mou et les coups d'aile plus lents, les faucons ont des battements d'aile vigoureux, vifs et précipités, suivis de longs glissements. Cette aile est fort apparentée à celle des mouettes rieuses, par ailleurs excellents voiliers, la seule différence résidant dans la longueur de certaines rémiges.

La conformation de l'aile du faucon lui permet non seulement le vol en piqué mais aussi le vol vibré, propre au martinet ; le vol plané, fréquemment utilisé par la buse et dans lequel le rôle de la queue est primordial pour les changements de direction ; le vol à voile statique qui porte l'oiseau à de grandes hauteurs en profitant des courants atmosphériques ou de la vitesse acquise par position des ailes et de la queue ; enfin le vol à voile dynamique, à la manière du goéland, qui prend appui sur les courants d'air horizontaux pour s'élever ou pour avancer. Il ne faut dès lors pas s'étonner si l'on compte dans l'ordinaire alimentaire du faucon hobereau, plus petit et plus léger que le pèlerin, des oiseaux à vol très rapide tels les hirondelles et les martinets.

Le bec des oiseaux carnassiers constitue un outil de tout premier ordre pour plumer, lacérer et dépecer. Voyons comment se présente cette cisaille : la mandibule supérieure, fortement arquée, se termine par l'apex, pointe acérée destinée à déchirer la peau des proies ; la mandibule inférieure, plus courte que l'autre, est canaliculée et s'emboîte exactement dans la mandibule supérieure. Certains falconiformes, comme les aigles et les vautours, possèdent des mandibules aux bords (tomies) tranchants, rehaussées d'une excroissance arrondie qui, chez quelques espèces, est presque insignifiante. Par contre le faucon, considéré à juste titre comme l'un des rapaces les plus parfaits, est armé d'un bec pourvu d'une dent pointue sur la mandibule supérieure correspondant à une échancrure de la man-

dibule inférieure. Cette saillie dentiforme, aiguë comme l'extrémité d'un stylet, doit être plus pénétrante que la canine du lion.

Les faucons pèlerins et hobereaux ont parfois recours à ce poignard pour achever leur victime. Lorsque le faucon a *lié* sa proie, il arrive que celle-ci se débatte, en plein ciel, avec une énergie que décuple le désespoir et contrarie le vol de l'oiseau prédateur. Dès lors celui-ci s'efforce de le saisir au cou, d'y enfoncer ses dents et d'atteindre pour les broyer les parties vitales que s'offrent à lui : carotide, moelle épinière,



Tête de Faucon Pèlerin.

vertèbres cervicales. La force de cet étai est telle que la tête, selon quelques observateurs, est parfois séparée du corps. Inutile d'ajouter qu'aucun tendon, aucun os ne résiste à semblable outil commandé par un levier très court, ce qui en accroît encore la puissance.

Mais les armes maîtresses du faucon ne se bornent pas à ce vol incomparable, à ce bec plus meurtrier que celui des autres rapaces ; elles comportent encore des ongles aussi terribles et acérés que ceux de l'épervier ou de l'aigle. Il suffit de les tâter — soyez prudent si vous le faites — pour se convaincre que pareilles serres sont invincibles au même titre que la griffe du tigre.

Ces doigts robustes, susceptibles d'un large écartement, remplissent un triple rôle : saisir la proie au vol, la maintenir, enfin la blesser grièvement. Lorsqu'ils se referment, les serres qui les prolongent poignent l'oiseau convoité et s'enfoncent d'autant plus dans les chairs de la victime que celle-ci multiplie ses efforts défensifs. Elles sont fortement comprimées latéralement, arquées et dures comme l'acier. L'on conçoit que l'oiseau qui subit leur étreinte soit irrémisiblement perdu.

Venons-en à l'organe de la vue : il offre

l'immense avantage, qui est aussi l'apanage des autres oiseaux, d'une totale autonomie des yeux ce qui leur accorde la faculté de se mettre indépendamment au point pour le contrôle des distances, des couleurs, des éclairages... : ils voient simultanément plusieurs images. La présence supplémentaire d'une *fovea* (tache sensible de l'œil) ajoute encore à la richesse de la vision en favorisant l'oiseau du pouvoir de fixer quatre portions distinctes dans son champ visuel. Les rapaces tirent de cet accommodement de puissants avantages dont les principaux sont, comme l'écrit justement Géroudet : la poursuite des proies à une vitesse considérable en évitant les obstacles ; leur capture avec une précision et une facilité extraordinaires grâce à une appréciation plus exacte de la distance, de la direction ; une vision parfaite du milieu et de la proie... En plus, la position latérale des yeux chez les oiseaux (les rapaces nocturnes exceptés) leur ouvre un horizon visuel d'une très grande étendue. Des expériences effectuées par Rochon-Duvignaud (*Alauda* 1933) accordent au faucon crécerelle un horizon visuel total de 220°, comportant 50° de vision binoculaire (*voir figure*). Enfin, signalons que les yeux des falconiformes sont surplombés d'une sorte d'arcade sourcilière, ce qui confère à leur regard ce caractère cruel que nous lui connaissons ; ce rebord ou visière anatomique protège l'œil de façon permanente et permet à l'oiseau de fixer le soleil.

Ces considérations relatives à certaines adaptations morphologiques du faucon, je les arrête ici. Elles suffisent amplement pour permettre à quiconque l'identification sans erreur de cet oiseau.

Il importe cependant de distinguer le faucon pèlerin de ses congénères. Les ornithologues estiment à quarante le nombre d'espèces de faucons dispersées sur le globe. L'Europe en compte pour sa part quatorze, la Belgique sept. Relevons la liste de ces derniers : deux visiteurs rarissimes : le gerfaut de Norvège et le gerfaut blanc desquels, pour l'un et pour l'autre, il n'a été observé qu'un seul exemplaire ; un migrateur exceptionnel : le faucon à pattes rouges ; un migrateur régulier : l'émerillon ; trois nidificateurs : le pèlerin, le hobereau, la crécerelle.

Le faucon pèlerin se reconnaît à sa forte taille, ses formes plus trapues, son dos ardoisé et ses grandes moustaches noires ; d'autres caractères le différencient de ses

congénères ; les principaux d'entre eux sont enregistrés dans la clé dichotomique annexée à cet article. Si vous voulez l'étudier en pleine nature, je vous conseille l'emploi de fortes jumelles et de vous dissimuler le mieux possible pour ne pas trahir votre présence. On le contemple toujours avec un tel recul, cet oiseau farouche, qu'il est difficile de détailler les traits de son visage. Il porte sur la face une rigueur, une austérité qui impressionnent ; la forme de la tête, la courbe peu rassurante du bec, l'éclair glacial du regard, les larges et noires moustaches qui retombent à la gauloise, tout confère à sa physionomie un aspect de froideur, d'arrogance et de sévérité. Il est vêtu d'un plumage modeste : sur la tête, un bonnet ardoise foncé dont la teinte s'épanouit en gris bleuâtre sur les épaules, le dos et les couvertures des ailes ; un plastron simple et discret marie sa teinte rose clair aux coloris de la poitrine et de la tête et jette une note gaie dans cette livrée sans recherche. La poitrine, robuste et large, s'orne de mèches foncées qui s'affirment et se festonnent en brandebourgs sur le ventre. Des culottes ?... Mais oui, bien sûr, comme tout rapace qui se respecte, de belles culottes d'un gris cendré, enjolivées de raies horizontales et noires.

Ne croyez pas que l'allure peu engageante du personnage, mangeur de chair et buveur de sang, portant cette tête cruelle, ces armes meurtrières et dont le plumage même est dépourvu de ces délicieuses fantaisies de couleurs qui font le charme de tant de passereaux, ne croyez pas, dis-je, que cet ensemble fasse du faucon pèlerin un oiseau sans attraits. Sympathique ?... il l'est malgré cette tête de pirate, malgré ce costume rayé de forban, malgré l'anathème dont il est l'objet. Mieux encore que notre amitié et notre mansuétude, il mérite notre respect comme étant la personnification du souverain épanouissement de la puissance, de la distinction du vol, de l'adresse et du courage. Regardez-le décrire dans le ciel ces orbes immenses dont les spirales ascensionnelles le hissent au zénith : ailes déployées, il tourne, sans un cri, sans un mouvement inutile, sentinelle implacable dont le regard d'une acuité inouïe surveille tout un canton. Beau comme un dieu, sa silhouette rivalise de noblesse avec celle de l'albatros — autre oiseau carnassier — que je considère comme le meilleur voilier de la faune aviaire.

Parfois, il s'immobilise et se fige dans l'azur ; il semble qu'il soit cloué, croix vivante, sur la voûte du ciel. Mais, brusquement, enivré de vitesse, il plonge dans une descente vertigineuse, freine, glisse sur l'aile et amorce une remontée à angle aigu.

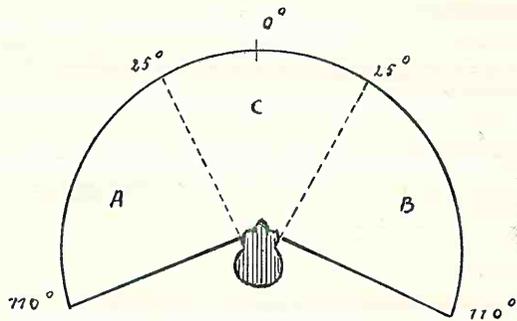
Si les évolutions de l'oiseau sont à ce point merveilleuses en temps normal, que dire du vol nuptial des faucons pèlerins?... Comment décrire les acrobaties aériennes du couple transporté au paroxysme de la passion?... C'est un spectacle prodigieux que jamais ne pourra oublier quiconque l'a surpris : planées infinies, chutes rapides, ascensions spectaculaires, vols en piqué, loopings téméraires se succèdent à un rythme accéléré. Dans ce ballet infernal, ces chorégraphes du ciel mettent en jeu toutes les ressources de leur étourdissante virtuosité de grands voiliers délivrés des servitudes de la pesanteur.

La technique de chasse du rapace vaut aussi d'être observée. Habituellement posté sur un arbre ou sur un rocher en une pose hiératique, il surveille d'un regard parfait les espaces d'entre ciel et terre. Perçoit-il une proie alléchante?... Il quitte son lieu de faction, gagne de la hauteur tout en semblant ignorer l'objet de sa convoitise, puis engage l'agression. Celle-ci est foudroyante : les ailes collées partiellement au corps, il adopte la forme d'un projectile aérodynamique dont la chute siffle à l'instar d'une pierre catapultée avec violence. Selon mes propres observations, au départ l'angle d'attaque varie entre 20 et 35°. Quant à la vitesse de chute, elle est exceptionnelle, mais je dois reconnaître qu'il ne m'a jamais été possible de l'évaluer. Je citerai donc des chiffres relevés chez certains auteurs. Hulverscheidt : 75 m. à la seconde ; le Français Paul Bullier : 250 km. à l'heure ; selon Schuyl et Tinbergen, le hobereau, beaucoup plus léger que le pèlerin (proportion de 3 à 13, soit plus de quatre fois moins lourd que le pèlerin) plongerait, lui, à la vitesse de 240 km. à l'heure. Peu avant d'atteindre son objectif, l'oiseau ralentit en freinant sur l'air et fond sur sa proie ; généralement la brutale percussion de la poitrine du rapace désempare ou assomme la victime ; les serres s'enfoncent dans les chairs palpitantes et, s'il y a sursauts de désespoir, un coup de bec met fin à la lutte. Le vainqueur gagne alors son lieu de plumée, il y achève sa proie s'il le faut, lui arrache les plumes et la dévore en dédai-

gnant les parties qui ne lui conviennent pas. Certains faucons semblent revenir volontiers plusieurs fois au même lieu de plumée.

Malgré l'habileté stratégique de l'attaque, le faucon pèlerin ne sort pas toujours victorieux de l'aventure. Comme je l'ai écrit plus haut, il suffit d'un brusque écart de direction exécuté au cours des derniers mètres de chute de l'agresseur, suivi d'une descente continue en zigzags jusqu'au sol, pour sauver la bestiole convoitée. Celle-ci atteint-elle le sous-bois?... Y demeure-t-elle coite?... Elle a gagné la partie.

L'adresse et la bravoure du faucon pèlerin lui ont valu d'être qualifié de *noble* en fauconnerie en même temps que les hobereaux, émerillons, laniers, sacres et gergauts. Car s'il lui faut de l'adresse pour capturer



Champ visuel du Faucon crécerelle.

- a - Champ monoculaire gauche.
- b - Champ monoculaire droit.
- c - Champ binoculaire.

D'après le Dr Rochon-Duvignaud.

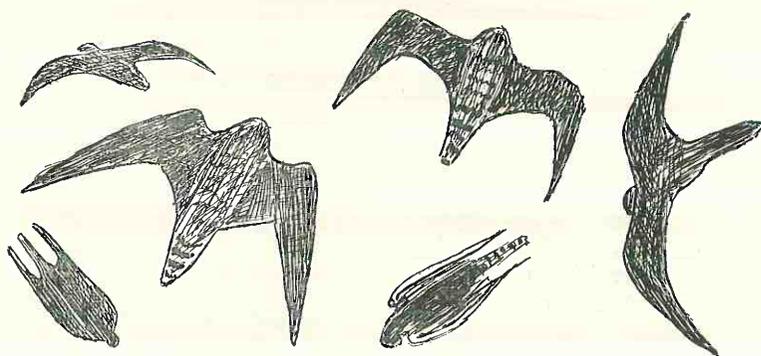
d'excellents voiliers tels que les pigeons voyageurs, il lui faut aussi déployer une rude dose de bravoure et de témérité pour s'attaquer à des oiseaux dont certains, tels corneilles, pies, éperviers, crécerelles... ont, comme lui, bec et ongles pour se défendre et ne succombent souvent qu'après avoir rendu coup pour coup et sérieusement malmené l'assaillant. Poussé par la faim, il s'en prend quelquefois à du gibier de plus grande taille comme le héron ou, selon Verheyen, l'oie cendrée dont le poids peut atteindre les 4 kg. 500. La belette même a déjà servi de plat de résistance à son menu : voilà cependant un mustélidé armé pour la défense... j'en ai la preuve chaque fois que mon chien se mesure avec ce petit carnassier : il revient du combat le museau tout en sang.

Le caractère de noblesse de notre faucon s'affirme dans ses procédés de chasse. Pas de ruse comme chez nombre d'animaux : chats, araignées, renards astucieux, éperviers à l'affût, hiboux maraudeurs de nuit..., chasseurs armés de fusils modernes qui se cachent pour surprendre leur victime. L'attaque du faucon est franche, directe, se déroule en plein ciel, sans embuscades et s'apparente à celle du lévrier qui, elle, se déclanche de si loin qu'elle accorde au lièvre fuyant la chance de s'y dérober. Ce n'est vraiment que tenaillé par la nécessité qu'il s'abaisse à poursuivre sa proie au sol ; encore, ne s'intéresse-t-il jamais aux jeunes couvées blotties dans les nids.

Il nous reste à visiter l'aire du faucon pèlerin.

Mais revenons au faucon pèlerin. Je m'étais juré de visiter son aire. Pour satisfaire à ma curiosité, j'avais d'abord pointé sur la carte de nos provinces du sud, les endroits favorisés de sa présence — une quinzaine — puis éliminé ceux qui comme Waulsort, Walzin, Houx, Lustin, Davè, Marche-les-Dames, Aywaille constituaient des ascensions hasardeuses.

L'aire du faucon occupe le plus souvent un replat de rocher, sous un surplomb, accroché à une falaise verticale souvent nue comme la main (à Houx), instable et friable (à Marche-les-Dames de tragique mémoire). Cependant, un jour faste d'avril, je découvris une aire dont la situation (8 m. de l'arête et environ 20 m. du sol) me promettait la réussite : pas de surplomb, quelques aspé-



Silhouettes au vol du Faucon Pèlerin d'après Engelmann.

Dissimulés par des prodiges de mimétisme ou d'homochromie, les nids de certains échassiers et de nombreux oiseaux qui nichent au sol sont malaisés à découvrir. Mais une fois repérés, si l'on veut suivre le déroulement des phénomènes de la ponte, de la couvaison, de l'éclosion et du nourrissage, rien n'est plus simple : il suffit dès lors de se baisser.

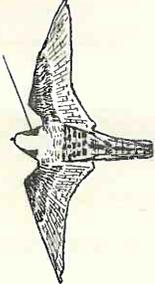
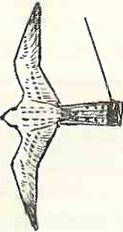
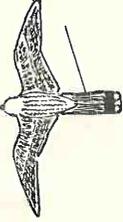
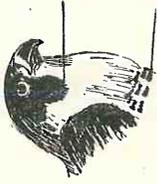
L'étude du comportement intime du faucon pèlerin et d'autres oiseaux, buses, autours, corneilles, hobereaux, éperviers... est moins commode et réclame de la part de l'ornithologue des pratiques d'alpinisme qui ne sont pas sans danger.

En ornithologie il est encore nombre de questions demeurées sans réponses. L'observation des jeunes au nid à son importance comme aussi l'étude oologique qui, comme le dit si bien Etchecopar, l'un des ornithologues français les plus cotés, « peut avoir sur la systématique ornithologique et les études biologiques un intérêt insoupçonné ».

rités, un escarpement modéré et, en surplus, un ravin garni de frondaisons touffues pouvant servir, le cas échéant, à amortir les chutes. Je choisis de descendre plutôt que de monter ; une descente dont les 8 mètres me semblèrent interminables, et je sentis la petite corniche s'allonger sous mes pieds. Victoire !... j'avais sous les yeux ce que, depuis longtemps j'avais souhaité : sur le replat, le nid ; et dans le nid trois œufs de faucon, gros comme des œufs de poule, arrondissaient leur coquille brun rouge, couleur inattendue pour des œufs d'oiseaux. Chose curieuse, ils ne se touchaient pas. Mes muscles me faisaient mal ; la sueur me ruisselait le long du dos... mais j'avais réussi à violer le domicile du rapace et me penchais avec extase sur un secret de la nature.

* * *

Arrivé au terme de cette étude, se pose la question rituelle : utile ou nuisible ?...

<p>Silhouettes au vol et envergure en cm.</p>	 <p>85-110</p>	 <p>72-82</p>	 <p>68-79</p>	 <p>60-65</p>
<p>Signes distinctifs chez les ♂♂</p>				
<p>Espèces.</p>	<p><i>Falco peregrinus germanicus</i> ERLANGER. Faucon pèlerin.</p>	<p><i>Falco subbudeo subbreto</i> L. Faucon hobereau.</p>	<p><i>Falco tinnunculus tinnunculus</i> L. Faucon crécerelle.</p>	<p><i>Falco columbarius aesalon</i> TUNSTALL. Faucon émerillon.</p>
<p>Taille.</p>	<p>Comme la corneille.</p>	<p>Comme le pigeon.</p>	<p>Comme le coucou.</p>	<p>Plus petit que le pigeon.</p>
<p>Tête.</p>	<p>Moustaches noires arrondies.</p>	<p>Moustaches noires pointues.</p>	<p>Moustaches indistinctes.</p>	<p>Pas de moustaches.</p>
<p>Poitrine (♂)</p>	<p>Blanc lavé de roux. Barrée de traits horizontaux noirs.</p>	<p>Rouille. Longues taches verticales noires.</p>	<p>Blanc jaunâtre, striée de mèches sombres.</p>	<p>Rousse. Traits noirs longitudinaux.</p>
<p>Queue.</p>	<p>Longue, avec bandes transversales noires.</p>	<p>Brune, coupée de bandes transversales rousses.</p>	<p>Longue, terminée de blanc, avec large bande transversale noire.</p>	<p>Grise, avec extrémité coupée par large bande transversale noire.</p>
<p>Culottes.</p>	<p>Fond cendré, rayé en travers de bandes noires.</p>	<p>Rousses.</p>	<p>Jaunâtres.</p>	<p>Rouille clair.</p>
<p>Ailes.</p>	<p>Atteignent extrémité de la queue.</p>	<p>Dépasseent l'extrémité de la queue.</p>	<p>Recouvrent les 3/4 de la queue.</p>	<p>Arrivent jusqu'aux 3/4 de la queue.</p>
<p>Biotope en période de nidification.</p>	<p>Vallées rocheuses de l'est, à partir du sillon Sambre-Meuse.</p>	<p>Boisements clairs, lisières des forêts, bosquets dans la plaine, à proximité de marais ou d'étangs. Flan-dres, est Brabant. — Rare à l'est.</p>	<p>Partout. — Régions cultivées avec bosquets ou bois.</p>	<p>Iles britanniques et nord de l'Europe.</p>

Interrogé, le colombophile lève un poing menaçant : un bandit. Il faut le reconnaître, le faucon pèlerin est un mangeur de colombins. Mais pour ma part, j'ai assisté plus d'une fois à des passages de pigeons domestiques dans le céleste espace de chasse d'un faucon. Jamais je ne l'ai vu prélever sa dîme des volées. Généralement, ce sont des individus isolés ou attardés qui font les frais de l'attaque. Et j'ajoute que ce n'est un secret pour personne qu'un bon colombophile destine à la casserole le pigeon retardataire récidiviste.

Le garde forestier n'est pas plus tendre. Préposé à la surveillance d'un domaine, il se pique de le nettoyer de tous ses prédateurs tels que faucons, buses, bondées apivores, éperviers, hiboux, écureuils, petits mordants...

Mais présentez le problème à un scientifique, il vous répondra que la destruction inconsidérée des rapaces est en même temps la suppression d'un facteur de sélection naturelle ; c'est accroître outre mesure le développement d'autres espèces ; en bref, c'est rompre un équilibre que la nature a mis des siècles à créer. Comme en tout, s'impose la mesure ; et s'il faut parfois se résoudre à sévir, il faut aussi savoir lutter pour éviter une extermination. Dans la tragédie quotidienne de la lutte pour la vie chacun survit au dépens d'un autre. Somme toute, le faucon a un rôle à remplir, d'autant plus dramatique qu'il est plus sanguinaire.

Peut-être me direz-vous que je me fais l'avocat du diable... mais j'estime que mon

rapace doit être défendu au même titre que d'autres oiseaux carnassiers. Fauvettes, hirondelles et autres mangeurs d'insectes... utiles ou nuisibles ?... Et le chat tueur de souris et d'oiseaux, hôte gâté de nos maisons... utile ou nuisible ?... Et la mésange charbonnière destructrice d'un nombre invraisemblable d'insectes mais qui peut aussi à l'occasion, rapiner les abeilles ou lamper le lait d'une bouteille... Et le brochet qui décime les populations malingres d'un étang... et le grèbe avaleur de frettin... Allons plus loin : et l'homme, ce massacreur de tout ce qui vit, même de son semblable... Utile ou nuisible ?...

Je m'arrête... J'ajouterai à mon plaidoyer en faveur du faucon pèlerin que dans des territoires énormes dépassant les 15 km. de rayon que couvre ce rapace, jamais je n'ai pu constater une indigence quantitative de l'avifaune. Corneilles, geais, pies, merles, ramiers, grives... craillent, cajolent, jacassent, flûtent, roucoulent et sifflent comme ailleurs. Ce qui prouve après tout que le faucon pèlerin a sa place non seulement dans la création mais aussi dans le décor majestueux et sauvage de nos Ardennes.

Et je concluerai sur ces mots empruntés à Verheyen : « *Jamais une espèce animale ne fut entièrement exterminée par une autre, constatation qui, malheureusement, ne vaut pas pour l'homme* ».

Livre consulté : *Les Rapaces diurnes et nocturnes de Belgique* par R. VERHEYEN. (Ouvrage édité par le patrimoine du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique).

LES MOUCHES DES FRUITS

par R. MAYNÉ

Les Anglais nomment communément *Fruit flies* de jolies petites mouches dont les pontes, déposées sous l'épiderme des fruits, provoquent, à l'état de larves, de sérieux dommages aux agrumes : oranges, citrons, mandarines, pamplemousses, bigarades etc.

Par extension, nous avons désigné sous le vocable générique de *Mouche des fruits* les représentants de la famille des trypétides dont les mœurs s'appareillent à celles des *Fruit flies* : ponte, développement des larves ou asticots, dégâts. Certains d'entre

eux sont tristement connus pour les pertes énormes qu'ils infligent notamment aux récoltes d'oranges, d'olives, de cerises.

La famille des trypétides compte dans le monde plus de deux mille espèces réparties partout, hors les régions polaires. Les pays tropicaux en sont richement pourvus. En Belgique, nous en connaissons une cinquantaine.

Ce sont, en général, de ravissants petits diptères mesurant de 2 à 7 mm. selon les espèces. Leurs ailes sont transparentes,

parfois hyalines, brillantes et irisées, plus souvent agrémentées de dessins opaques noirs ou ocrés, marqués en forme de bandes irrégulières, de taches, de marbrures, de lisérés, voire même d'étoiles. La tête volumineuse porte de gros yeux composés (ommatidies), véritables et minuscules joyaux de teintes vives, verts, rouges, vermillons, rubis ou grenats. Leur vol est court, leur démarche paresseuse. Adaptés à vivre sur les fruits, les tiges ou les fleurs, il semble qu'à l'instar de tant d'insectes ou d'animaux floricoles et par une sorte d'adaptation mimétique plus ou moins poussée, ils aient adopté les élégantes colorations de leurs hôtes préférés.

Au nombre des caractères généraux qui marquent les individus appartenant à la famille des trypétides, relevons encore, chez les femelles, la présence, à l'extrémité de l'abdomen qu'elles ont conique et pointu à l'arrière, d'un oviscape long et acéré lequel leur permet l'intromission de leurs œufs sous les téguments des végétaux. Les larves sont apodes et présentent l'aspect de petits asticots. Les pupes affectent la forme d'un grain de riz de 2 à 4 mm. (les spécialistes disent d'un *tonnelet*) assez dur, gris ou brunâtre.

* * *

Les trypétides peuvent être classés en trois catégories :

1^o Ceux dont les larves se développent dans la pulpe de fruits très divers ;

2^o Ceux dont les larves se développent dans les capitules des composées telles que chardons, centaurees, bardanes, séneçons etc. ;

3^o Ceux dont les larves vivent aux dépens des racines ou des tiges où elles peuvent susciter la formation de galles arrondies (cécidies).

Parmi les premiers et les plus connus pour les dégâts sérieux dont ils peuvent être l'occasion dans certaines régions affectées spécialement à la culture des vergers nous indiquerons :

Ceratitis capitata WIED. Mouche des fruits (*Mediterranean Fruit fly*) s'attaque à nombre de fruits divers des zones tempérées chaudes et tropicales.

Dacus oleae ROSSI. Dit mouche de l'olive. Bassin de la Méditerranée.

Rhagoletis cerasi L. Mouche des cerises. Europe méridionale et moyenne.

Rhagoletis pomonella WALSCH. Mouche des pommes. Amérique du nord.

Le Congo belge est abondamment fourni en trypétides et mouches des fruits. Voici les plus nuisibles et que nous avons pu observer personnellement au cours de nombreuses années entomologiques passées en Afrique centrale :

Ceratitis capitata WIED. et *Ceratitis punctata* WIED. sur de nombreux fruits divers.

Pterandrus anonae sur Anona muricata (vulgairement Cœur de Bœuf).

Dacus brevistylus PEZZI, sur drupes, ou mieux, cerises du caféier.

Quoique nous intéressant de plus près — puisque, ainsi que nous l'avons rappelé plus haut, nous en comptons près d'une cinquantaine en Belgique — nous abandonnerons pour y revenir dans la suite de cette note les mouches des deuxième et troisième catégories et nous nous attarderons quelque peu aux espèces reprises ci-dessus.

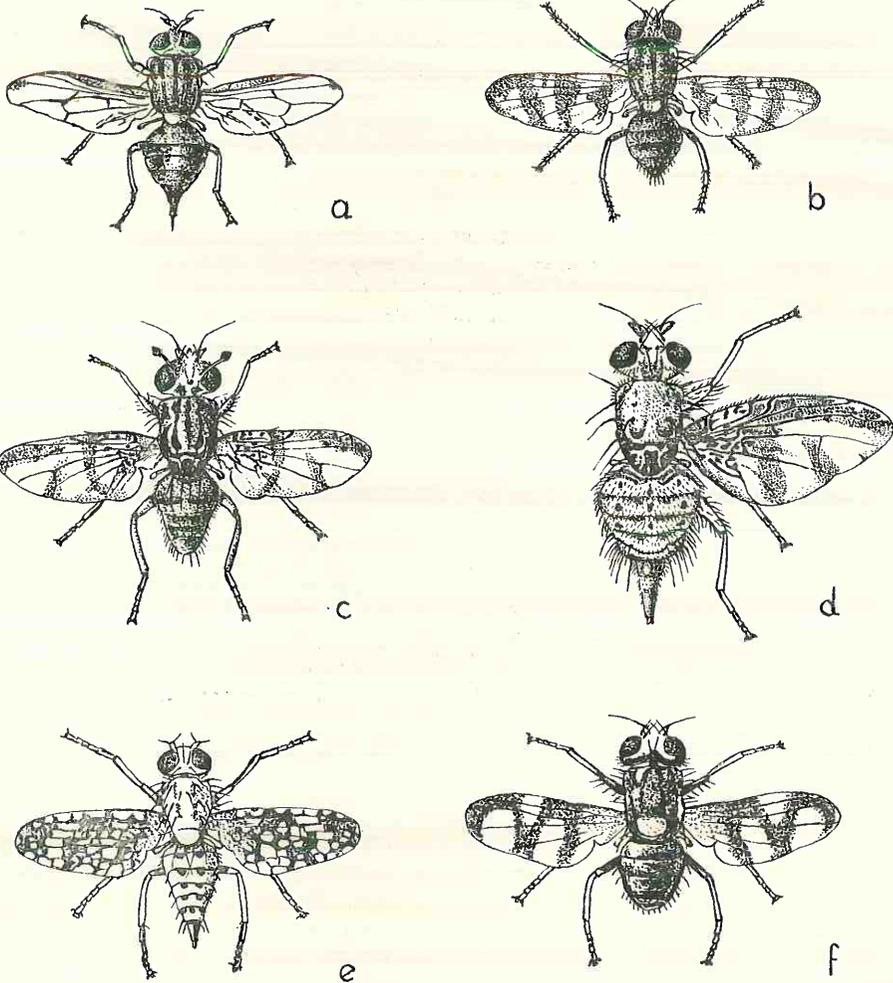
Le *Ceratitis capitata* WIED. (Mouche des fruits méditerranéenne) est très répandu dans le bassin de la Méditerranée ; mais son aire de dispersion s'est actuellement étendue à toutes les régions tropicales et tempérées chaudes du globe. C'est un élégant petit diptère de 4 à 5 mm. ; la tête et les pattes sont jaunes, les yeux joliment irisés de rouge et de vert ; l'abdomen triangulaire est rayé transversalement de bandes orange et grises, le thorax parsemé de points sombres sur fond gris ; les ailes sont transparentes, noires à la base, délicatement ornées de macules sombres et variables et de bandes jaunes sur le disque. La mouchette adulte apparaît dans le courant de mai. La femelle recherche les fruits mûrissants pour y opérer sa ponte : pêches, oranges, citrons, poires, cerises, figues, bananes, tomates, kakis etc. A l'aide de sa tarière, elle perce l'épiderme du fruit pour y introduire de dix à vingt œufs. Ceux-ci donnent naissance à de petits asticots blanc jaunâtre qui pénètrent profondément dans la pulpe en y déterminant la pourriture. Le dégât est à peine perceptible extérieurement, le fruit semble même hâter sa maturation... Quand les larves ont accompli le cycle de leur évolution, elles se laissent choir sur le sol, s'y enfouissent dans la terre où elles reposent sous la forme de pupes brunâtres figurant assez bien de petits tonnelets d'environ 3 mm. de long. C'est au sein de cette logette que s'effectuera le miracle de la diapause de l'insecte.

Grâce à un mécanisme charmant, à l'heure venue, la mouchette adulte sort de sa gangue chitineuse en soulevant un disque minuscule situé à un des pôles de son berceau et qui pivote sur une charnière.

Dans les régions méditerranéennes les générations de *Ceratitis capitata* se succèdent

via les abricots importés d'Italie. Il a été capturé dans plusieurs localités ; mais notre climat trop sévère ne lui permet pas de constituer des foyers permanents et il périt aussitôt que sévissent les fortes gelées.

Par contre, il est abondamment répandu en Afrique centrale et au Congo où on le



a, *Dacus oleae* ROSSI ; b, *Rhagoletis cerasi* L. ; c, *Ceratitis capitata* WIED. ;
d, *Ceratitis punctata* WIED. ; e, *Oxyna flavipennis* LOEW. ; f, *Urophora cardui* L.
Dessins de M^{me} Serebriakoff.

au rythme de trois ou quatre par an. Les dernières pupes de la saison automnale hivernent en terre pour n'apparaître, comme nous avons vu, sous la forme adulte que vers la mi-mai de l'année suivante.

Ce déprédateur des fruits a été introduit en Belgique à diverses reprises, notamment

rencontre sur les agrumes, goyaves, mangues, anones cœur de bœuf, sur les cabosses du cacaoyer, les cerises du caféier etc. Mais c'est toujours dans le bassin de la Méditerranée, y compris la vallée du Rhône en France, qu'il exerce ses plus grands ravages sur les abricotiers, les pêchers, les kakis...

Ceratitis punctata WIED. (Mouche des cabosses). Autre mouche des fruits très voisine de la précédente et fort répandue en Afrique centrale. J'ai pu l'observer naguère communément sur les cabosses de cacao. Elle ressemble fort à *Ceratitis capitata* mais s'en différencie extérieurement par la couleur de l'abdomen d'un brun jaunâtre parsemé de macules sombres et par le détail des ailes qui portent à la base des dessins noirs et en travers une large traînée sombre et mate suivie d'une seconde traînée longitudinale. Les pattes sont jaunâtres. Les femelles sont armées d'une assez longue tarière.

Les pontes sont insérées sous l'épiderme des cabosses. Dès leur éclosion, les jeunes larves s'enfoncent dans le parenchyme arrêtées néanmoins dans leur progression par la couche de tissus indurés qui borne le mésocarpe du fruit. Elles n'endommagent donc pas directement les graines mais leur action peut se manifester par un ralentissement dans la croissance normale des cabosses.

Ceratitis punctata n'a pas seulement été rencontré au Congo belge — où j'ai pu l'observer aussi sur les mangues, les goyaves, les maracoujas et le cœur de bœuf — mais encore en Nigérie, au Cameroun, dans l'Ouganda...

Pterandrus anonae : de 4 à 6 mm. Comme pour toutes les mouches des fruits on l'identifie facilement grâce aux dessins, particuliers à chaque espèce, qui décorent ses ailes. Nous l'avons observé naguère sur anonas, dans le Bas-Congo et plus particulièrement sur *Anona muricata* ou cœur de bœuf. On le voit également sur goyavier.

Dacus oleae Rossi : mouche des olives dite *fertatou* ou *chiron* dans le Midi, *keiroun* en Algérie.

Bien que ces descriptions multiples soient plutôt du domaine de la systématique scientifique, nous croyons que *Dacus oleae* mérite que nous nous étendions un peu à son sujet eu égard à son importance économique et au fait qu'il nous est loisible de l'observer au cours de nos voyages vers le sud et vers le soleil.

La mouche des olives est le plus grand ennemi des oliveraies dont elle peut détruire l'entière de la récolte. C'est un joli petit trypétide de 4 à 5 mm. de longueur, de coloration sombre variant du brun au jaunâtre, le thorax gris strié de trois bandes droites

longitudinales noires, tête et pattes jaunes, gros yeux verts irrisés, ailes transparentes aux multiples reflets avec une petite macule sombre à l'extrémité distale. Il est largement répandu dans le bassin méditerranéen.

L'insecte parfait apparaît au printemps. La femelle insère sa ponte sous la cuticule des jeunes olives ; les larves ou « vers des olives » rongent la pulpe des fruits ; ceux-ci brunissent, tombent, ce qui permet à leurs hôtes de gagner le sol où ils s'empurent à la façon des *Ceratitis* (pupe jaunâtre) ; bientôt se révèle une seconde génération d'insectes adultes suivie, le plus souvent, d'une troisième qui s'attaque aux olives mûrissantes impropres dès lors à la consommation. Dans les régions particulièrement favorisées par le climat, telles que la Ligurie, on compte même une quatrième génération annuelle de déprédateurs. Les dernières pupes de la saison passent l'hiver dans le sol pour n'en ressortir à l'état adulte qu'au printemps suivant.

Certaines contrées méditerranéennes payent un large tribut à la mouche des olives, notamment la région de Menton, la côte de Ligurie, la Grèce.

Pourtant, *Dacus oleae* connaît un ennemi naturel capable, dans une certaine mesure, de limiter son développement ; il s'agit d'un moucheron-parasite, hyménoptère de la famille des chalcidides, l'*Eulophorus pecticornis*.

Nous ferons remarquer ici qu'en de nombreux cas les parasites et en général les ennemis naturels sont susceptibles de réduire considérablement les méfaits des insectes nocifs bien mieux peut-être que l'emploi généralisé sur de grandes superficies d'insecticides polyvalents ; ceux-ci, détruisant à la fois la faune entomologique nuisible mais aussi la faune entomologique utile tout aussi nombreuse que la première, constituent en somme une arme à double tranchant. L'élevage des insectes utiles et leur multiplication intensive pratiquée en laboratoires témoignent bien de l'importance que les spécialistes accordent à la lutte biologique.

Au Congo, une mouche très voisine de la précédente, le *Dacus brevistylus* BEZZI s'attaque aux cerises du caféier. Nous l'avons rencontrée à plusieurs reprises. Comme *Dacus oleae*, elle a les ailes hyalines, irrisées, mais le corps est tout entier d'un brun rougeâtre et l'abdomen plus globuleux. Les fruits du caféier ne souffrent que légè-

rement de ses atteintes, la larve ne pénétrant pas dans l'endocarpe.

Rhagoletis cerasi L. Mouche des cerises. Elle est répandue dans toute l'Europe méridionale ; elle a gagné aussi plusieurs régions d'Europe moyenne : la Bulgarie, l'Allemagne — y compris la Silésie — la Suisse, l'Autriche et, sporadiquement, l'Angleterre, la Hollande et notre pays. C'est au titre d'éventuel envahisseur de nos vergers occidentaux qu'elle réclame notre particulière attention et une description poussée de ses aspects, comportement et dégâts.

C'est un délicat diptère de 3,5 à 4 mm. de long. Le corps est presque entièrement noir, hors l'écusson, les tibias et les tarses qui sont jaunes ainsi qu'une partie de la tête. L'aile diaphane est traversée latéralement par trois larges bandes noirâtres, la troisième se prolongeant largement le long de la côte jusqu'au delà de l'extrémité distale. Entre les deux dernières, une tache brunâtre, allongée dans le même sens à partir de la côte.

Les mouches adultes apparaissent vers la mi-mai par temps calme et ensoleillé, issues des pupes ayant hiberné dans le sol. Le lendemain de leur sortie, les femelles sont fécondées ; leur ponte débute une dizaine de jours après la fécondation. Les éclosions de mouches adultes s'échelonnent sur une période de quatre à six semaines environ suivant les fluctuations de la température qui doit atteindre les 18° C. La femelle choisit une grosse cerise mûrissante telle le bigarreau ; de son long oviscape, elle transperce la cuticule du fruit, l'enfonce profondément dans la pulpe et y introduit un œuf de 2 mm. environ. Celui-ci est donc déposé isolément dans le fruit. La ponte comporte de cinquante à cent œufs ce qui représente, en conséquence, de cinquante à cent cerises perdues par femelle. Dès son éclosion, après 6 à 12 jours sous notre climat, la jeune larve s'enfonce profondément dans la pulpe pour gagner la région du noyau ; pendant 3 à 4 semaines elle vit aux dépens de la chair sucrée de son hôte. Extérieurement, on ne décèle la présence du prédateur que par une aréole brunâtre et molle apparue à l'endroit de la piqûre de la tarière de la pondeuse. Arrivée à son complet développement la larve, se présentant alors sous la forme d'un petit asticot blanchâtre de 5 mm. de long, perfore à son tour le tégument du fruit, de l'intérieur vers l'extérieur, pour se laisser choir sur le sol où elle s'enfonce

à 2 ou 3 cm. de profondeur et s'y transformer en une pupa en forme de tonnelet de 2 à 3 mm. dure et de coloration claire. Cette pupa passera l'hiver dans la terre pour donner naissance, au printemps suivant, à la mouche adulte qui recommence le cycle.

Différents *Prunus*, notamment le mérisier à grappes (*Prunus padus*) et les baies de chèvrefeuille (*Lonicera sp.*) attirent aussi la mouche de la cerise.

Nous avons noté que *Rhagoletis cerasi* recherche les cerises turgescentes à pulpe très sucrée telles que les bigarreaux. Les cerises hâtives mûrissant avant la période de ponte, c'est-à-dire avant la fin mai, ne sont évidemment jamais atteintes. Échappent également et généralement au danger les cerises à chair acide.

Il existe un procédé pratique d'extraire la presque totalité des larves des récoltes attaquées : il suffit de plonger les fruits dans l'eau très froide ou, mieux, de les placer en glacière à une température de 2 à 4° (expériences faites en Italie par Malenotti). Cela permet, sans doute, leur emploi plus ou moins consciencieux pour la fabrication des marmelades, sirops et confitures !...

Culture de variétés hâtives et acides ; cueillette sans négligence de toutes les cerises, les laissées pour compte constituant les meilleurs foyers de développement de la mouche ; bannissement des chèvrefeuilles au voisinage des cerisaias : tels sont au demeurant les meilleurs procédés de lutte à appliquer chez nous.

En Amérique du Nord, une espèce très voisine de la précédente, le *Rhagoletis pomonella* WALSCH, s'en prend aux pommes. Il dépose ses œufs dans la pulpe du fruit mûrissant qui, du fait, devient impropre à la vente. Morphologiquement, ce petit trypétide ressemble beaucoup à *Rhagoletis cerasi*.

Nos lecteurs belges — nous nous adressons plus particulièrement à ceux qu'anime la curiosité entomologique — ne pourront donc rencontrer certains trypétides nuisibles aux fruits qu'au cours de leurs voyages dans le midi. Quand à *Rhagoletis cerasi*, étant donné le caractère épidémique et non endémique qu'offre sa présence en Belgique, ce ne sera jamais, et fort heureusement, que fortuitement et très localement qu'il leur sera permis de l'observer dans la nature. Pourtant, à l'intention de l'amateur épris du spectacle passionnant des insectes et des activités multiples de leur petite vie, nous

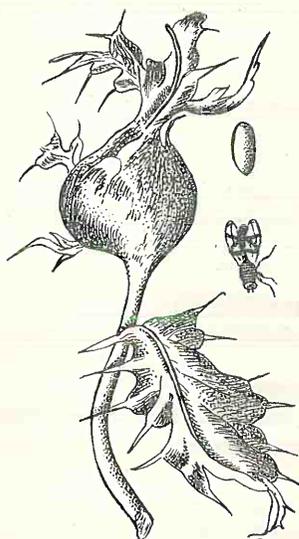
dirons quelques mots des tryptétides que nous classions, en commençant, dans les deuxième et troisième catégories : ceux dont les larves se développent dans les capitules des composées telles que chardons, centaurées, bardanes, séneçons etc., ceux dont les larves vivent aux dépens des racines ou des tiges.

Il en existe chez nous de nombreuses espèces dont certaines ne sont pas rares et se rencontrent même assez communément, aux mois d'été, dans le moyen et le haut pays. Elles hantent les prés non fauchés, les endroits incultes, recherchant les chardons en boutons et en fleurs, les bardanes, les centaurées jacées et d'autres composées telles *Achillea millefolium*.

Si nous ajoutons à notre curiosité quelque aptitude à la patience, nous ne tarderons pas à découvrir, sur les corymbes de ces composées, les charmants tryptétides macrocéphales, facilement reconnaissables à leurs ailes transparentes, parsemées d'hieroglyphes jaunâtres ou de marbrures sombres, à leurs gros yeux composés aux teintes vives, verts et rouges, à la paresse de leur démarche, à la brièveté de leur vol. Leur capture est assez facile si l'on y met un peu d'habileté ; mais, sans le moindre bruit, et c'est là qu'ils nous échappent, ils s'envolent brusquement sans qu'on puisse les suivre des yeux. Ils se posent presque aussitôt à quelques mètres de distance sur une de leurs plantes préférées où ils passent souvent inaperçus grâce à leur jolie livrée qui les confond avec les fleurs. C'est dans le réceptacle des inflorescences, dans les tissus des tiges, parfois même à la base des tiges que les femelles insèrent leurs œufs à l'aide de leur oviscape.

Prenons l'exemple de trois espèces assez communes chez nous et que chacun, avec un peu de bonheur, peut avoir l'occasion de rencontrer.

Urophora cardui L. De mai en août sur le grand chardon *Cirsium arvense* SCOP. (circe des champs). La ponte est déposée dans la tige. La larve s'y développe et occasionne sur celle-ci la production de grosses galles. C'est un grand tryptétide parmi les tryptétides (5 à 6 mm.). Le corps est noir, la tête orange, les gros yeux composés sont rouges et verts, les tibias et les tarses roux, les ailes membraneuses, hyalines, barrées de quatre bandes transversales noires, les deux dernières se réunissant au bord postérieur de l'aile.



Galle de *Urophora cardui* L. sur *Cirsium arvense* (Chardon) d'après J. Goedart (1662).

Oxya flavipennis LOEW. En juin et juillet, notamment sur les inflorescences de *Achillea millefolium*. Les femelles déposent leurs œufs dans les tissus de la base des tiges. La larve occasionne la production d'une galle sphérique au collet de la plante attaquée. C'est un petit diptère (3 à 4 mm.) de coloration générale jaune orange ou rousse, les ailes larges, obtuses à l'extrémité, de teinte jaunâtre, semées de petites taches arrondies et transparentes.

Tephritis bardanae SCHRANK. De juin à août, sur *Lappa minor* D. C. (bardane). Cette mouchette (4 à 5 mm.) ressemble assez à l'espèce précédente. Les ailes sont jaunes à la base et s'orientent, au milieu, d'une bande transversale brune, très apparente. Nous pensons qu'il s'agit ici du tryptétide le plus facile à découvrir et à déterminer parmi nos espèces indigènes.

* * *

Nos conclusions seront brèves. Amis de la nature, ne soyez pas inattentifs au cours de vos belles randonnées à travers champs et bois. Mille merveilles s'offrent à vous. A vous de les découvrir. Ce sont les larges panoramas étendus à vos yeux, les horizons immenses estompés de brume, les grands ciels sereins ou tourmentés, la couleur, la lumière, la chanson des ruisseaux perdus dans les verdure ou celle des oiseaux. Ce sont les arbres forestiers pointés vers la

lumière, les haies vives, les bosquets et les taillis jetés en désordre sur la lande... Mais ce sont aussi, plus près de nous et plus modestes, ces innombrables plantes herbacées groupées suivant leurs affinités écologiques et tout l'admirable petit monde des insectes dont chaque représentant possède ses habitudes propres et ses réactions aux circonstances ambiantes qui tiennent du miracle.

Nous ne pourrions assez le répéter : grâce à une attention émerveillée et toujours en éveil, les naturalistes connaissent des moments de surprise heureuse qu'ignorent pour toujours ceux qui passent, indifférents, aveugles ou hostiles à ces petites vies cachées. En vous apprenant à les mieux connaître, nous vous donnons plus qu'une courte leçon. Nous vous apportons des possibilités de joies et d'intérêt nouveaux et insoupçonnés.

Enfin nous terminons, pour ceux qui désiraient étudier cette famille, par la liste des trypétides belges repris dans la Faune de Belgique de Auguste Lameere et représentés dans les collections de l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, sauf ceux dont les noms sont précédés d'un astérisque (*).

Urophora (Euribia) stylata F. — Sur les Chardons, les larves se développant dans les capitules des *Cirsium* et des *Centaurea*. Assez rare.

U. solstitialis L. — Sur les Chardons et les Centaurées, les larves vivant dans les capitules. Assez rare.

U. aprica FALL. — Comme les précédents. Assez rare.

U. quadrifasciata MEIG. — Sur les Centaurées, les larves dans les capitules. Assez commun.

U. Cardui L. — Sur les Chardons cirses ; les larves déterminent de grosses galles dans les tiges de *Cirsium arvense*. Assez rare.

(*) *Trypeta cylindrica* ROB. DESV. — Sur les Bardanes ; les larves dans les capitules de divers *Cirsium*, *Centaurea*, *Lappa*, *Carduus*. Assez commun.

(*) *T. falcata* SCOP. — Sur les Salsifis ; les larves se développent dans les capitules de *Tragopogon*. Assez rare.

T. (Orellia) tussilaginis F. — Sur les Bardanes et les Chardons cirses ; les larves dans les capitules. Assez commun.

T. (Orellia) florescentiae L. (syn. *ruficauda* F.). — Sur les Cirses ; les larves dans les capitules. Assez rare.

T. (Orellia) winthemi MEIG. — Sur le Chardon *Cirsium palustre* ; les larves dans les capitules. Assez rare.

T. (Terellia) serratulae L. — Sur les Cirses ; les larves dans les capitules. Assez rare.

Ensina sonchi L. — Sur les Laiterons (*Sonchus*) et les Sénéçons (*Senecio*) ; les larves vivent dans les capitules. Espèce tardive n'apparaissant que de juillet à septembre.

Sphilographa (Trypeta) zoe MEIG. — Sur les Bardanes et les Sénéçons ; la larve mine les feuilles. Assez commun.

S. hamifera H. LOEW. — Sur le Sénéçon vulgaire. Rare.

S. artemisiae F. — Sur l'armoise (*Artemisia vulgaris*) ; la larve mine les feuilles. Assez commun.

Rhagoletis cerasi L. — Sur les Cerisiers. Rare.

R. (Zonosema) alternata FALL. — Sur les Églantiers ; larves dans leurs fruits. Rare.

Acidia cognata WIED. — Sur les Bardanes et sur les Pas-d'âne (*Tussilago farfara*) ; la larve mine les feuilles. Assez commun.

A. (Myiolia) caesio HARR. — Sur les buissons, endroits humides. Assez commun.

A. (Philophylla) heraclei L. — Sur les ombellifères et les Rumex ; parfois nuisible aux Céleris ; les larves minent les feuilles. Commun.

Oxyphora (Xyphosia) flava GEOFFR. (*Miliaria* SCHRANK.). — Sur les Chardons ; les larves dans les capitules des *Carduus* et des *Cirsium*. Assez commun.

Tephritis bardanae SCHRANK. — Sur les Bardanes ; les larves dans les capitules. Assez commun.

T. hyoscyami L. — Sur *Carduus nutans*, dans les capitules desquels vit la larve. Assez rare.

T. leontodontes DEG. — Sur les gazons ; les larves vivent dans les capitules du Pissenlit. Assez rare.

T. vespertina. LOEW. — Comme le précédent.

T. arnicae L. — Sur *Arnica montana* ; les larves vivent dans les capitules. Rare.

Sphenella marginata FALL. — Sur les *Senecio* et *Achillea* ; les larves vivent dans les capitules. Assez commun.

(*) *Oxyna proboscidea* LOEW. — Sur les plantes basses. Les larves provoquent des cécidies de la grosseur d'un pois au collet de la grande marguerite (*Pyrethrum leucanthemum*). Assez commun.

O. flavipennis LOEW. — Sur *Achillea millefolium*. Assez commun.

O. parietina L. — Sur l'Armoise (*Artemisia vulgaris*) dans la tige de laquelle vit la larve. Assez commun.

- (*) *O. elongata* LÖEW. — Sur les *Bidens*, dans les capitules desquels vit la larve.
- O. (Paroxyna) tessellata* LOEW. — Sur les Pissenlits, dans les capitules desquels vit la larve. Assez rare.
- Urellia (Trypanea) stellata* FUESSL. — Sur beaucoup de composées dans les capitules desquels vit la larve. Assez commun.
- Carphotricha (Ditricha) guttularis* MEIG. — Sur les buissons ; les larves produisent des galles sur les racines de *Achillea millefolium*. Rare.
- C. (Noëta) pupillata* FALL. — Sur les différentes Épervières (*Hieracium*), dans les capitules desquels vit la larve. Assez rare.

En outre des espèces citées ci-dessus, l'Institut R. des Sc. naturelles de Belgique possède dans ses collections belges les espèces suivantes :
Euribia cuspidata MEIG.

- Platyparella discoidea* F.
Rhacochlaena toxoneura LOEW.
Gonioglossum wiedemanni MEIG.
Phagocarpus permondus HARRIS. — Plusieurs fois signalé en abondance dans les habitations.
- Myiolia lucida* FALL.
Cryptaciura rotundiventris FALL.
Chaetostomella onotropes LOEW.
Orellia colon MEIG.
O. distans LOEW.
Acidia biflexa LOEW.
A. corniculata ZETT.
Paroxyna absinthii F.
P. plantagini HALID.
Oxya nebulosa WIED.
Tephritis conjuncta LOEW.
T. matricariae LOEW.
T. ruralis LOEW.
Acanthiophilus helianthi ROSSI.

ENCORE L'OPPIDUM DES ADUATIQUES

par Florent A. CHARLES

La localisation de l'oppidum des Aduatiques a fait couler beaucoup d'encre. Alors que Des Roches et Jules Borgnet l'avaient placé sur la hauteur occupée de nos jours par la citadelle de Namur, De Marne, Gaillot, A. Borgnet, Schayes et Louis Dewez le situaient sur la montagne d'Hastedon. Et en 1882, dans son volume sur la Conquête de la Belgique par Jules César, Victor Gantier nous ramène à Namur, avec force précisions topographiques et un beau plan, intitulé « Le Siège de l'Oppidum des Aduatiques » : on y voit, marqué entre Meuse et Sambre, le « Plateau de l'Oppidum », entouré d'une imposante ligne de circonvallation, garnie de redoutes et franchissant la Meuse du côté de Jambes.

Malgré cela, la localisation de la forteresse attend toujours d'être précisée de façon indiscutable et l'on comprend aisément que M. Charles se soit à son tour attaqué à une énigme si intéressante au point de vue historique.

Il réexamine la question très consciencieusement et, sa parfaite connaissance de la région aidant — il habite Tihange, à un bon kilomètre de Huy, — il arrive à une conclusion très nette. Pour lui, il faut chercher l'emplacement du refuge fortifié dans le « complexe Statte-Huy Petite-Monts Erbonne-Falhize ».

L'enquête de M. Charles est menée avec une conviction louable, digne de lui assurer l'adhésion de ses lecteurs. Pour ma part, écrivant bien loin de la Meuse, je ne puis que souligner la conscience avec laquelle l'auteur développe ses arguments : elle rend sa thèse sympathique et défendable ; aussi son mémoire me paraît-il absolument digne de prendre place parmi les publications d'Ardenne et Gaume.

Ixelles, le 28 décembre 1956.

J. VANNÉRUS.

RÉSUMÉ. — Par l'étude de la topographie ancienne du complexe Statte-Huy Petite-Monts Erbonne-Falhize, des textes de César et de nombreux travaux belges et étrangers, l'auteur croit pouvoir montrer :

Que ce complexe était englobé tout entier dans l'Oppidum ;

Que son accès ayant été de tous temps la dépression qui va de Statte aux sommets d'Entre-deux-portes, c'est sur cette dépression que le double mur de l'Oppidum a été établi et que c'est là que se présenta César pour forcer la place et non à l'est-nord-est du mont Falhize ;

Que l'étymologie de « Huy » est cimbrique c'est-à-dire saxonne ;

Que Huy a été anciennement la ville principale de la région mosane.

Il est des questions qui reviennent périodiquement à l'ordre du jour, soit du fait des progrès de la recherche historique, soit plus simplement parce qu'aucune solution satisfaisante n'a pu en être trouvée.

C'est le cas de l'Oppidum des Aduatiques. L'auteur se croit autorisé à reprendre cette antique question, après tout ce qui en a été dit par toute une pléiade d'historiens mieux qualifiés que lui certes mais dont le dernier travail sur la question date de 75 ans (von Cohausen).

On sait que César, ayant écrasé les Nerviens sur la Sambre (ou la Selle), apprit que les Aduatiques étaient en marche pour leur porter secours et qu'il résolut de les soumettre.

Il se rendit donc dans leur pays afin d'y prendre leur ville (1).

On sait que César en fit le siège en 57 av. J., qu'il la contraignit à se rendre, fit prisonnière toute la population dont il vendit la plus grande partie à l'encan.

Cette ville occupait une position très élevée et possédait des remparts.

De tous les emplacements qui semblent le mieux répondre aux textes, il faut retenir le confluent de la Sambre et de la Meuse à Namur et le complexe des monts Erbonne-Falhize à Huy s/M.

Nous laissons de côté la position d'Embourg qui ne peut convenir qu'à l'Atuatuca (le castellum), étant située trop excentriquement vers l'est, pour servir de refuge national, devant être accessible de toutes parts dans un minimum de temps (2).

Je ne reprendrai pas la discussion des textes de César et des sources qui s'y rapportent. Tous les auteurs anciens ont été fouillés et toutes les interprétations possibles ont été envisagées. Ce qui est encore en suspens est une question d'exégèse entre latinistes.

De ce côté, le point final semble avoir été pratiquement mis.

Parmi les travaux qui ont emporté le plus de suffrages, je citerai ceux de von Göler (3) commentés par A. Hock (4) et les conclusions de la Commission française instituée par le ministère de l'Instruction Publique.

A l'appui de ces savantes opinions, je vais m'efforcer d'attirer l'attention sur des éléments d'appréciation nouveaux ou insuffisamment discutés à mon sens (5).

(1) Ville est employé ici et parfois ultérieurement pour Oppidum, refuge central fortifié.

(2) VON COHAUSEN, *Caesar am Rhein* (1867).

(3) VON GÖLER, *Caesars gallischer Krieg* (1857). J'emploie l'orthographe de M. Meusel dans son édition critique de César.

(4) HOCK, A., *Études sur quelques campagnes de César* (1897).

(5) Le récit de la bataille pour l'Oppidum semble pour une part invraisemblable. Voilà une population considérable, assiégée par un ennemi supérieur en nombre à ses défenseurs. Tous ses biens sont avec elle.

Effrayée par la puissance des assiégeants et séduite par les promesses de César, elle se rend. Mais après quelques heures de réflexion, les hommes font une sortie en masse. Pourquoi ? Pour percer les lignes ennemies ? Ils savent cependant que, même s'ils réussissent, ils ne sont pas de taille à tenir en rase campagne, qu'ils risquent l'anéan-

tissement. Ils acceptent en tous cas la perte de tous leurs biens et sacrifient leurs femmes et leurs enfants, les vieillards qui, de toute façon ne pourront échapper à la colère du vainqueur.

Il est probable, que, si cette sortie a eu lieu, elle n'a été que le fait d'un petit parti de dissidents. Mais César fut sans doute tout heureux de cet épisode pour revenir sur ses promesses et mettre la main sur tout ce qui se trouvait dans la ville, la population y comprise, vendue à l'encan comme du bétail.

Ce récit n'est qu'une tentative pour César de justifier sa conduite ignoble de maquignon devant le peuple de Rome et peut-être apaiser le ressentiment que les pertes subies devant les Nerviens lui ont causé.

Cependant, malgré qu'il heurte notre bon sens, il faut bien suivre César puisque nous n'avons rien d'autre.

Topographie et importance de la position.

La population de l'Oppidum comptait en 57 av. J., au moment du siège beaucoup plus de 60.000 personnes, car César en tua 4.000, en vendit 57.000 et un certain nombre s'enfuirent.

Je suppose au surplus qu'il ne vendit ni les enfants ni les vieillards, faute d'acquéreurs et qu'il laissa une certaine quantité de femmes pour soigner ceux-ci.

Nous savons en effet que trois ans après le siège, Ambiorix, ayant détruit les cohortes de L. Aurunculeius Cotta et Q. Titurius Sabinus, trouva utile, venant de Tongres ou d'au-delà, de se rendre chez les Aduatiques pour les emmener avec lui chez les Nerviens afin d'aller ensemble assiéger Cicéron.

C'est donc qu'il espérait y trouver un contingent.

Les Aduatiques avaient tous leurs biens avec eux. Ceux-ci consistaient à peu près uniquement en bétail, comme il en était des autres peuples belges (1).

Il ressort des *Commentaires*, que le siège dura environ deux mois, en août et septembre. Pendant plus ou moins 60 jours, il a donc fallu que toute cette population puisse s'approvisionner en vivres et en eau. Pour les vivres on peut supposer qu'ils étaient à l'avance emmagasinés sur place. Il ne pouvait en être de même de l'eau et on devait

(1) A l'affirmation que les Cimbres étaient un peuple uniquement guerrier et ignorant l'agriculture (conf. Schuermans) on répondra que c'est dans le Jutland central que fut trouvée l'araire dite de Toemmerby, datant de la période préromaine de l'âge du fer. Des champs du type en lanière et du type large limités par des levées de terre sont encore reconnaissables actuellement, principalement dans le Himmersland. Ces champs sont préhistoriques et datés par les murgers. Cf. Communication de M. Gudmund Hatt dans la Revue de Synthèse, t. XVII, n° 1, p. 78.

Il devait y avoir à l'intérieur de l'enceinte 20.000 à 25.000 têtes de bétail (porcs et bovins) et des chevaux avec sans doute des milliers de chariots.

(2) J'ai déduit des chiffres des *Commentaires* et par déductions, que la population assiégée devait être de l'ordre de 100.000 âmes. Il est vraisemblable, comme je viens de le dire dans le texte, que outre les esclaves vendus et les morts (57.000) il a été abandonné des vieillards et des enfants, sans valeur, laissés peut-être à la garde d'une partie des femmes. Il y eut aussi des rescapés qui se cachèrent ou

pouvoir compter sur 250 m³ environ par jour (2).

Les Aduatiques quand ils choisirent l'emplacement de leur refuge ont dû tenir compte de ces nécessités. Celles-ci se résument comme suit :

Un endroit *entouré* de rochers, fortifié naturellement (3),

Une superficie d'au moins 150 ha ;

La proximité d'une source abondante qui ne pouvait être tarie par l'assiégeant.

La première condition rejette toutes les solutions recherchées au nord du sillon Sambre-Meuse. On n'y trouve aucun site correspondant à la description de César.

La seconde condition exige une très vaste enceinte, fortifiée naturellement.

La troisième condition exige qu'une rivière impossible à détourner, longue ou traverse la position.

Nous voyons que ni Namur ni même le mont Falhize, tel qu'il a été décrit par von Göler ne satisfait entièrement à ces trois conditions.

La position de Namur est trop petite avec ses 70 ha en y comprenant tout le sommet jusqu'aux vieux murs et ses ressources d'eau sont nulles à moins d'y englober le confluent lui-même, ce qu'aucun auteur à ma connaissance n'a estimé vraisemblable. Dans ce cas, le site ne correspondrait plus à la description des *Commentaires*, qui le veut *entouré* de rochers. Enfin Namur fut une ville romaine très tôt

gagnèrent la rive droite du fleuve. Enfin on peut penser que certains éléments de la population parmi laquelle vivaient les Aduatiques et qui fuyaient César, s'enfermèrent avec eux, car à ce moment tous les peuples vivant en Belgique s'étaient alliés devant l'envahisseur.

Les forces mises par les Aduatiques à la disposition de Galba (*Commentaires*, Livre II, par. IV) furent estimées par les Rémois à 19.000 hommes. Mais ce contingent ne constituait probablement pas toutes les forces de la nation. Si on compte un combattant pour 5 habitants on arrive au chiffre de 95.000.

César s'avança avec 7 légions (celles qui combattirent les Nerviens moins une envoyée contre les Vénètes). Si on y ajoute les valets, les cavaliers Numides et les frondeurs (*Comment.*, Livre II, par XXIV) on doit arriver à un chiffre de l'ordre de 50.000 combattants.

Quelle nécessité y avait-il d'employer de telles forces si l'ennemi n'avait pas été nombreux ?

(3) Voir la note 37 du Livre II des *Commentaires* (traduction Ch. Louandre).

c'est-à-dire avant l'invasion des Bagaudes (conf. Schuermans, Ann. Soc. Arch. Namur, t. XVII, p. 53 et suiv.) alors que Fréret a prétendu que l'Oppidum resta désert après sa prise (Acad. Roy. des Insc. et Belles-lettres, t. XLVII, p. 439 et suiv.).

La superficie du mont Erbonne-Falhize n'est que de 80 ha. La région est karstique dans la plus grande partie de son étendue. L'accès à la Meuse par un soit-disant chemin couvert est très discutable. La différence d'altitude avec la Meuse variant entre 30 et 90 mètres, on ne peut espérer trouver de l'eau dans un ou des puits qu'à ces profondeurs (1). Les Aduatiques n'avaient pas les connaissances ni les moyens techniques pour creuser de tels puits (2).

L'auraient-ils pu, que l'exhaure par cordes et seaux se serait avérée insuffisante.

Le complexe Erbonne-Falhize, réunit cependant un certain nombre de conditions favorables qui ont été exposées par von Göler et Hock et je n'y reviendrai pas.

Mais s'il ne constitue pas tout l'Oppidum, il y est cependant inclus.

Le méandre de la Meuse sur laquelle est bâtie la partie la plus ancienne de la ville de Huy (comme j'espère le démontrer) et dont le centre se trouve aux environs de Saint-Victor présentait au temps de César un bien autre aspect qu'à présent.

La géologie et la géographie physique nous apprennent que, dans cette partie de son cours, il existe des rochers calcaires sur lesquels le cimetière de La Buissière est actuellement établi et qui se prolongeaient jusque la Meuse. Ce sont des assises très dures, allongées ENE que le chemin de fer vers Huy-Sud a dû traverser en tunnel. Des carrières, du côté de la Meuse, s'y développèrent que l'on appelait « falises » (3).

Ces rochers ont obligé la Meuse venant du SW, à modifier son cours et à se porter

vers le SE. Dans de pareils cas, on sait que la rive concave, en l'occurrence la rive gauche, est toujours la plus abrupte et que la profondeur y est en général plus grande.

Il existait donc là un roc baigné par la Meuse (le nom lui est d'ailleurs resté car cet endroit s'appelle encore « le Roc ») assez haut, son état actuel le prouve, pour constituer une défense solide.

Le fleuve, après avoir buté contre ce premier obstacle, infléchissait son cours vers le sud et venait butter cette fois, sur sa rive droite, contre le pied du mont Picard qu'il longeait sur plusieurs centaines de mètres. De ce côté aussi le passage devait être impossible.

Rejetée vers le NNE par ce second obstacle, la Meuse venait baigner la base du mont Falhize sur sa rive gauche sur environ 200 mètres.

Enfin à deux kilomètres vers l'aval, ce sont les roches de La Neuville qui viennent baigner la Meuse sur sa rive droite, sur une distance qui, à l'époque, devait être de plusieurs centaines de mètres.

Il ressort de ce qui précède :

1° Que les terrains constituant la boucle de la Meuse sur sa rive gauche (Saint-Victor) étaient inaccessibles le long du fleuve tant sur sa rive gauche que sur sa rive droite, en amont et en aval ;

2° Que pour y parvenir, il fallait traverser la région accidentée qui limite cette boucle du NW ou NE, région constituée par les hauteurs La Buissière-Erbonne-Falhize.

(Subsidiairement, remarquons que l'emplacement de Huy-Grande, rive droite, a dû être privé pendant tout le haut moyen âge de communications faciles vers l'amont et l'aval, et que vers le Condroz il fallait escalader une forte côte pour rejoindre la voie de communication vers l'Ardenne venant d'Ombret. Pour se diriger vers le nord, il fallait traverser la Meuse).

(1) En réalité, j'ai constaté une mare stagnante un peu à gauche du chemin d'Antheit (en allant vers le nord) non loin du chemin qui va vers le cimetière de Statte.

Elle est due à la présence de la bande schisteuse de Famennien, imperméable, qui retient les pluies, et ne contient guère que quelques mètres cubes.

Une réserve profonde pourrait encore se rencontrer dans les niveaux de grès intercalés dans les schistes famenniens, mais, outre qu'il faudrait creuser un puits, avec galerie dans le fond pour la capter, elle ne pourrait être que de faible débit,

vu son aire d'alimentation.

(2) HUBERT H., *Les Celtes*, t. 2, p. 275. Les Bretons (Fir Domnain) auraient cependant creusé des puits mais cela devait être dans les terrains tendres tels que la craie.

(3) Le vocable « Falise » figure dans les actes de location des carrières de La Buissière encore au XVIII^e siècle d'après Monsieur Disery, archiviste de Huy. Il désigne encore actuellement les carrières de Seilles, et celles de l'Amblève à Remouchamp. On le retrouve aussi près d'Hastedon non loin de la Meuse.

La plaine de Saint-Victor était donc d'un accès particulièrement difficile. C'est ce qui explique que les vestiges romains, nombreux à Ombret et dans le ravin de Solière, c'est-à-dire en amont et en aval, n'y ont pas été constatés à ce jour. Il en est d'ailleurs de même pour Huy Grande (rive droite).

Saint-Victor a donc été un cul-de-sac jusque très tard.

La superficie du complexe boucle de la Meuse-Erbonne-Falhize est d'environ 200 ha. Nous retrouvons donc ici toutes les conditions nécessaires de défense et d'habitabilité qu'un refuge national devait présenter et je rejoins, en les motivant, les conclusions de la Commission instituée au ministère de l'Instruction Publique de l'Empire français émises en 1861 de la façon suivante :

« Le mont Falhize est situé sur la rive gauche de la Meuse, en face de Huy. Il occupe la corde de l'arc très courbe que décrit le fleuve en cet endroit. Ses flancs tournés vers le sud ont des pentes très raides, sans être précisément escarpées, mais ils sont couverts par la Meuse et inattaquables. L'armée romaine ne pouvait pas lancer un corps dans la presqu'île, en présence d'une garnison comme celle dont parle César, sans l'exposer aux plus grands dangers. L'attaque ne pouvait donc se faire que par le côté nord, qui présente des escarpements de roc formidables, à l'exception du col très étroit où la montagne se termine au nord-est. César a dû laisser les obstacles du côté sud à leur propre force ou, tout au moins, faire surveiller la rive droite par un poste à Huy ; sa contrevallation n'a embrassé que le côté nord. Elle devait appuyer sa

» droite à la Meuse, en arrière de la Mehaigne, passer par le Château de Wanze, par le mamelon isolé qui occupe le milieu de la plaine et se fermer à la Meuse en face de l'île Soiron, en serrant le plus possible le petit col qui est le seul endroit d'attaque. » Si ce tracé rationnel donne à la contrevallation un développement de quatre mille et quelques cents mètres, nous avons pour notre solution de grandes probabilités. Or, c'est précisément ce qui a lieu. » Nous proposons donc, avec le général de Goëler, de placer l'Oppidum des Aduatiques au mont Falhize ».

Je contredis l'opinion que l'attaque ne pouvait se faire que par le col très étroit, c'est-à-dire du côté du lieu-dit Bois de Huy au nord-est, ou d'ailleurs, le terrain n'est pas en pente, comme le veulent les *Commentaires* mais parfaitement horizontal.

De ce côté la défense était assurée par la présence de deux profonds ravins naturels qui entament les assises calcaires, perpendiculairement à leur direction. Ces ravins ont dû délimiter un réduit à occuper en cas d'extrême urgence. En fait, encore aujourd'hui, ce lieu s'appelle « la forteresse » (1). Il avait été établi contre un ennemi venant tant de l'est que de l'ouest, ainsi que l'atteste l'étonnement de von Göler en constatant que la levée de terre à l'ouest avait son fossé du côté occidental (2).

L'invasion pouvait donc venir aussi de l'ouest.

En parcourant le terrain je constate qu'actuellement de ce côté le plateau d'Erbonne-Falhize est plus ou moins accessible par trois chemins.

(1) Monsieur Disery fait observer que ce nom peut bien ne dater que du XIV^e siècle.

(2) Comme l'a montré von Göler, il est certain que l'extrémité ENE du mont Falhize a été fortifiée. Outre le fossé terminal, reliant les gorges les plus à l'est, encombré actuellement par les crassiers des anciennes usines de Corphalie, il existe encore un remblai reliant les deux gorges les plus à l'ouest, remblai traversé par l'actuel chemin de Falhize, et un mur de pierres sèches au bord de l'abrupt vers Antheit, au NNW de la jonction du chemin de Falhize et de la chaussée de Wareme.

L'épaisseur de ce mur, qui est de 1,50 m environ à la base, exclut, semble-t-il, la possibilité d'y voir un mur de clôture contrairement à l'opinion du major Meyers (voir НОЕСК, p. 12 note) mais je reconnais qu'il ne correspond pas à la description de

César (*Comm.*, Liv. II, par. XXIX). Sa longueur actuelle est d'environ 80 mètres et il est arrasé à la hauteur d'environ 1,20 m. Il est construit en moellons calcaires de petit format, de quelques décimètres cubes, et en général, assez plats comme des moellons préparés pour l'assemblage par assises réglées. On peut estimer comme probable que ce mur était originellement plus long et plus haut, et que ses matériaux ont servi en partie à édifier les constructions des environs.

En ce qui concerne le remblai dont il vient d'être question, je ne suis pas certain qu'il s'agit bien d'une défense, car il est nivelé dans la partie haute du plateau. Est-ce le fait de la culture ? Ou bien ne doit-on voir là qu'une limite de propriété ? Des fouilles à cet endroit pourraient réserver des surprises.

1° Le chemin venant de la vallée de la Meuse, qui conduit à la Porte des Aveugles par la chaussée de Statte.

2° Le chemin de Messe qui part du chemin Sous les Roches et aboutit à la même porte en suivant une direction NW-SE.

3° Le chemin d'Antheit qui part de Leumont et gagne le plateau suivant une direction N-S.

Les chemins 2° et 3° doivent escalader les abrupts et la montée se fait à flanc de coteau dans des conditions très difficiles. Ces passages sont facilement défendables. D'ailleurs, le 2° ne doit pas être antérieur à la construction de l'église St-Étienne du Mont.

César n'avait donc le choix qu'entre le passage par l'actuelle Chaussée de Statte à l'WSW et le passage par l'extrémité ENE du mont Falhize. Ce dernier offrait de grande difficultés : front étroit, bordé de précipices des deux côtés sur une grande longueur, rendant impossible le déploiement des forces, l'utilisation de la cavalerie, tout mouvement tournant, obligeant donc les adversaires à lutter de front.

Les *Commentaires* nous prouvent que César n'acceptait de livrer bataille que sur un terrain favorable.

Ce n'était pas ici le cas.

Reste le chemin par la vallée de la Meuse, c'est-à-dire le passage par l'actuelle Chaussée de Statte à l'WSW.

Nous allons voir comment il a été défendu.

Rappelons les attaques dont Huy fut l'objet, avant l'utilisation de l'artillerie.

En 998, Lambert de Louvain vient assiéger la ville (1).

D'ou vient l'attaque ? De Hesbaye et le combat se livre en plaine, non sur les hauteurs d'Amay pour forcer le passage ENE, mais dans la plaine de Leumont au débouché du chemin d'Antheit vers la Porte des Aveugles.

En 1053, les Flamands de Beauvain V viennent attaquer les faubourgs c'est-à-dire Statte, venant de Hesbaye (2).

En 1300, les Liégeois attaquent par Plumecoq c'est-à-dire à l'W.

En 1328, les Liégeois, très supérieurs en nombre, montèrent à Saint-Étienne et s'avan-

cèrent de nouveau vers Plumecoq où ils furent sans doute contenus. Adolphe de la Marck sortit du château de Huy, le lendemain et vint prendre position à la pointe ENE du mont Falhize.

Au sujet de ce combat, le chroniqueur s'exprime ainsi :

« Le plateau d'Erbonne était très abrupt » et son accès rendu presque impraticable par » la hauteur et la rapidité des pentes. Il » existait trois passages, l'un à l'ouest était » défendu *par des tours et des murs* ; l'autre » au nord était d'un abord difficile ; par le » troisième à l'est, on pouvait gagner plus » facilement le plateau. Les Hutois furent » assez adroits pour se saisir de la position... » Le combat s'engagea par des archers. Les » femmes de Huy apportaient des quartiers » de roc que leurs frères faisaient rouler » sur les ennemis ».

Il en résulte donc, que dans ces combats, les adversaires des Hutois se présentèrent en 998, 1053 et 1300 à l'ouest et au nord-ouest ; qu'en 1328, l'accès ouest était défendu par des murs et des tours ; que le passage par le nord (chemin d'Antheit) fut jugé trop difficile ; que le passage par l'extrémité ENE du plateau de Falhize ne fut tenté qu'à cause des défenses établies à l'ouest et qu'il ne put être forcé malgré une grande supériorité des assaillants (cinq contre un dit le chroniqueur). Il n'est pas fait mention de murs à cet endroit.

Examinons la topographie du passage W c'est-à-dire celui de la vallée de la Meuse, reliant Wanze à la Porte des Aveugles par Statte.

Nous constatons qu'entre les assises calcaires qui constituent en majeure partie le complexe Erbonne-Falhize-La Buisnière, existe une formation schisteuse importante (Silurien) traversée par l'actuel tunnel qui relie Statte à Huy-Nord. Une assise schisteuse, dans des calcaires et grès, provoque toujours une dépression dans le relief et, dans le présent cas, son axe suit à peu près une ligne allant de la gare de Statte à celle de Huy-Nord (3).

(1) TIRON, F., *Histoire du château et du comté de Moha, Annales du Cercle Hutois des Sciences*, t. XVI, 1908, p. 230.

(2) Mélar, dans son histoire de Huy, dit 1059.

(3) La topographie de Huy résulte de la composition géologique de son sous-sol. Si nous faisons

une coupe allant approximativement du Fort à l'église Saint-Étienne du Mont nous rencontrons successivement parmi les formations primaires, métamorphiques, c'est-à-dire très consolidées :

1° les assises du poudingue d'Ombret (visibles rue de la Cloche).

René Dubois, l'historien des rues de Huy, nous apprend que les anciens y avaient établi deux lignes de fortification, l'une sous l'église Saint-Étienne, reliant l'abrupt calcaire à la Mehaigne, l'autre Porte des Aveugles, celle-ci s'ouvrant dans des murs et tours (Basemeal et Val-Notre-Dame) reliant le thier d'Erbonne à la montagne de La Buisnière. Ce sont là les tours et murs de notre chroniqueur de 1328 (1).

René Dubois, qui rapporte ces faits et qui connaît si bien Huy, ajoute (2) : « la porte des Aveugles, isolée, ne se reliant pas au principal système (de défense) de la ville. C'est un ouvrage avancé. Il est possible qu'à une époque très reculée il en fut autrement ».

Le double mur de Statte et de la Porte des Aveugles signalé dès 1328 paraît avoir été édifié par une autorité qui n'était pas celle des possesseurs de Huy-Grande. Les noms de « tour Madame », « tour du Val-Notre-Dame » dépendant de la Porte des Aveugles semblent contemporains du temps où la rive gauche de la Meuse ressortissait des comtes de Moha. Il a été établi en vue de protéger uniquement Huy-Petite, peut-être à une époque très

reculée, où Huy-Grande n'existait encore qu'à l'état embryonnaire c'est-à-dire au haut moyen âge.

Il est antérieur au système couvrant Huy-Grande, dont la Porte Saint-Germain, qui fait partie de ce système, est signalée dès 1053, lors du combat livré par les Hutois aux troupes de Beauvain V (3).

Si le double mur avait été postérieur, il devenait à peu près sans objet pour la protection de Huy-Grande.

Il existe donc une grande probabilité pour que sa construction soit très ancienne.

Quoi qu'il en soit, il résulte que pour protéger Huy Petite-Erbonne-Falhize, c'est la dépression Statte-Huy Nord qui a été particulièrement fortifiée par un double mur et non l'accès par les hauteurs d'Ampsin dont la défense naturelle était suffisante.

Voilà, semble-t-il, un fait bien établi.

Ceci dit, rappelons les textes de César (4).

Livre II, par. XXIX : « les Aduatiques... abandonnèrent toutes leurs villes et les petits forts et transportèrent tout ce qu'ils possédaient dans une place dont la position naturelle était très forte. Des rochers escar-

2° la grande faille eifélienne.

3° les calcaires frasniens sur lesquels repose le Fort.

4° les schistes et psammites famenniens dans la dépression de la Meuse.

5° de nouveau les calcaires frasniens sur lesquels repose en partie le cimetière de La Buisnière.

6° les schistes siluriens sur lesquels reposent l'église Saint-Pierre et la gare du nord.

7° de nouveau les calcaires frasniens qui apparaissent à environ 20 mètres en aval de la bifurcation du chemin d'Antheit et de la rue des Vigne

8° de nouveau les schistes et psammites famenniens dans lesquels s'est creusée la Bonne Vallée à l'endroit du chemin de Plumecocq. A la base de cette formation se rencontre les oligistes oolithiques exploitées parfois comme minerai de fer (Java).

9° les calcaires carbonifères sur lesquels est bâtie l'église Saint-Étienne du Mont.

Toutes les formations primaires sont couchées vers le nord sous l'effet de la faille eifélienne. Leur inclinaison est donc en général vers le sud.

En général, les calcaires sont en relief relatif et les schistes occupent les dépressions.

Nous avons donc, suivant la ligne de coupe :

l'éminence du Fort

la dépression de la vallée de la Meuse

l'éminence de La Buisnière

la dépression Huy Nord-Statte

l'éminence sur laquelle la tour Madame était bâtie

la dépression de la Bonne Vallée

l'éminence sur laquelle l'église Saint-Étienne est bâtie

la dépression entre Falhize et Leumont occupée par les schistes et grès houillers.

Sur ces terrains primaires sont venus se déposer les terrains tertiaires et quaternaires, horizontaux.

Les terrains tertiaires sont représentés par des petits cailloux de quartz blanc et sables dans la partie sud du Mont d'Erbonne.

Les terrains quaternaires sont les dépôts de graviers de la terrasse de la Meuse sur laquelle le quartier de Saint-Victor est vraisemblablement construit et bien visible à Tihange sur une quinzaine de mètres et les dépôts de graviers récents occupant le fond de la vallée de la Meuse d'une épaisseur d'environ 10 mètres et dans lesquels la Meuse a creusé son lit actuel.

(1) DUBOIS, R., *Les rues de Huy*, Annales Cercle Hutois, t. XVII, p. 40.

(2) *Idem*, p. 205 et 20, 408, 626-632.

(3) TIHON, *Op. cit.*

(1) Traduction Charles Louandre, Éd. Fasquelle, Paris.

N. B. De nombreux travaux ont été publiés sur le crédit qu'il convenait d'accorder aux *Commentaires* (voir LOUANDRE, *Commentaires, bibliographie*, p. XVIII). Pour l'opinion actuelle sur cette question consulter les ouvrages de C. E. Stevens et M. Rambeau, nos 49 et 50 de la bibliographie (en fin de l'étude).

Il ne faut pas perdre de vue que ceux-ci ont été rédigés en accord avec les bulletins de victoire que

pés au-dessus desquels elle était assise, la défendait dans *tout le circuit de son enceinte* ; on ne pouvait y arriver que d'un seul côté *par une rampe en pente douce*, mais cette rampe avait à peine *deux cents pieds de large* et elle était fortifiée par une double muraille, très haute, construite *en partie* avec d'énormes blocs de rochers et des pieux aigus ».

Livre II, par. XXX : « lorsque les mantelets furent établis, qu'on eut élevé la terrasse et qu'ils virent *de loin* que nous construisions une tour etc ».

Livre II, par. XXXI : « mais quand ils virent qu'on la faisait mouvoir et *qu'elle approchait des remparts* etc ».

Livre II, par. XXXII : « ils jetèrent du haut des remparts qui étaient devant l'oppidum, une si grande quantité d'armes qu'elles *atteignaient presque la crête du mur* et la plate-forme de la terrasse ».

Livre II, par. XXXIII : « vers le soir, César fit fermer *les portes...* à la troisième veille, ils s'élancèrent tout à coup hors de l'enceinte et attaquèrent nos lignes par le côté qui leur parut le plus facile à escalader. Aussitôt, suivant l'ordre de César, on fit des signaux avec des feux et nos troupes accoururent des forts voisins sur le point menacé.

Les ennemis combattirent avec vigueur, comme devaient le faire, dans une situation désespérée et sur un terrain défavorable, des hommes de cœur, engagés contre une armée qui les accablait de trait *du haut des retranchements* et des forts... Le lendemain on enfonça *les portes* qui n'étaient plus défendues par personne etc ».

Un double mur, avec *des portes*, donnant sur un chemin en pente douce, de deux cents pieds de large.

Les assiégés voient *de loin* construire la tour.

Vers le soir, César fit fermer *les portes...*

Cette relation n'évoque-t-elle pas l'idée de fortifications assez complètes et étendues ?

Un des murs au moins avait plusieurs

portes, car, autrement, pour empêcher les légionnaires d'envahir l'oppidum, il eût suffi de fermer la porte extérieure.

Il me semble que ce système s'accorde mal avec le passage rétréci à l'ENE du mont Falhise, au-delà duquel, comme je l'ai dit, il n'y a pas de pente. Ensuite, quelle nécessité y avait-il d'établir une muraille *très haute* à la crête ouest du profond ravin naturel couvrant à l'est la position ?

Il en est autrement du passage ouest. Le double mur dont parle César et les portes s'expliquent, car ici, le système de défense est plus long et plus complet. Le mur extérieur reliait les abrupts calcaires de Statte à la Mehaigne qui se jetait dans la Meuse à l'endroit de l'actuelle gare de Statte. La topographie ancienne montre que c'est là une première défense facile et, en fait, c'est là qu'ultérieurement la porte de Statte a été placée. Le mur intérieur était établi soit à l'actuelle Porte des Aveugles soit au débouché de la rue du Roc dans l'actuelle chaussée de Statte.

Le chemin qui réunissait ces ouvrages extérieurs et intérieurs était en pente douce. C'était une rampe de quelques pourcents (six au maximum) pas très large. L'actuelle chaussée de Statte n'a pas plus de 60 pieds de large.

Si donc on admet que l'Oppidum couvrait toute l'étendue de la boucle de la Meuse, il a dû être défendu comme le fut Huy-Petite par la suite, peut-être aux mêmes endroits et de la même façon en vertu d'un principe souvent cité de la permanence à travers les époques des emplacements des ouvrages de défense.

César venait certainement de l'ouest et, si les voies romaines se sont superposées aux chemins gaulois, il aurait emprunté les routes III et XXXIV de Gauchez par lesquels il vint déboucher à Antheit. Il se trouva ainsi directement au pied de la dépression, lieu d'élection de toutes les tentatives de pénétration vers Huy-Petite, for-

César avait adressés au Sénat. On ne peut les considérer comme documents impartiaux.

César doit avoir fortement atténué les difficultés de la campagne des Gaules et s'est attribué souvent le plus beau rôle.

Voici comment Lucain (*Belli civilis*, Livre II, vers 565-575, traduction A. Bourger) rapporte le jugement de Pompée sur son rival : « César » sera-t-il vainqueur du Sénat ? Tu n'entraînes » pas tout d'un cours si aveugle et tu n'es pas,

» Fortune, à ce point imprudente. D'où lui vient » cette audace ? D'avoir mis plusieurs lustres à » vaincre la résistance de la Gaule et dépensé une » génération à cette entreprise ? Est-ce pour avoir » fui loin des eaux glacées du Rhin, et, appelant » océan les bas fonds d'une mer incertaine, montré » un dos effrayé aux Bretons qu'il était venu » chercher ? ».

Ce son de cloches ne résonne pas souvent dans les *Commentaires*.

tifiée par la suite comme il vient d'être dit et aussi au temps de l'invasion romaine, pour les mêmes raisons topographiques.

Les Aduatiques, postés sur les hauteurs de Saint-Étienne, virent s'élever la tour de César et quand ils se rendirent compte qu'elle s'approchait de la porte extérieure, ils réalisèrent que toute défense, contre un adversaire muni de tels moyens, devenait inutile et ils se rendirent à discrétion.

Le premier moment de surprise passé, ils se ravisèrent, dit César, et, la nuit, ils se glissèrent hors de leur position, probablement par l'actuel chemin d'Antheit et attaquèrent les Romains, non pas dans la plaine de la Méhaigne, où le gros des troupes avait été massé en vue de l'attaque des murs, mais sur les hauteurs dominant Leumont les plus rapprochées, et au pied desquelles aboutit le chemin d'Antheit. Il n'y eut donc pas de combat aux portes et si des vestiges de la bataille doivent être recherchés, c'est en Leumont qu'il faut fouiller.

Je pense que cette interprétation est acceptable.

Si von Göler n'avait pas été hypnotisé par l'aspect purement stratégique du massif de Falhise, s'il s'était demandé si ce mont chauve pouvait abriter, nourrir et abreuver 100.000 réfugiés et leur bétail pendant deux mois, il serait sans doute arrivé aux mêmes conclusions que ci-dessus, pour autant toutefois qu'il soit venu habiter les lieux un certain temps et qu'il ait connu tout ce qui a trait à la topographie locale dans le détail, ainsi que les diverses façons dont le complexe en question a été attaqué et défendu anciennement.

Il n'en reste pas moins que von Göler a eu le très grand mérite d'attirer l'attention, le premier, je crois, sur le site de Falhise.

Ce qu'on connaît des fortifications reliant

Erbonne à La Buissière ne correspond en rien, faut-il le dire, aux constructions gauloises décrites par César. Mais pendant l'époque romaine et le moyen âge il y eu de nombreuses occasions de moderniser les anciennes défenses.

Origines de la ville de Huy.

Si on accepte ce qui précède sur l'emplacement et l'étendue de l'Oppidum, il en résulte certaines déductions intéressantes.

Huy-Petite y était incluse. Il paraît évident que c'est surtout là et à Erbonne que se réfugia la masse des non combattants. Une fois la place prise, c'est là que finirent par s'établir ceux qui subsistèrent, à proximité de la Meuse et en plaine, à Saint-Victor sans doute, à l'abri des crues de la Meuse (1) et sur le plateau d'Erbonne.

On a objecté qu'il n'y avait plus d'Aduatiques en tant qu'entité après César.

Ce n'est pas mon avis. La preuve en est, que trois ans plus tard, en 54 av. J.-C., Ambiorix, ayant écrasé les cohortes de Sabinus et Cotta, se rend chez les Aduatiques pour aller ensemble assiéger Cicéron (2).

Croit-on, que dans cette course contre la montre, Ambiorix aurait perdu un temps précieux s'il n'avait pas été certain de se procurer un contingent appréciable ?

N'oublions pas que César avait aussi anéanti les Nerviens et on sait ce qu'il en est.

Où était rassemblé le reste des Aduatiques si ce n'est dans leur ville principale ?

Le complexe Erbonne-St-Victor sur lequel Huy-Petite se développa a continué d'être habité après la prise de l'Oppidum et c'est là que vint les exhorter Ambiorix.

On dira encore que ni les Aduatiques ni leur Oppidum ne sont plus signalés dans l'histoire après César.

(1) Au temps de César, l'Oppidum devait déjà constituer une agglomération importante, sinon, comment auraient pu s'y rassembler tout le peuple avec son bétail et les provisions nécessaires, dans le court laps de temps qui existe entre la défaite des Nerviens et l'investissement de la place ?...

César commence sa campagne contre les Belges au début de l'été (*Comm.*, Livre II, par. II). Il est sur la frontière des Belges quinze jours plus tard. Ensuite bataille de l'Aisne, prise de Noviodunum (Soissons ?), prise de Bratuspandium (Bauvais). Il se rend chez les Ambianais et ensuite chez les Nerviens, dans le pays desquels il marche trois

jours. Puis bataille sur la Sambre ou sur la Selle, investissement et prise de l'Oppidum. César avait hâte de se rendre en Italie (*Comm.*, Livre II, par. XXXV).

Comme on considère généralement que le siège de l'Oppidum a duré deux mois (du 15 août au 15 octobre ?), on voit qu'il dut y avoir très peu de temps entre la bataille contre les Nerviens et l'investissement.

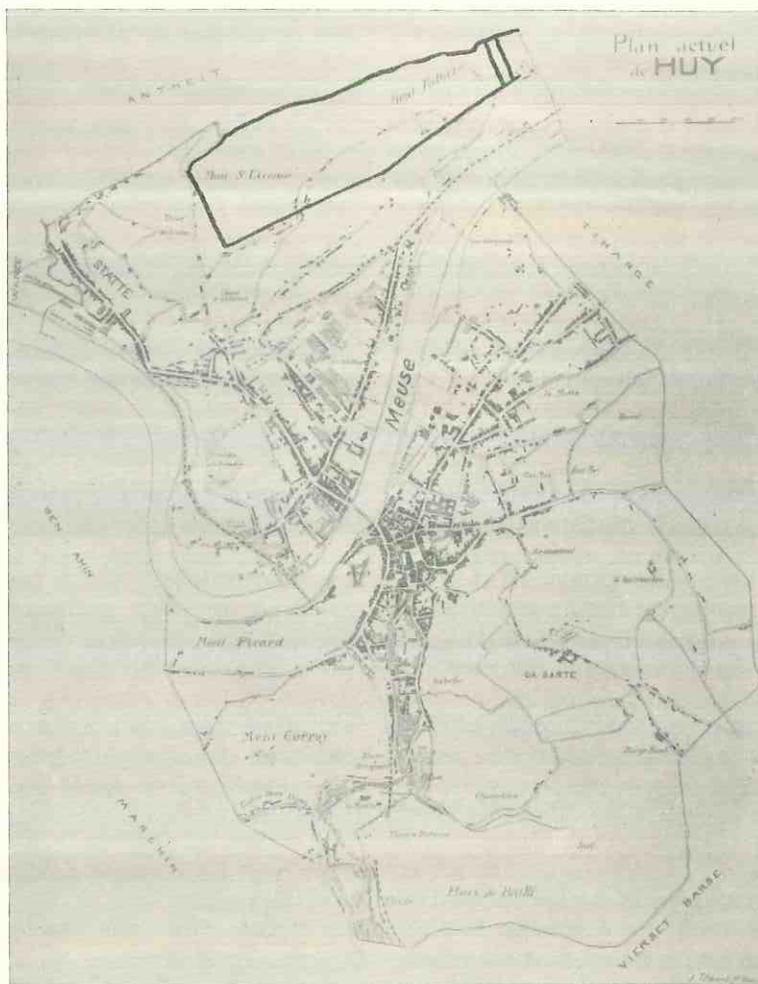
(2) Si l'Atuatuca se trouvait à Tongres ou plus à l'est, Ambiorix a suivi la route n° XIII de Victor Gauchez (*Topographie des voies romaines*, 2^e partie), jusqu'aux tronçons de route XXXIII et XXXV.

En ce qui concerne l'Oppidum, il n'avait plus aucun objet car son rôle de camp retranché devenait inutile du temps de l'Empire.

Les Romains, ayant soumis la contrée, ce trop vaste emplacement, qui nécessitait de nombreuses troupes pour sa défense,

raient être l'un notre Oppidum et l'autre Dinant ou Namur, mais aucun vestige romain n'a été, à ce jour, retrouvé à Erbonne-Falaise.

Quant aux Aduatiques, du fait qu'on n'en parle plus, il est extrêmement hasardeux d'en déduire qu'ils étaient tous exterminés.



Plan actuel de Huy (Musée Communal de Huy) d'après M. Jean Tilmont, Dr. en Géographie.

Sur ce plan nous avons porté en trait gras l'emplacement approximatif de l'oppidum tel qu'il a été jusqu'ici envisagé.

Conformément au texte de l'auteur, les limites de l'oppidum doivent longer toute la boucle de la Meuse.

était trop loin de la frontière barbare et si, plus tard, la Meuse fut fortifiée par Drusus, Julien et peut-être Antonin, ce ne fut que par des fortins.

Remarquons toutefois que Julien aurait installé trois camps « en ligne droite » sur la Meuse, dont l'un était sans doute Caster près de Maestricht. Les deux autres pour-

Il en a été de même des Éburons que César prétendit avoir anéanti. Cependant Strabon (Livre IV, chap. III par. 4) et, au IX^e siècle, Eginhard les renseignent encore (1). N'a-t-on

(1) WAUTERS, *Nouvelles études sur la géographie ancienne de la Belgique*, Revue trimestrielle, Bruxelles, 1867.

pas trouvé à Metz une inscription consacrée à un *soter* (protecteur) des Éburons, de beaucoup postérieur à leur soit-disant anéantissement ? En réalité, un grand nombre de ceux qui échappèrent furent désignés sous l'appellation générale de Tungri, qui comprenait les Éburons et leurs clients c'est-à-dire les Condruses, Paemanes, Seignes etc. (1). Pourquoi ne pas y joindre les Aduatiques vivant sur les frontières des Condruses tellement diminués qu'ils durent se soumettre à d'autres ? Cet ensemble aurait constitué les Germani de César et de Tacite.

Les Aduatiques n'ont donc pas été anéantis totalement, ni après le siège, ni après le carnage des Éburons. Avec beaucoup d'autres Belges qui fuyaient les Romains, ils continuèrent d'habiter, plus ou moins ignorés et sans histoire, les parties les plus aptes de leur ville, où ils finirent par se romaniser. Cette ville s'appelle actuellement Huy mais nous verrons par la suite que ce vocable provient du vieux danois (saxon ou cimbre) Høghen qui signifie « les hauteurs » et qui se prononce à peu près « hoïn ».

Au cours des invasions, la nécessité se fit sentir de relever et d'adapter les anciens murs vers Statte. C'est l'origine des fortifications dont les dernières éditions, signalées par René Dubois, sont sans doute la Porte des Aveugles, avec ses tours et murailles adjacentes, et la Porte de Statte et ses défenses.

L'hiatus entre le moment où l'Oppidum abritait les Aduatiques et le moment où Huy apparaît dans l'histoire comme ville relativement importante n'est pas tellement grand.

Sans parler des monnaies d'Antonin (138-161) trouvées au Fort, d'après Maurice de Neumoustier, on sait que Huy possédait, du temps des Mérovingiens (426-752), un atelier très important, qu'au IV^e siècle il aurait

été évangélisé sur sa rive droite, qu'il est cité par l'Anonyme de Ravenne (Édition de 1722, p. 782) qui l'appelle Oïn ou Oïm suivant les manuscrits et qui la cite en même temps que Dinant, Namur et Maestricht, villes importantes du haut moyen âge. Oïn est évidemment écrit pour Hoïn. L'orthographe ne doit pas nous étonner car Liège, à ce moment infime bourgade, est également citée et n'est pas mieux écrite (Néonigo = Leodio = Leudegus etc.) (2). De même l'emplacement entre Namur et Dinant n'est pas respecté. L'Anonyme passe pour avoir écrit au VII^e siècle.

On peut donc en déduire que Huy avait déjà une certaine importance du temps des grandes invasions (V^e siècle). Je reviendrai sur ce sujet.

La ville aurait donc mis cinq siècles à se développer à l'abri de ses montagnes et de son fleuve. Pendant cette période, une tranquillité relative régna jusqu'en 176 et peut-être jusque vers 250 (mort de Décimus).

Huy-Petite serait le berceau de la ville actuelle, elle aurait été primitivement établie sur les hauteurs et ses premiers habitants furent les Aduatiques, c'est-à-dire les Cimbres, dont l'origine est germanique pour les uns, celtique pour les autres (3).

Ces Cimbres, on les retrouve établis dans la partie centrale du Jutland vers 140 av. J.-C., où Éphore les signale déjà au IV^e siècle av. J.-C. (4). Vers cette époque, poussés hors de chez eux par un raz de marée ou plutôt une lente invasion de la mer, ils se joignent aux Teutons leurs voisins et descendent vers le sud.

Après avoir été repoussés de Bohême, ils traversent la Suisse, culbutent plusieurs armées romaines et se séparent. Les Teutons se répandent dans une partie de la Gaule, tandis que les Cimbres entrent en Espagne où ils se font arrêter par les Celtes. Ils en

(1) TACITE, *Mœurs des Germains*, Chap. II, cf. Fréret, p. 438.

CÉSAR, *Commentaires*, Livre II, chap. IV.

(2) MIGNE, *Patrologia latina*, t. XCIV. *Venerabilis Bedae*, t. V, p. 1047, « Editio Coloniensis : Tungrensi diocesi Leodio Villa Publica natale sancti Lamberti Episcopi ».

« Editio Bollandiana : *Florus in A. T. L... in Gallia in Villa quae dicitur Leudegus...* ».

Nous voyons qu'en quelques décades le nom de la petite bourgade, devenue Liège, est écrit bien différemment. Rien d'étonnant à ce que « Oïn » ait été écrit pour « Hoïn ».

(3) SCHMIDT, L., *Allgemeine Geschichte des germanischen Völker*, s. 144, note 2.

SCHÖNFELD., *Wörterbuch* etc., s. 64.

HUBERT, H., *Les Celtes*, p. 31 vol. 2.

Note de l'auteur. Des chefs cimbres tués ou faits prisonniers à Verceil, portaient des noms celtiques : Boiorix, Caesorix et peut-être Claodicus.

Amédée Thierry dans son *Histoire des Gaulois* prétend que les Kymris, les Cimbres et les Belges ont la même origine.

(4) SCHÖNFELD, *Op. cit.*, s. 63-64.

BREMER, O., in Paul Herm., *Grundriss* etc, Bd. 3 s. 793, Ed. Strassburg 1900.

ressortent en 103 av. J.-C., remontent vers le nord mais se font arrêter à nouveau, par les Belges cette fois. Le butin ramassé en Gaule et en Espagne est confié à une garde de 6.000 hommes qui, après des vicissitudes diverses finit par s'établir, en partie sur les bords de la Meuse selon l'opinion généralement reçue. Le gros de la troupe redescend vers le sud et se fait écraser par Marius, le 30 juillet 101 av. J.-C. (1).

Qu'on veuille bien m'excuser d'avoir donné ces détails. Ils montrent que les Aduatiques sont arrivés en Belgique, *venant du sud et non du nord-est*; que la partie du territoire des Éburons qu'ils annexèrent se trouve non au NE de leur territoire comme cela devrait s'expliquer s'ils étaient venus du NE, mais au SW ce qui est plus compréhensible puisqu'ils venaient de cette direction.

Cela explique pourquoi la position de Huy a les plus grandes chances de s'être trouvée dans la région centrale et la plus peuplée du pays des Aduatiques.

Un peu d'étymologie.

Commençons par rappeler que les Aduatiques étaient les descendants des Cimbres et des Teutons (César, *Commentaires*, Liv. II, par. 29) certainement plus cimbres que teutons, car ces groupes, comme je viens de le dire, se séparèrent et ce sont les premiers qui remontèrent vers la Belgique vers 103 av. J.-C., venant d'Espagne, les seconds étant restés dans le midi de la France.

Pour l'édification du lecteur, je crois bon de traduire ici les derniers paragraphes de l'étude de F. Matthias, sur les lieux d'origine et le nom des Cimbres, étude presque impossible à trouver en Belgique, et qui, bien qu'assez ancienne (1904) résume très bien les connaissances à l'époque sur ce peuple.

« Comme il était vraisemblablement connu » des peuples civilisés de la Méditerranée, » dès le IV^e siècle avant le Christ, les Cimbres, » puissante race de la presqu'île entre la » mer du Nord et la Baltique, appelée alors » et plus tard cimbrique, l'habitaient dans » son ensemble ou, tout au moins, dans les » territoires fertiles de la côte, depuis le » cap Skagen jusqu'à l'embouchure du » Wésér, où ils rejoignaient le territoire » des Teutons.

» Là, par suite de l'affaïssement séculaire

» de la côte allemande de la mer du Nord, et » conséquemment à la lente invasion de » la mer, les terres cultivables diminuèrent » de plus en plus alors que la population » augmentait par suite de la prolifération de » la race germanique, créant ainsi le besoin » de terres nouvelles.

» Pour cette raison, une grande partie » des Cimbres délaissa les côtes menacées, » quelques années avant 113 av. J.-C., pour » chercher vers le sud un nouvel habitat, à » l'exemple des Celtes.

» Les Teutons, qui se trouvaient dans la » même obligation que leurs voisins du » nord-est, suivirent quelques années plus » tard.

» Les causes et le développement de toute » la randonnée a déjà été rapportée exactement par Posidonius d'Apamée, seulement son récit est à interpréter, partiellement autrement qu'il ne l'a été jusqu'ici.

» Lorsque les Cimbres furent anéantis » ainsi que les autres émigrés, un contingent appréciable continua de subsister » dans la vieille patrie.

» Peut-être déjà en 89 et au plus tard en » 63 av. J.-C., le roi du Pont Mithridate leur » demanda leur participation à un raid » contre Rome.

» En 58, le nom d'un chef souabe « Cimberius » de l'armée d'Arioviste, atteste » la présence des Cimbres. Les auteurs » grecs du premier siècle av. J.-C., comme » Philémon, les signalaient encore et la » carte de l'Empire romain par Agrippa, » comme il apparaît dans Mela et Pline, » les situait sur les côtes de la mer du Nord. » Strabon montre, en l'an 18 et 19 ap. J.-C., » sur la base de renseignements sûrs, que » les Cimbres, de son temps, étaient établis » entre le Weser et l'Elbe, d'où, vraisemblablement, comme le disent l'inscription » d'Ancyre et Strabon, une délégation expiatoire fut envoyée à Auguste, sous la » pression des armes romaines.

» Ces faits sont attestés par Tacite dans » ses *Mœurs des Germains* (89 ap. J.-C.) qui » écrit vraisemblablement d'après les récits » d'un témoin oculaire, lequel avait vu les » formidables constructions des Cimbres que » cet historien a décrites.

» Parmi elles, s'entendent vraisemblablement les gigantesques enceintes murales » et fossés situés entre les embouchures

(1) SCHMIDT, L., *Op. cit.*, s. 144-147.

» de l'Elbe et du Weser, près de Sievern
 » dans le pays des Wursten, lesquelles doi-
 » vent être les plus grandes de l'Allemagne
 » du Nord. Ptolémée, qui écrit en 150 ap.
 » J.-C., connaît encore ces Germains seulement
 » à la pointe nord du Jutland. De ce qu'ils
 » étaient établis là pendant tout l'Empire,
 » est attesté par trois inscriptions votives
 » de ce temps dédiées à Mercurius Cimbrus
 » ou Cimbrianus, c'est-à-dire au Wotan
 » cimbre, en plus de deux mentions sous
 » Claude.

» Les derniers cimbres ont dû prendre
 » part comme les autres races de la pres-
 » qu'île à la grande invasion vers les îles
 » britanniques.

» Cependant leur mémoire a survécu au
 » temps. Encore aujourd'hui, une province
 » porte leur nom près du Lymfjord, le « Him-
 » merbärsyssel » ou le « Himmerland ». Le
 » nom est dérivé du vocable vieux germa-
 » nique « Kimba » répandu le long de toute
 » la côte de la mer du Nord et qui signifie
 » « bord », « rive ». Cimbre signifie donc
 » « gens du bord, des côtes ou encore « gens
 » du bord de l'eau ».

Il résulte notamment de ce qui précède que
 postérieurement à l'établissement d'une colo-
 nie cimbre chez les Éburons, il y eut encore
 un peuple cimbre au Danemark. Ensuite que
 le vocable « cimbre » peut se traduire par
 « riverain » (Kim = bord, Bar = homme).

Cette colonie cimbre conserva longtemps
 son individualité et resta distincte des
 Germani chez lesquels elle s'établit. Elle a
 dû laisser une empreinte durable dans le
 terroir. Je crois donc pouvoir poser en prin-
 cipe que la langue cimbre, c'est-à-dire saxo-
 ne ou tout au moins nordique (norrois),
 peut y être recherchée en premier lieu et
 autant que possible dans les noms de rivière,

de montagne et ensuite dans les lieux-
 dits.

Le vocable « Cimbre ». La première graphie
 en est donnée par Éphore au IV^e siècle av.
 J.-C., (1). C'est *Κιμβροί* que les romains écri-
 vent « CIMBRI ». Polyæen au 2^e siècle ap.
 J.-C. l'écrit *Κιμβροί*. Au IX^e apparaît « UM-
 BRI », « CYMBRI ». « CYBRI », au X^e « IMBRI »,
 « CINPORI », *Κεμβροί* « CONBRI », au XIII^e
 « CYBRI », au XIV^e « CUMBRI » etc. (2).

Le nom que les Cimbres ont donné à
 leur ville principale, doit contenir un radical
 cimbre ou nordique qui, si Huy a l'origine
 que je lui suppose, doit se retrouver dans
 ses graphies primitives.

Ces graphies sont :

Oïm ou Oim (Hoïm ou Hoïm) dont j'ai
 parlé (VII^e siècle) ;

Choae (qui se prononce a peu près Hoé),
 qui se trouve sur les monnaies émises à
 Statte à l'époque mérovingienne (428-752) ;

Hogio (744) ;

Hoïm et Hoïum (1155) ;

Hoïo, Huum, Heu, Hoy qui figurent dans
 nos archives entre le XII^e et le XIV^e siècle ;

Hoygen, Haugue, Hayge, Heuge, Heuwe
 qui figurent dans les archives de Francfort
 du XIV^e siècle (noter la présence du g) (3).

Le radical est l'ancien nordique « hōgh »
 devenu Haug, Hayg, Heug, Hoï, Hoe, Huu,
 Heu, ainsi que j'espère le démontrer par
 la suite.

Mais ce radical n'est pas spécial à Huy
 (la ville). Dans le bassin de la Meuse, on
 pourrait presque dire sur ses bords, on le
 rencontre encore dans :

Houille : affluent de la Meuse à Givet,
 Huia 924.

Houyet : sur la Lesse, Huyet 1558.

Hileau : affluent de la Lesse (Huliaive).

Hulsonniaux : à l'est de Waulsort, Huy
 les Oneals 1361.

(1) SCHÖNFELD, *Op. cit.*, s. 63-64.

BREMER, O., *Op. cit.*, s. 791-793.

(2) Note de l'auteur. — F. LOT, d'après L. Schmidt et d'autres, fait provenir « Himmerland », et « Himbaersyssel » (ou Himmersyssel de anciennement Himbusyssel) de Kimber mais SCHÖNFELD, *op. cit.*, s. 64, n'est pas de cet avis, car les anciens, dit-il, n'ont jamais, même dans les variantes, écrit Kimber avec Ch ou H initial. Je me suis conformé à la majorité des auteurs. Quoi qu'il en soit, les historiens nous ont fixé sur l'habitat des Cimbres.

C'est la graphie d'Ephore, au IV^e siècle av. J.-C., qui a donné naissance à toutes les variantes dont il vient d'être question,

On peut se demander si l'alphabet grec était capable de traduire exactement les gutturales nordiques. Rappelons avec quelle désinvolture, certains explorateurs ont écrit les noms géographiques dans leurs découvertes. De toutes façons, « Cimbre » ne représente pas la véritable prononciation qui se rapproche beaucoup plus de Kimber, avec la diptongue décomposée.

Notons que les variantes ont commencé à se multiplier vers le IX^e siècle. Je me demande s'il n'y a pas là une relation avec le déchiffrement des runes.

(3) AMMAN, H., *Huy an der Maas in der mittelalterlichen Wirtschaft*, in *Cercle Hutois des Sciences*, t. XXIV, p. 392-393.

Hoyoul : affluent de la Meuse venant de Rhisne, Hoyolus 1245.

Hoyoux : ruisseau à Noville-les-Bois.

Houyoux : affluent de la Meuse à Samson, Hoyolum 1253.

Hoyoux : affluent de la Meuse en face de Huy, Hoïo 875.

Hoyoux : lieu-dit à Herstal sur un ruisseau descendant de La Préalles, Hoyolus 1078.

Hoyoux : hameau de Bilstain (1).

Heugem : hameau en amont de Maestricht, Hoïn 1155.

On pourrait faire des recherches en ce qui concerne Hun et Houx.

Or, *la région mosanne est celle attribuée généralement aux Aduatiques.*

J'ai donc recherché dans le Himmerland actuel et les régions voisines, d'où pourraient provenir les formes ci-dessus.

Voici les graphies actuelles que j'ai trouvées, sur une carte à l'échelle du 1 : 1.290.000, qui ne renferme donc qu'une petite partie des lieux géographiques.

Dans le Himmersland : Hammershoï, Ellidshoï, Frederikhoï et autres.

Dans le Seeland : Bronshoï (au nord de Copenhague)

Dans le Varsyssel : Hoe.

Dans la province d'Aarhuus : Bavnehöi.

Dans l'île de Fionie : Huusby et Höiby (by signifie village).

Dans l'île de Far-Oer : Hoynebue.

Dans les Orcades : Hoy (près de Scapa-Flow) avec son sommet à 433 m.

Sur le Weser au SE de Brème : Hoya.

N. B. Je ne parle pas de Hoyos en Estramadure, à l'Est de Coïmbra, la Conimbriga des Romains cependant très évocatif.

J'ai examiné les cartes d'Allemagne centrale, de Suède, de Norvège, des Iles Britanniques et d'Irlande. Je n'ai rencontré aucun nom de ville ou village qui puisse dériver de Höi, Hoe, ou Huu, sauf dans le duché d'Anhalt où se trouve la ville de Hoym.

Höi, Hoe, Huu et analogues sont donc *caractéristiques* du pays dont les Cimbres sont originaires ou des régions dans lesquelles ils ont émigré.

Höi est l'écriture phonétique française du danois Høj. Au sujet de la signification de ce dernier radical, j'ai interrogé la faculté des lettres de l'Université de Copenhague, dont le doyen, Monsieur H. Sten, a bien voulu me communiquer les renseignements suivants lui fournis par Monsieur K. Hald, professeur de langues nordiques à la dite Université :

« le dernier élément des noms Hammershøj, » Ellidshøj, Frederiskhøj,... est le mot » Høj, vieux danois høg, norrois haugh ; » dans les noms de lieu, il a ordinairement » le sens spécial de « tertre funéraire ».

Si dans le Jutland, l'ancien danois høg a abouti au høj actuel, il n'y a, semble-t-il, aucune raison pour qu'il n'ait pas abouti au hoï ou heu dans nos régions puisque les anciens danois y ont séjourné, et y ont fait souche.

Hoï et høj ont pratiquement même prononciation. Dans høj, le j se prononce comme l'y dans le mot anglais « Yard », c'est-à-dire comme i et l'ø ou ö qui n'a pas de correspondant dans notre langue (2) doit se prononcer intermédiairement entre o et eu, ce qui donne pour l'ensemble hoï ou heüi.

La plus ancienne graphie de Huy est Oïn (Hoïn). L'n final doit représenter un pluriel. Actuellement l'allemand höhe (la hauteur) donne höhen au pluriel de même que høg devait donner høggen.

Rapprochons høggen (prononcer heüigen) de Hoygen, Hauge, Hayge (graphies allemandes de Huy au XIV^e siècle), il n'est pas difficile d'y reconnaître la filiation.

De même Oïn, Hoïn, Huum viennent de høggen (Heugem = Hoïn, bulle d'Adrien, 1155, voir plus haut).

Høggen, vieux saxon ou cimbrique, signifie les hauteurs, les collines telle est la signification du premier vocable qui a désigné les divers Huy.

Cette signification convient-elle aux sites ?

Hulsonniaux (Huy les Oneals 1361) est situé à la cote 210 env., la Meuse étant à la cote 100 environ.

Hulplanche (Huy la Planche) est situé à la cote 140 environ, la Meuse voisine étant à la cote 80 environ.

Pour Heugem (Hoïn 1155) on n'est pas fixé sur l'emplacement exact de ce fief de l'Église de Liège.

Par analogie, Huy, la ville (Oïn au VII^e siècle), devait se situer à l'origine sur les hauteurs d'Erbonne-Falhise. C'est conforme à l'idée défendue ici.

Les renseignements du Professeur K. Hald, pourraient faire supposer que les différents « Huy » ont reçu leur nom du fait de la présence d'un ou de plusieurs tertres

(1) CARNOY, A., *Dictionnaire étymologique.*

(2) MALLET, *Antiquités nordiques.* Traduction anglaise de Bishop-Percy, p. 544, Londres 1898.

funéraires sur ou dans les environs de leur territoire.

Je pense qu'il n'en est pas ainsi car au Danemark, les noms en høj pris comme exemple par M. Hald sont composés de deux termes.

Ainsi Hammershøj peu signifier tombe de Hammer, tombe étant ici sous forme de tertre.

Dans notre région il n'y a pas d'association de ce genre, les vocables étant limités à leur radical. Les formes danoises les plus proches sont Høiby qui signifie village de Høi ou encore Hoyne bue qui signifie cercle de montagnes, de hauteurs.

Quoi qu'il en soit, « Huy » a pour origine un vocable vieux danois c'est-à-dire saxon ou cimbre (conf. Jacob Grimm).

C'est un argument nouveau qui apporte la preuve que la boucle de la Meuse à Huy a été occupée du temps des Aduatiques.

Passons maintenant aux noms de rivière dérivés de Hoio (875) et Huia (924), dont on compte une demi-douzaine d'exemplaires dans le bassin de la Meuse.

Notons que le mot danois « aa » signifie rivière et provient du vieux nordique « à » qui se prononce comme « oa » dans l'anglais « broad » (1).

Si nous lui associons høi (anciennement høg) nous obtenons høi - aa, qui se prononce à peu près « hoyau » et signifierait la rivière du tertre ou de la colline et serait en somme un nom générique qui signifierait torrent.

Le ressemblance avec les houyoux, hoyoux hoyet, houille, n'est-elle pas frappante ?

Godelfroid Kurth avait été frappé de la présence de nombreux vocables dérivant du radical « høi » confinés dans le bassin de la Meuse. Ce qui précède permet une explication.

Les toponymes en baye, bais, pourraient aussi faire l'objet de recherches. En danois actuel « by » signifie village, cité, bourg et quantité de noms de lieu sont terminés par « by ». Par exemple dans l'île de Seeland, il existe « Halleby aa » qui peut se traduire par rivière du village de Halle.

(1) MALLET, *Op. cit.*, p. 544 et 547.

(2) BISHOP PERCY, *Op. cit.*, p. 551.

(3) PLUMMER, *Venerabilis Baedae*, op. historica, t. I, p. LXXII et t. II, p. 336 et 340.

(4) SCHUERMANS, *Les Aduatiques sur la Meuse*, p. 46 du tiré à part. *Annales Soc Arch. de Namur*, t. XXI.

Près de Haccourt nous avons Hallembaye (Halonbei 1147), en wallon Hellebaï, sur le ruisseau du même nom. Non loin de Haccourt nous avons Amby, et Aaz dont on pourrait rechercher l'origine dans le vocable vieux saxon Os = Dieu.

Parmi les mots en « bais » certains ne peuvent s'accommoder de bais = beek. Notons qu'ils sont tous situés à l'est de la Dyle.

Thorembais ne signifie-t-il pas tout simplement : village de Thor ?

En ce qui concerne « Freyr » dont je connais trois exemples, les roches près d'Anseremme, la forêt près de Saint-Hubert et Freyr près de Marche, on sait que les anciens nordiques en faisaient la déesse du Soleil, considérée comme génitrice (2) (du danois frø = semence).

Couthuin (Cuthuin) (3) est un nom saxon c'est-à-dire cimbre.

Les recherches pourraient ne pas se limiter aux noms de lieux et de rivières. Je serais curieux de savoir pourquoi certains noms propres, Hella, Hela, Helas etc. sont si nombreux dans la région de Huy alors qu'ailleurs ils ne constituent que des exceptions.

On sait que Hela est une déesse de la mythologie nordique et Heilla signifie heureux en vieil islandais. (Voir le glossaire du poème nordique « Prose Edda » dans Mallet, traduction Bishop Percy, op. cit. p., 554 et 381 note).

Quoi qu'il en soit, si la langue des Cimbres a laissé des vestiges où ils se sont établis avant César, c'est par l'étude de ces vestiges qu'on délimitera leur aire d'établissement. Dès à présent on peut prévoir qu'elle s'étend sur la Meuse et certains de ses affluents, au moins depuis Givet jusque Maestricht, sauf peut-être sur la rive gauche entre Givet et Namur. Ainsi seraient confirmées les opinions de Schuermans et de Becquet (4). Peut-être une partie du Brabant wallon y était-elle incluse jusque la Dyle.

Il semble que les territoires de Huy-Grande et de Huy-Petite-Statte-Erbonne-Falhize sont caractérisés différemment (5). Les seconds contiennent un certain nombre de topony-

BECKET, A., *Ann. Soc. Arch. de Namur*, t. XVII, pp. 419, 422 etc.

(5) Jean d'Outremeuse. — Cet auteur raconte que lorsque Saint-Maternelle vint évangéliser les habitants de Huy « ils estoient tous des Sarasiens » c'est-à-dire des païens. Cf. VANNÉRUS, *Les Limes*, p. 277. Cette remarque fait penser que les

mes germaniques (1) dont après M. J. Herbillion (2) on peut encore discuter comme suit.

Statte (3). Pourrait provenir de l'ancien haut allemand qui signifie le lieu, la place, mais aussi de *Stata* qui signifie endroit commode, aide. Cela pourrait, en somme, évoquer l'idée d'un relais de chevaux de trait à la base de la montée, impliquant celle d'un arrêt, signification conservée encore dans notre wallon (*stater* = s'arrêter).

Stall	1 ^o anc. haut. all.	= Stal : écurie, lieu, place, demeure
	2 ^o anc. haut. all.	= Stollo : poteau, pieu
Stahl	ancien nordique	= Stal : acier
Stuhl	ancien saxon	= Stôl : gericht Stuhl : siège de justice (7)
Borch	1 ^o anc. haut. all.	= Berg : mont
	2 ^o ang.-saxon	= Beorh : tombeau
	2 ^o ang.-saxon	= beorgan : protéger, mettre en sûreté
	4 ^o prégermanique	= Bhergh : hauteur, éminence
	5 ^o germ. prim.	= boron : creuser
	6 ^o anglo-saxon	= borian : creuser
	7 ^o anc. haut. allem.	= Burg : lieu fortifié

et on en trouverait d'autres.

On se rend compte qu'il n'est pas facile de reconstituer le sens premier de *Stalbor*.

Cela pourrait être :

- montagne de fer
- exploitation de fer (ferrière)
- siège de justice.

habitants de Huy l'étaient particulièrement, qu'ils se distinguaient des autres populations à ce sujet.

Deux monnaies frappées à Huy portent la mention *CHOE CASTR.* et *CHOAE FIT.* Cette dernière montre à l'avers une tête chevelue crépue, semblable à une résille et le personnage est revêtu d'un vêtement orné d'un double rang de perles. Au revers, une croix haussée, posée sur le globe du monde. Elle est du *monetarius Landegisilos*.

Ces monnaies sont considérées toutes deux comme mérovingiennes.

DUBOIS (*loc. cit.*, p. 337, 593, 629) dit qu'il y avait jadis deux ateliers monétaires, l'un à *Statte*, l'autre à Huy. Celui de *Statte* était situé dans l'actuelle rue de *Statte*, dans un immeuble appelé « al manôie ». Il aurait cessé de fonctionner en 1312. Ses produits étaient marqués « *LESTAT* ». L'emplacement de l'atelier de Huy n'est pas connu.

La monnaie ci-dessus portant la croix, doit avoir été frappée au plus tôt à l'aurore du VI^e siècle et au plus tard vers le milieu du VIII^e siècle.

En ce qui concerne celle portant la mention « *CHOE CASTR.* », elle doit être antérieure au V^e siècle ou de ce siècle, car le V^e siècle marque la limite de l'emploi du terme *Castrum*. C'est l'opi-

Cependant, la configuration de la rive gauche du fleuve en amont du Roc est favorable à l'établissement d'un port fluvial. De ce fait « *laedstat* », lieu de chargement, est très vraisemblable.

Stalbor. — Ici, le cas est plus ouvert.

Première graphie connue : *Stalborch* (1140) (4).

Deux radicaux : *Stal* et *Borch*, le premier au génitif.

Stallburch (1182) près de *Siegburg* dans une région riche en fer, est actuellement *Stahlberg*.

Stoliberg castrum (près d'Aachen) est actuellement *Stollberg* dont la signification serait : siège de Justice.

Pour ce qui me concerne, et par analogie,

nion de A. Dauzat reprise par J. Vannérus (*Les Limes*, etc., p. 66), ce vocable étant remplacé par la suite par *castellum*.

Des deux monnaies ci-dessus, celle portant la mention *Choe Castr.* paraît la plus ancienne.

Je pense qu'avant le V^e siècle, *Choe sur la rive droite*, n'avait pas une importance suffisante pour posséder un atelier monétaire et constituer un *castrum*. Le *Choe Castrum* devait être sur la rive gauche au thier d'Erbonne. C'était au moins une réminiscence de l'ancien oppidum, dont probablement certaines défenses étaient toujours conservées.

Je me demande donc, si l'atelier de *Statte* n'a pas été le seul à fonctionner jusqu'en 1328, date à laquelle il aurait été transféré sur la rive droite, après l'annexion de *Statte* par le prince-Évêque.

(1) KLUGE, F., *Etymologisches Wörterbuch*.

(2) HERBILLON, J., *Toponymes hutois*, Cercle hutois des Sciences et des Beaux-Arts., t. XXIII et XXIV.

(3) Idem.

(4) FORSTEMANN, E., *Alteutschen Namenbuch*, bd II s. 900. Rappelons que d'après Jacob Grimm, l'ancien saxon était aussi la langue des Cimbres (cf. A. Hock, p. 45, note), *loc. cit.*

je pense que Stalbor signifie ferrière. Le lieu est en effet situé *exactement* sur la bande de Famennien inférieur, renfermant de l'oligiste oolithique, caractéristique du bord sud du synclinal de Namur, et exploitée notamment à Java jusqu'en ces dernières années.

Mais je reconnais que siège de justice pourrait aussi être retenu, le gibet n'étant pas loin.

Pays Lovet. — L'endroit est situé près de l'église St-Étienne, sur la hauteur, et permet la surveillance vers Wanze et la vallée de la Mehaigne.

Dubois tire son étymologie d'un particulier du nom de Pailhonet.

La coïncidence est évidemment troublante. Je me demande quand même, s'il ne s'agit pas d'un « Louet », même graphie que « lovet », comme il en existe sur les hauteurs de Fallais (St-Sauveur), Arsimont et Farciennes, que l'on fait généralement dériver de « lauern » qui signifie guetter. A. Hock ne semble pas avoir connu ce lieu-dit sur Erbonne (voir *Études sur quelques campagnes de César*, de cet auteur, p. 36).

Falhize. — Provient de l'ancien haut allemand Felis (rocher). Il a ici une signification différente du mot français falaise qui ne s'applique qu'aux rochers abrupts situés aux bords de la mer (Larousse). A Huy on retrouve ce vocable à diverses reprises. On le trouve encore à Rhisne, à Seilles, à Remouchamp et dans bien d'autres lieux. Dans de nombreux cas il a la signification de carrière, souvent dans les calcaires mais aussi dans les grès (Remouchamp), carrières situées au bord d'une rivière. Il serait intéressant de rechercher si cette signification est propre au bassin de la Meuse.

Corphalie. — Pourrait provenir de l'ancien nordique Kollr = tête et de Felis et signifierait la tête, le sommet de Fallhize.

Bork. — Est un lieu-dit situé sur la rive gauche de la Meuse et fait partie de Huy-Petite. C'est une graphie de « Borch » = château fortifié. (Voir : F. Discry. — *Les Encloîtres de Notre-Dame de Huy*, Cercle hutois des Sciences et des Beaux-Arts, t. XXV, fasc. I, p. 47).

De ce qui précède il y a surtout lieu de retenir que certains toponymes pourraient se rattacher à l'ancien nordique.

Si d'autre part, nous faisons la même enquête sur la rive droite, on ne trouve rien de spécifiquement germanique dans les

lieux-dits, à part Tihange, qui trahit son origine franque.

Dans l'histoire, la différence des caractères se traduit également

Huy-Grande était du domaine de St-Lambert.

Huy-Petite paraît avoir évolué, en partie tout au moins, dans l'orbite du comté de Moha, avec Statte jusqu'au XIII^e siècle (1).

Si nous nous référons à Dubois (op. cit., p. 129), il existait, sur la rive droite, une église qui fut, dit-on, détruite en 384. L'évêque Agricola la rebâtit en 512.

Sur la rive gauche, l'église St-Étienne du Mont a été consacrée vers 800 seulement.

Ne résulte-t-il pas, de ce qui précède que l'entité Statte-Huy-Petite est d'origine plus germanique, évangélisée plus tard que Huy-Grande ?

Quittons le domaine plein de chaussetrapes de l'étymologie.

J'ai dit plus haut qu'en principe les langues nordiques devaient avoir laissé des traces dans le pays des Aduatiques.

En principe également, je pense que, si la ville a été bâtie par les nordiques, avant César et si, comme le prétend Matthias que j'ai cité ci-dessus en note, des Cimbres ont continué d'habiter le Jutland et les environs après leur exode vers l'Italie, il a dû subsister un courant d'échanges de tous genres, particulièrement important entre la ville de Huy d'une part et d'autre part la nation-mère et les pays nordiques, échanges qui dureraient peut-être encore au moyen âge.

L'étude de M. l'archiviste Hector Ammann, dont une traduction a paru dans le tome XXIV des Annales du Cercle hutois des Sciences nous apporte, à ce sujet, une singulière confirmation. Cette étude nous apprend :

1^o Que les trouvailles de monnaies des X^e, XI^e et XII^e siècles, faites en de nombreux endroits, dans les pays du nord et de l'est de l'Europe et provenant du Pays Mosan, c'est-à-dire de Dinant, Namur, Huy, Liège et Maestricht, comportent 110 pièces ;

2^o Que de ce nombre 67 proviennent de Huy ;

3^o Que de ces 67 pièces, 41 ont été trouvées dans les pays scandinaves et les régions bordant la Baltique.

Par conséquent on peut dire que, sur cette base, Huy a accaparé à elle seule, les 6/10^e

(1) MÉLART, *Op. cit.*, p. 16.

du trafic de toute la région mosane et que ce trafic a été fait pour près des deux tiers avec les seuls pays nordiques (1). Notons toutefois, que l'auteur de l'étude en question considère ces trouvailles de monnaies mosanes comme incomplètement étudiées et nécessitent des recherches ultérieures.

Il n'en reste pas moins qu'elles prouvent que, très tôt, Huy a été une grande ville, ayant poussé ses échanges, ainsi que toute la région mosane, de façon particulièrement intense, vers la Baltique, ce qui semble n'être que l'aboutissement d'une tradition établie déjà dès le haut moyen âge et peut-être dès l'époque impériale.

Que Huy ait pris la tête du mouvement ne nous étonne pas si réellement elle a été le principal centre mosan très anciennement.

La thèse défendue ici, explique cet état de chose par des affinités de langues, de religions, de comportement général, et autres raisons d'ordre sentimental.

Parmi les produits d'exportation il y eut de la dinanderie sans doute. Rappelons que deux chaudrons en bronze de 30 cm de diamètre sur 15 cm environ de hauteur, avec une anse en fer torsadé, ont été retrouvés en 1950 dans le gravier de la Meuse à 3,50 m de profondeur directement en amont du pont d'Ombret. Ils sont actuellement au musée communal de Huy.

J'ai consulté à leur sujet, l'éminent spécialiste Dr Hans Eggers, du Musée de Hambourg et voici ce qu'il m'écrit.

« Was die beiden Bronzekessel aus der » Maas betrifft, von denen Sie Skizzen übersenden, so glaube ich kaum, dass sie römisch sind. Zur Type I kenne ich überhaupt keine Parallelen. Die Type II kommt im freien Germanien erst in der » sog. « Vendelzeit » in Gebrauch, d. h. im » 7. u. 8. Jhdt. nach Chr. Geb. Es deutet » aber viel darauf hin, dass ganz ähnliche » Kessel noch bis ins Mittelalter hinein in » Gebrauch waren ».

Au moins un des deux chaudrons paraît avoir été fabriqué au VII^e ou VIII^e siècle. A cette époque, l'industrie des batteurs de cuivre florissait à Huy. On pourrait y voir un de ses produits d'exportation. C'est évidemment à Huy-Grande, sur les bords du Hoyoux que cette industrie s'établit, ce qui explique le paradoxe du développement de la ville dans une vallée encaissée et non dans la plaine de la Meuse, au NW ou au NNE.

Lors de la récente découverte de barques

(funéraires ?) au Danemark, enfouies dans le limon, on a retrouvé des chaudrons du type voisin de ceux exhumés à Ombret, avec d'autres ustensiles ménagers.

Il serait intéressant de préciser l'époque de ces enfouissements.

Tacite (*Mœurs des Germains*, Chap. XXXVII), qui écrivait aux environs de la fin du premier siècle, s'exprime ainsi « Cimbres, *aujourd'hui* petit peuple, jadis grande nation ; il subsiste d'immenses vestiges de son ancienne renommée ; *sur deux rives à la fois*, des camps et des enceintes (utraque castra ac spatia) dont l'étendue peut servir à mesurer la multitude et les forces de ce peuple, à rendre croyable la grandeur de ses armées ».

En face de cet énorme camp constitué par le complexe Falhize-Erbonne-Huy-Petite Statte, rien d'impossible à ce qu'un petit fort ait été construit sur la rive droite, évacué à l'approche de César et aménagé par les Romains ensuite, peut-être relié à la rive gauche par un pont.

Cet énorme camp est le centre de l'enclave cimbre.

Il réunit toutes les conditions pour constituer un refuge national.

Il répond point par point à la description de César et s'adapte parfaitement au récit du siège.

Huy est resté inoccupé par les Romains et son nom dérive d'un vocable saxon (cimbre) qui signifie « Les Monts » ou peut-être « Les Tombes ».

Quelle position idéale pour un peuple qui devait imposer des péages sur la Meuse à ses voisins ! (Conf. Schuermans H., *La Meuse*. Bulletin de l'Inst. Arch. Liégeois, t. XXVI, p. 23 du tiré à part).

Arrivé au terme de mon exposé, qu'il me soit permis de citer un auteur peut-être injustement décrié, dont une des versions de la fondation de Huy ne manque pas de susciter de l'étonnement, et pour l'époque à laquelle elle a été émise et pour la référence invoquée.

Je veux parler de Jean d'Outremeuse (2).

(1) Comparer avec les déductions à tirer de la trouvaille de monnaies carolingiennes faites à Amiens en 1865, *Rev. bel. Philol. et Hist.*, t. XIII, p. 75^o.

(2) *Chronique*, T. I, p. 524. Éd. Hayez, Bruxelles 1864. Cette Chronique, ou du moins ce qu'on en connaît, s'arrête aux événements de 1399.

Celui-ci s'exprimait en ces termes avant 1400.

« Item l'an CXXI, soy partit sains Ma-
» terne de la Citeit de Tongre et commen-
» chat a prechier par sa terre de la royalme
» de Tongre de tous les costeis ; et allat
» visenteir pluseurs vilhe avec ly sa maisnie.
» Se avient que ilh vient à Huy premiere-
» ment qui astoit une belle vilhe qui seioit
» sour la rivier de Mouse qui astoit mult
» anchiene ; car elle fut fondée anchiene-
» ment devant l'Incarnation de nostre
» Saingnour Jhesu-Crist LX ans et plus,
» assavoir après la grant victoire que Julius
» Cesar oit contre cheaux de Galle, enssi
» comme tesmongne Beda, li venerable pries-
» tre, dedens les hystors des Engles. Et fut
» la vilhe enssi là fondée, *entre les thiers*
» *et roches sour Mouse*, par cheaux qui s'en-
» fuirent de la desconfiture de Galle ; si
» l'appellarent Huy solonc le nom de une
» rivière qui court parmy, laquelle est
» nommée Hoyoul ».

L'hagiographe cité, connu sous le nom de Bède le Vénérable, vivait au monastère de Saint-Paul à Jarrow sur la Tyne il y a plus de douze siècles (il est mort vers 731). C'était un savant jouissant à son époque d'une immense réputation. Son œuvre a été publiée par J. P. Migne en 1862 mais cette édition ne contient pas de table onomastique pour son ensemble et celle qui se rapporte à la partie historique ne mentionne pas Huy.

L'édition d'Oxford (Plummer, op. cit.) de la partie historique de la même œuvre n'est pas plus explicite. Je n'ai pu y retrouver le texte auquel se réfère Jean d'Outremeuse.

Chose curieuse, Mélatart (Op. cit., p. 1), dans son *Histoire de Huy* donne à peu près la même version dans les termes suivants :

« Je treuve que Huy, scituée en la Belgique,
» au pays des Éburons, ores de Liège, a
» esté une cité, ample, grande et bien peu-
» plée. Plusieurs disputent et concertent de
» son origine. Bede en son histoire d'Angle-
» terre dit qu'elle a esté fondée soixante ans
» avant la nativité de nostre Seigneur Jesus-
» Christ par les Druides Seigneurs et nobles
» Belges, qui s'y vinrent réfugier et dresser
» leur retraite en ce lieu après la desroute
» et desconfiture qu'ils receurent de Jule
» César, en la bataille qu'il donna contre les
» Nerviens, près de Tournay, et que pour
» se garantir et cuiter la poursuite de sa
» victoire, ils s'y retranchèrent, fortifièrent

» et en firent un lieu capable de bonne
» défence dequoy toutesfois les commen-
» taires ne font aucune mention ».

On peut penser que Mélatart a lu Jean d'Outremeuse (voir Dubois R., op. cit., p. 403 et Balau S., *Les sources de l'histoire de Liège au moyen âge*, Bruxelles 1903). Les deux versions quoique légèrement différentes sont d'accord quant à la date et aux circonstances de la fondation. Mélatart précise que la bataille eut lieu près de Tournai et que la ville fut fondée par des Belges.

Les deux auteurs se réfèrent à Bède, mais aucun ne donne les raisons particulières pour lesquelles l'emplacement fut choisi.

Sommes-nous en présence d'une simple fable de Jean d'Outremeuse recopiée par Mélatart ?

Quoiqu'il en soit, quelqu'un, il y a bien des siècles, a présenté une solution de la situation de l'Oppidum qui est actuellement reprise après examen de tous les éléments intervenus depuis.

Ce quelqu'un passe sous silence le siège de l'Oppidum et ne mentionne même pas le nom des Aduatiques. Ce ne sont donc probablement pas les *Commentaires* seuls qui ont guidé son choix.

Je constate que les textes de Jean d'Outremeuse et de Mélatart placent l'événement « 60 ans » et « 60 ans et plus » avant J.-C., au lieu de 57 ans av. J.-C. Bède commet une erreur semblable en parlant de l'invasion de l'Angleterre qu'il place en 61 av. J.-C. au lieu de 56.

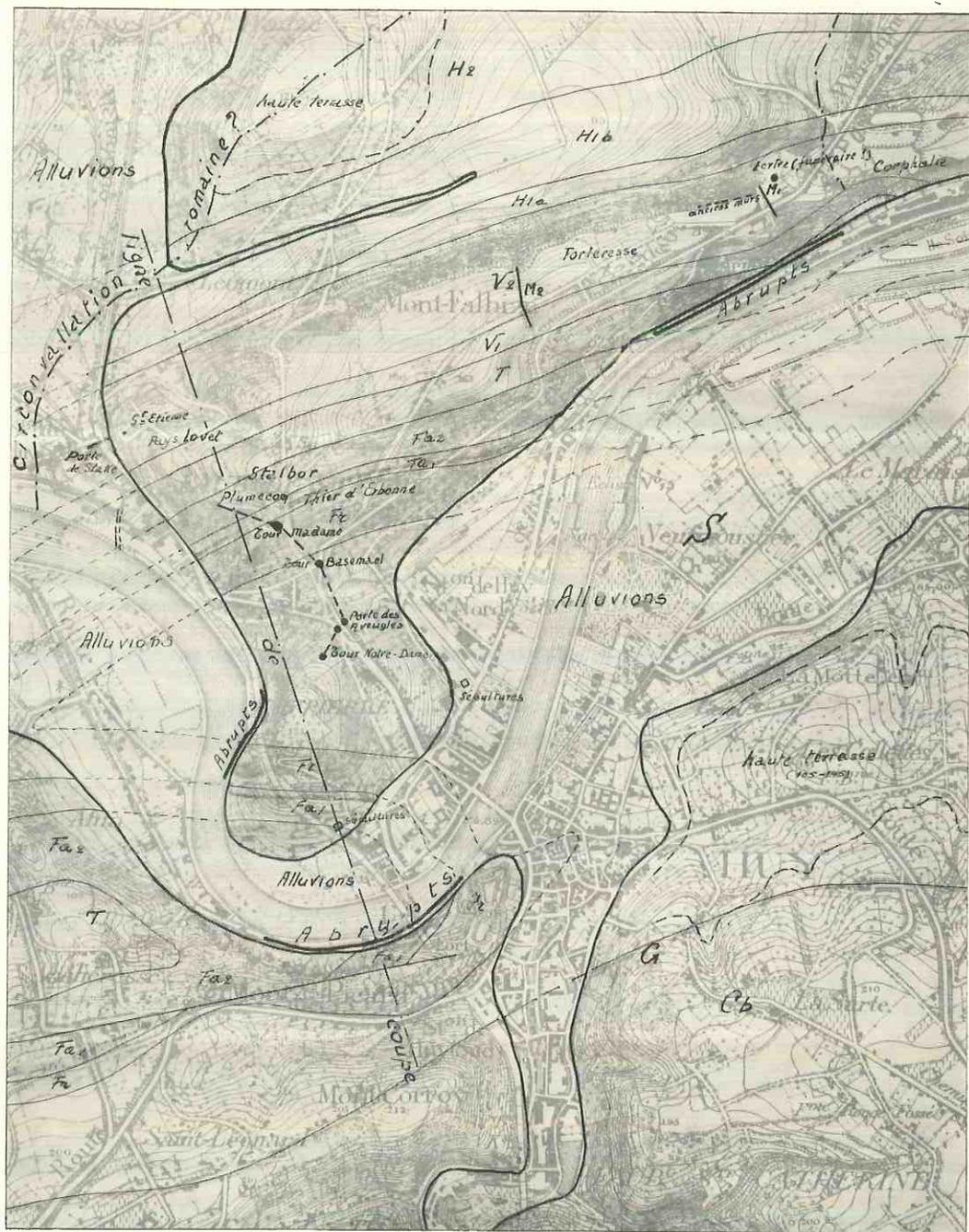
D'après Plummer, cette erreur proviendrait d'un texte fautif d'Orose, qui, rappelons-le, écrivait vers 400 ap. J.-C. Cet auteur paraît donc avoir aussi été consulté, et la version en question serait donc postérieure à lui.

Mélatart, qui cite les principaux auteurs qu'il a consultés, ne parle ni d'Orose ni de Jean d'Outremeuse d'ailleurs.

Si réellement le texte provient de Bède, il est possible que ce dernier ait eu connaissance d'une tradition orale, aujourd'hui perdue, de textes disparus, ou encore d'un état des lieux que nous ne connaissons plus.

Rappelons que, non seulement Jean d'Outremeuse et Mélatart, mais Gilles d'Orval, bien avant eux, a parlé de l'existence de Huy au temps de César, tout en étant aussi discret sur ses raisons.

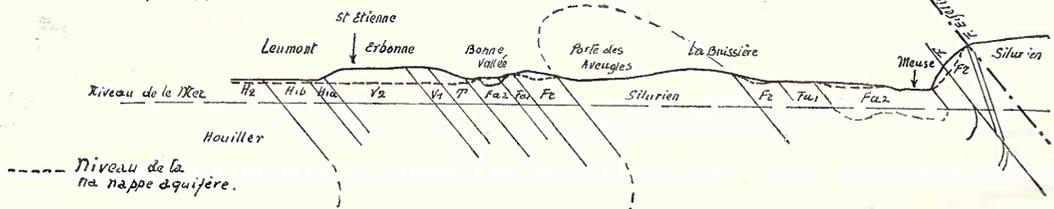
Enfin il y a cet énigmatique « Atua-Hoey » sur la carte de Wendelen (1580-



Carte géologique.

Coupe NNW

Echelle 1/23000



Coupe géologique.

1667) publiée par Fl. Silveryser dans le Bulletin de l'Institut Archéologique Liégeois, t. 60, p. 144.

Le thème n'est donc pas nouveau.

Comme il l'a déclaré au début, l'auteur s'est cru autorisé à reprendre cette étude, sur une question qui n'a plus fait l'objet d'aucune recherche importante depuis plusieurs décades.

S'il s'y est décidé, la raison en est que depuis le temps de von Göler, qui semble le plus près de la vérité, les travaux de René Dubois sur l'histoire de la ville de Huy, les recherches locales de toponymie, les travaux allemands sur la migration des Cimbres et des Teutons, l'histoire et la philologie des peuples germaniques, ont profondément modifié l'appréciation que l'on pouvait avoir des faits.

Doit-il dire aussi les raisons sentimentales qui l'ont poussé à retourner vers les sites

où s'est écoulée la plus belle partie de sa jeunesse ?

Mais pour mener son travail à des conclusions définitives, il lui eût fallu être, non seulement historien et préhistorien, ce qu'il n'est pas par profession, mais encore toponymiste, philologue et humaniste.

Il s'excuse donc des inexactitudes que d'aucuns pourraient relever dans son étude. Il l'offre, comme schéma de travail, aux spécialistes des diverses disciplines dont la connaissance est ici nécessaire.

Il lui semble que des recherches de toponymie, poursuivies après étude des auteurs danois, concurremment à des fouilles dans la levée de terre et du tumulus (?) constatés sur les hauteurs de Falhize et des recherches aux endroits des sépultures récemment découvertes sur le territoire de Huy et en Leumont, seraient de nature à apporter la connaissance d'éléments nouveaux dont la signification serait mieux comprise.

LEGENDE DE LA CARTE

La carte géologique a été ci-annexée pour montrer que la nature des roches qui composent le massif Erbonne-Falhize, n'admet pas de nappe aquifère en surface.

Celle-ci y descend à peu près au niveau de la Meuse, et pour la capter, il aurait été nécessaire de créer des puits profonds, ce que nos préhistoriens ont jugé impossible par nos populations du temps de César.

Une population importante ne pouvait donc vivre sur le massif en question, ne fût-ce que deux mois, sans l'appoint d'une réserve d'eau importante, à rechercher en dehors de la crête calcaire Erbonne-Falhize.

Abréviations

- S = Silurien. — Schistes métamorphiques avec quelques bancs de quartzite. Terrain en général non aquifère.
G = Gedinnien. — Arkoses, psammites et schistes. Terrain en général aquifère.
Cb = Coblencien. — Grès et schistes. Terrain en général aquifère.
Gv = Pour mémoire.
Fr = Calcaires et schistes. Les calcaires sont aquifères.
Fa = Grès avec un peu de schiste. Terrain aquifère dans les grès.
T = Tournaisien. — Principalement calcaire. Terrain très aquifère, en profondeur.
V1 et V2 = Viséen. — Totalement calcaire. Terrain très aquifère mais dont la nappe descend au niveau de la Meuse.
H1, H2 = Houiller. — Terrain composé de schistes et grès, généralement peu aquifère sauf dans les niveaux de grès.
Alluvions. — Terrains très aquifères à faible profondeur, mais se trouvant ici à un niveau proche de celui de la Meuse.

N. B. — Les terrains tertiaires horizontaux existent au-dessus du Viséen. Ils sont susceptibles d'emmagasiner de l'eau mais leur position, directement sur les calcaires, fait que la nappe aquifère descend dans ceux-ci.

Les traits forts avec la mention « abrupts » renseignent les endroits où les roches plongeaient dans le fleuve anciennement.

Les tracés des fortifications de la Porte de Statte et de la Porte des Aveugles sont approximatifs.

M1 et M2 sont des lignes de défense qui limitent le réduit dit « Forteresse ».

Les emplacements des sépultures anciennes m'ont été indiqués par Monsieur Discry, archiviste à la Ville de Huy.

PRINCIPAUX TRAVAUX CONSULTÉS

- ANONYME de Ravenne. — Édition Samuelis Luchtmans (1722). Avec les œuvres de Pomponius Mela.
- BALAU, S. — *Les sources de l'histoire de Liège*. Bruxelles 1903.
- BÈDE LE VÉNÉRABLE. — *Historia Anglorum*, vers 730. Édition Migne in *Patrologia latina* t. XCIV et XCV (1862).
- BERTRAND, A. et CREULY. — *Quelques difficultés du second Livre des Commentaires étudiées sur le terrain*. Rev. Arch. de Paris, n. s. t. IV.
- BORNET. — *Oppid. Atuaticorum*. Revue belg, t. 2, 1851.
- CARNOY, A. — *Dictionnaire étymologique*.
- CÉSAR, J. — *Commentaires*. Traduction Ch. Louandre. Éd. Fasquelle, Paris, 1840.
- VON COHAUSEN. — *Caesar am Rhein*, 1867. N. B. Traduction dans le t. I. des *Annales du Cercle Hutois des Sciences*.
- CONSTANS, L. A. — *Guide des Campagnes de César*.
- IDEM. — *Guerre des Gaules*. Collection Budé.
- DION CASSIUS. — *Histoire romaine*.
- DUBOIS, R. — *Les rues de Huy*. — Ann. Cerc. hutois des Sciences, t. XVII, 1910.
- FÖRSTEMANN, E. — *Alten deutschen Namenbuch* 1916.
- FRÉRET, N. — *Observations sur la situation de quelques peuples de la Belgique*. Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres, t. XLVII, Paris 1809. Ce travail date de 1749.
- * GANTIER, V. — *La conquête de la Belgique par Jules César*. 1882.
- * GAUCHEZ, V. *Topographie des voies romaines*. Ann. Académ. d'Archéol. de Belgique, t. VIII, 3^e série, Anvers 1882.
- * VON GÖLER, A. — *Caesars gallischer Krieg*. Stuttgart 1857.
- HATT GUDMUND. — *Oldtidsagré*. Copenhague 1949.
- HENRARD, P. — *Jules César et les Éburons*. Mém. in 8^o de l'Académie, 1882.
- HERBILLON, J. — *Toponymes hutois*. Ann. Cercle hutois des Sciences, t. XXIII et XXIV, 1952-53.
- HOCK, A. — *Études sur quelques campagnes de César*. 1897.
- HUBERT, H. — *Les Celtes*. Paris 1932.
- KLUGE, F. — *Etymologisches Wörterbuch*. Strassburg 1889.
- LEGROS. — Ann. Cercle hutois des Sciences, t. XXII, 1951.
- LOT, F. — *Les invasions germaniques*. Paris 1935.
- LUCAIN. — *La guerre civile*. Traduction Bourgey.
- MÉLART, L. — *L'histoire de la Ville et du Chateau de Huy*. Liège 1641.
- MEUSEL H. — Édition critique de César. 1893.
- NAPOLÉON III. — *Histoire de Jules César*. Paris 1865-66.
- OUTREMEUSE JEAN d'. — *Chronique*, Éd. Hayez, Bruxelles 1864.
- PAUL, H. — *Gründriss der germanischen Philologie*, 2^e Éd., Strassburg 1900, Bd III (voir Bremer O. — *Ethnographie der germanischen Stämme*, p. 735).
- * PLUMMER. — *Venerabilis Baedae*. Opera Historica, Oxford 1898.
- PLUTARQUE. — *Vie des hommes illustres*.
- * RAMBAUD, M. — *L'art de la déformation historique dans les commentaires de César*. Annales Un. de Lyon. Paris 1953.
- RICHE, P. — *Les invasions barbares*, Paris 1953.
- ROUSSEAU, F. — *Namur ville mosane*.
- SCHAYES. — *Les Pays-Bas, avant et pendant la domination romaine*. 1837.
- SCHMIDT, L. — *Allgemeine Geschichte der germanischen Völker*. Coll. Below et Meinecke. Munich et Berlin 1908. N. B. Consulter la bibliographie en tête des chapitres.
- IDEM. — *Geschichte der deutschen Stämme*. Abt. II, 1910-11.
- SCHÖNFELD, M. — *Wörterbuch der altgermanischen etc.* Heidelberg 1911.
- SCHUERMANS. — *Huy sous les Romains*. Annales du Cercle Hutois des Sciences, t. I, 1875-76.
- IDEM. — *Forteresses des Aduatiques*. Ann. Soc. Arch. de Namur, t. VIII.
- IDEM. — *Les Aduatiques sur la Meuse*, même publication, t. XXI.
- IDEM. — *La Meuse*. Bull. Soc. Arch. Liégeois, t. XXVI.
- STEVENS, C. E. — *The « Bellum Gallicum » as a work of Propaganda*. Latomus, t. XI, fasc. 1 et 2 (1952).
- SUETONE. — *La vie des 12 Césars*.
- TACITE. — *Histoire. Mœurs des Germains*. Traduction Ch. Louandre.
- VANNÉRUS, J. — *Le limes et les fortifications Gallo-Romaines de Belgique*, 1943.
- VINCENT. — *Les localités belges chez l'Anonyme de Ravenne*. Latomus, t. V (1946).
- WAUTERS. — *Nouvelles études sur la géographie ancienne de la Belgique*. Revue trimestrielle. Bruxelles 1867.

Il faut ajouter à cette liste :

EGGERS HANS, J. — *Römischen Import etc.* Hambourg 1950.

* MATTHIAS F. — *Ueber Wohnsitze und den Namen der Kimbern*. Berlin 1904.

AMMANN, H. — *Huy s/Meuse dans l'économie médiévale*. Cercle hutois, t. 24, fac. 4, p. 557.

Les ouvrages marqués d'un * ne se trouvent pas à la bibliothèque de l'Université de Liège.

LES MARCHETS DU PLATEAU DE GRAND-GARD, PRÈS DE HAN-SUR-LESSE

par M. E. MARIËN

Dans le Parc National de Lesse et Lomme, le belvédère se dresse, sur le bord du plateau de Grand-Gard, devant un panorama impressionnant. Le spectateur y domine, du haut de falaises abruptes, le méandre creusé, puis abandonné par la Lesse et que, par grandes crues, les eaux refoulées au gouffre de Belvaux envahissent encore ; elles contournent alors la montagne qui récite en sa masse le dédale des grottes de Han. Par-delà Belvaux, caché dans le creux de la vallée, se succèdent les hauteurs boisées de l'Ardenne. Puis, au fur et à mesure que l'on chemine au bord du plateau en direction de Rochefort, on découvre de nouveaux horizons, alors qu'à l'avant-plan, en amont d'Éprave, le promontoire escarpé du Camp Romain surgit au-dessus d'une boucle de la Lomme qui va atteindre la large dépression famennienne. Plus loin encore, sur notre plateau, vers le Thier des Falises, n'était la haute verdure du Rond du Roi, le spectateur apercevrait le cône sur lequel au moyen âge les seigneurs de Rochefort bâtirent leur château féodal. Les hêtraies touffues et les pinèdes devenues hautes ne permettent actuellement plus de reconnaître, d'un coup d'œil circulaire, que le plateau de Grand-Gard ou de Sohière avec son point culminant de 287 m., forme une partie d'un vaste promontoire s'avancant entre la boucle de la Lomme inférieure et de la Lesse.

Beaucoup trop vaste pour abriter un site fortifié, le plateau a toutefois dû exercer un puissant attrait sur nos peuplades préhistoriques par les vues dégagées sur la dépression famennienne et sur les vastes horizons du Condroz et de l'Ardenne ; et, faute de

convenir aux vivants, il a été jugé digne des défunts. Là où le plateau, entamé au nord par un méandre de la Lomme refoulée par la butte de Woërmont et bordé au sud par la boucle morte de la Lesse, s'avance en museau vers le couchant, nos peuplades préhistoriques ont établi une vaste nécropole. De leur habitat, situé sans doute dans la vallée, comme celui à la sortie de la Lesse, ils ont amené à leurs défunts ; ils ont déposé les corps à ras du sol ou les ont brûlés et rassemblé en un petit tas les restes des ossements calcinés. Puis ils recouvraient le dépôt mortuaire d'un « marchet », tas de pierres assez bas et de plan circulaire qui pouvait atteindre le diamètre de sept ou huit mètres. Il y a à peine un demi-siècle, quand le plateau de Grand-Gard était encore une hauteur déserte et aride, couverte seulement d'une végétation rabougrie, les marchets s'y comptaient par centaines (1).

Détail remarquable, c'est sur les hauteurs formant le pourtour de cette dépression famennienne dont nous apercevons d'ici le large couloir se perdre en direction du coude de l'Ourthe, qu'avaient été érigés les principaux groupes de « marchets ». Certes, il y eut des tribus préhistoriques dans le bassin de la Sambre, à Solre-sur-Sambre, à Walcourt, à Silenrieux et à Gerpennes, le long de la Mollignée et de son affluent, à Warnant et à Flavion, qui récoltaient sur les terrains calcareux des pierres plus ou moins arrondies, pour en constituer des

(1) A. DE LOË, *Les « Marchets »*, Ann. Féd. Arch. Hist. 17, 1903, I, 269-304.

« marchets » au-dessus des dépôts funéraires. Mais l'ensemble le plus cohérent de marchets se localise sur les coteaux du pourtour occidental de la dépression famennienne, à Boussu, à Fagnolle, à Frasnès, à Roly, à Pétigny et, à Dourbes, et, du pourtour oriental, à Pondrôme, à Ave-et-Auffe, à Resteigne et à Han-sur-Lesse, sur la montagne de la Grotte et sur le plateau de Grand-Gard. Enfin, là où le prolongement de la dépression touche le coude de l'Ourthe, des marchets ont été relevés près de Hotton.

les pointes de flèches à ailerons ou quelque perle en ambre.

Par contre, les tessons découverts dans les marchets de Silenrieux démontrent que ceux-ci furent soit érigés, soit remployés tout au cours du second âge du fer ou époque de La Tène.

Il y eut des remplois de marchets encore bien plus tardifs, car certains, comme tel de Fagnolle, recelaient des tessons d'une urne romaine.

Ces remplois fréquents compliquent la



Le Plateau de Hamerenne et ses Marchets préhistoriques à Han-sur-Lesse.

Photo Copyright, A. C. L. Bruxelles.

Le « marchet » est en quelque sorte la transposition en pierraille d'un type de monument funéraire fréquent sur les terrains sablonneux, la tombelle ; et, comme cette dernière, le « marchet » n'est pas lié à une période étroitement limitée. Certains marchets de Fagnolle et de Roly qui recouvriraient soit le corps posé à même le sol dans une orientation approximative nord-sud, soit le tas d'ossements incinérés, datent du néolithique final, ainsi que le démontrent

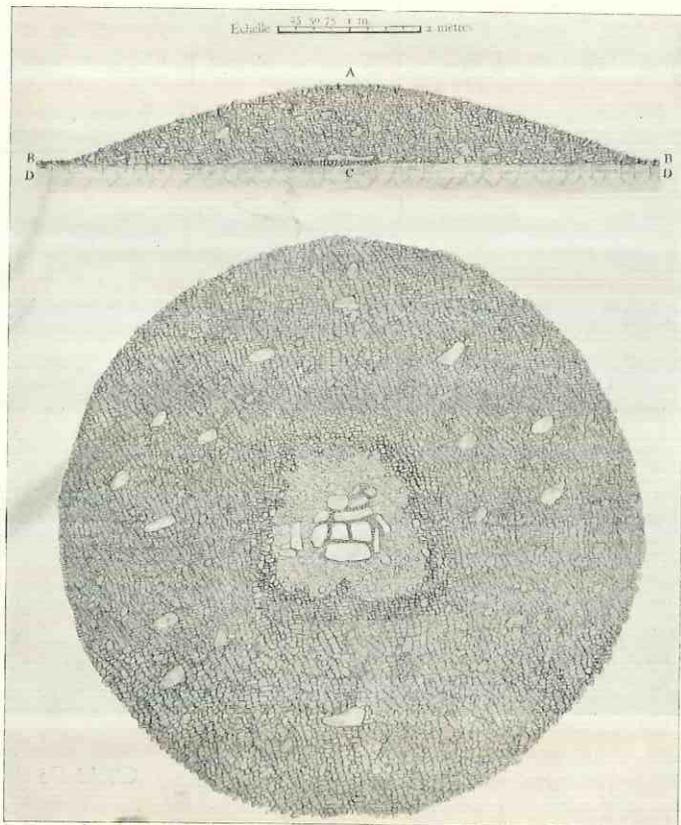
détermination chronologique de nos marchets et ce travail n'est guère favorisé par la nature de ces tas dont la perméabilité aux eaux de pluie et à l'air, provoque la rapide disparition de bon nombre de traces archéologiques.

Le laps de temps très long durant lequel persista l'usage des sépultures sous marchets tant à inhumation qu'à incinération et l'aire géographique assez nettement délimitée de ce type de monument sépulcral

semblent bien démontrer l'existence, chez nos peuplades du pourtour de la dépression famennienne, de traditions funéraires fortement enracinées.

Les marchets de Grand-Gard, ou du moins certains parmi ces centaines qui existaient encore là il n'y a pas un demi-siècle, semblent particulièrement intéressants du fait qu'ils occuperaient dans le temps une place intermédiaire entre ceux de Fagnolle et de Roly et ceux de Silenrieux C'est ce qui semble

de ce torques à tige torse et à bouts ornés de croix de Saint-André nous sont heureusement parvenus et sont conservés au Musée Archéologique de Namur ; mais si leur état était aussi fragmentaire au moment de la découverte, il est douteux que l'on eût pu constater si le crâne en était ceint. Le torques, identique à ceux du dépôt de Dave, semble bien attribuer cette tombe à la fin de l'âge du bronze, à l'époque des Champs d'Urnes (vers - 1.000 à - 700). Nul doute qu'il



Coupe et Plan d'un « Marchet » à incinération de Han-sur-Lesse.

bien être le cas d'un marchet détruit en 1861 par des ouvriers occupés à construire la route de Han à Rochefort au pied du promontoire de Grand-Gard. En cherchant à se procurer des matériaux sur place, ils déblayèrent accidentellement un marchet sur le plateau de Grand-Gard. Détail assez exceptionnel, ils « mirent à nu de grandes dalles sous lesquelles gisait, comme nous le communique N. Hauzeur (1), un squelette dont la tête était ceinte d'une sorte de torques en bronze tordu ». Des fragments

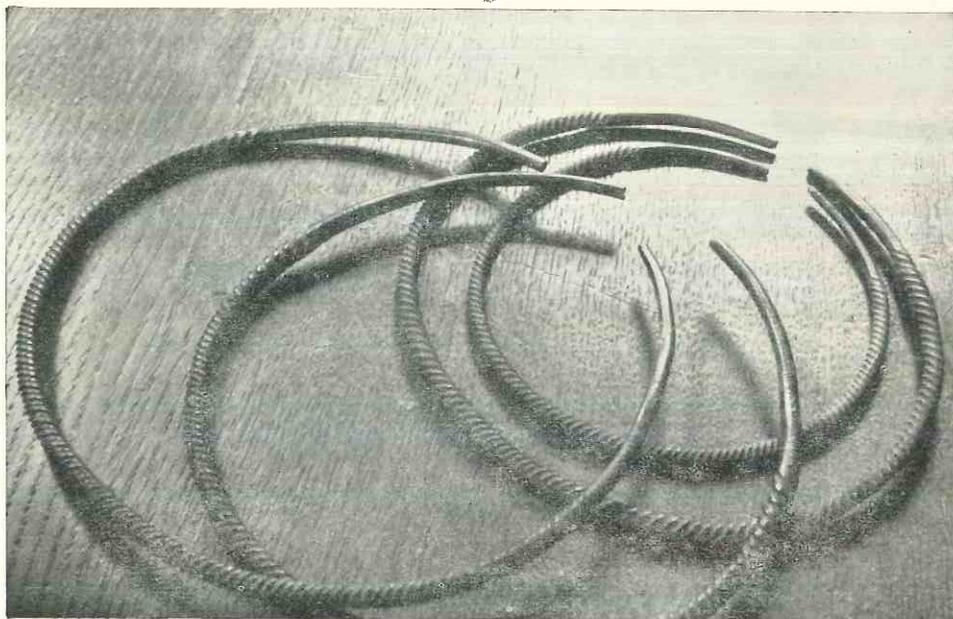
faillie chercher alors des connexions avec le site d'habitat établi à cette même époque à la sortie de la Grotte de Han et avec la grotte sépulcrale, également à inhumation du Trou del Heuve, près de Sinsin. Il est possible alors de tracer une piste commerciale de Han, par les hauteurs de la crête de séparation des eaux de l'Ourthe d'une part,

(1) N. HAUZEUR, *Antiquités Gallo-germaniques*,..., Ann. Soc. Arch. Nam. 7, 1861-62, 276.

de celles de la Lesse et du Bocq d'autre part et de faire aboutir à Dave cette piste par laquelle auraient été acheminées d'autres pièces d'importation de la Suisse Occidentale et du Jura, entre autres le couteau de bronze de Mohiville.

Peu de marchets de Grand-Gard furent fouillés de façon systématique et quand, en 1893, le baron de Loë vint fouiller, sur invitation de la Société Archéologique de Namur, quelques marchets, deux seulement furent plus longuement décrits et des maquettes en furent faites avec grande adresse par Edm. Rahir, aux Musées Royaux du

état de conservation ». Une grosse pierre probablement placée intentionnellement sur le crâne, l'avait en partie écrasé de son poids ; il n'est toutefois pas déterminable s'il s'agit là d'une œuvre lente du temps ou d'un rite funéraire accompli par les proches du défunt, et toute conclusion de ce fait est hasardeuse. Quant à la date de cette sépulture à inhumation, si elle se place avec certitude à l'âge des Métaux, il est difficile d'en préciser la phase. Signalons simplement qu'un petit anneau semblable fut trouvé avec des ossements non incinérés dans le marchet 12 d'Ave-et-Auffe.



Torques de Dave.

Cliché De Sikkel, Anvers.

Cinquantenaire. On sait de cette façon que le marchet A qui était situé non loin du chemin de Hamerenne à Éprave, avait un diamètre de 7 mètres et une hauteur d'environ 1 mètre ; le tas de pierres recouvrait un squelette étendu, les pieds dirigés vers l'ouest. Le corps semblait avoir été déposé un peu plus bas que le sol, juste au centre du marchet, et était entouré d'une sorte d'encadrement de pierres, mesurant 1,90 m. sur 0,50 m. Vers le haut de la poitrine se trouvait un petit « anneau ouvert, de 18 mm. de diamètre, formé d'un mince et étroit ruban de bronze, enroulé sur lui-même, sans le moindre ornement et en très mauvais

Le marchet B, situé à quelque cent mètres au sud du précédent, avait un diamètre de 8 mètres et une hauteur de 1 mètre à 1,20 m. ; il avait été élevé au-dessus de l'emplacement du bûcher funéraire. Le feu, allumé à l'intérieur d'un cercle de pierres, avait cuit et rougi à une assez grande profondeur la terre qui y formait un vaste gâteau. Les restes des ossements calcinés semblant avoir été laissés sur place, du moins quelques-uns, mélangés au charbon de bois, étaient encore d'assez grande dimension. Les assistants avaient recouvert ensuite la couche funéraire de pierres posées à plat dont quelques-unes atteignaient 25 et même 50 cm. de lon-

gueur et par-dessus cet arrangement de pierres avait été élevé le marchet. Ici aussi, les données de la fouille ne permettent pas de fixer la date.

Loin de nous de vouloir approfondir ici le problème des marchets ou de dresser la carte archéologique du parc de Lesse et Lomme : c'est la matière d'une autre note. Ici il s'agit surtout de montrer que le problème des marchets reste posé et de pousser un pressant cri d'alarme. Les marchets fouillés par le baron de Loë et relevés par Edm. Rahir se localisent tous dans une zone de cent à deux cents mètres de part et d'autre du chemin de Hamerenne à Éprave : la zone des marchets s'étend cependant bien au sud, jusqu'au pied du belvédère et là, le long du chemin conduisant à Hamerenne, *les restes des marchets, détruits, gisent en tas le long de la route.* Comme le marchet au torques de 1861, ils ont été enlevés par des ouvriers cherchant des matériaux sur place ; dans les pinèdes, on peut repérer encore les

grands espaces circulaires sans arbres où l'herbe se hâte de profiter de la trouée de lumière et pousse allégrement. Ce sont là les espaces qu'occupaient les marchets !

La tâche de notre Association nous paraît toute indiquée. Le Parc se doit de garder autant les vestiges de nos peuplades primitives que les espèces d'une végétation exceptionnelle. Il faut donc se hâter de repérer les cercles verts des marchets disparus et les relever avec précision ; il serait utile de profiter de l'enlèvement effectué des tas de pierres pour fouiller les emplacements. Enfin, il faudrait non seulement empêcher les services publics de charger les routes avec les pierres provenant des marchets, ces pierres présentant un aspect et une patine spéciaux, mais à l'aide de ces tas récupérés, il s'agirait de reconstituer les marchets fouillés, afin que les visiteurs du Parc puissent emporter la vision d'un champ de repos préhistorique d'une étendue exceptionnelle pour nos régions.

La Vie d'Ardenne & Gaume

FONDS SPÉCIAL DE RÉSISTANCE

Anonyme	15.—
Cagnotte Arbalète — Mamet . .	130.—
Cagnotte Boitsfort	590.—
Cagnotte bridge La Panne	80.—
M. le Comte Ferd. d'Ursel (jeton T. V.)	1.440.—

Membres d'*Ardenne et Gaume* n'oubliez pas que la moindre somme versée au Fonds spécial de la Résistance est la bienvenue et sert directement à soutenir la cause de la Protection de la Nature. C. C. P. 169593 d'*Ardenne et Gaume* à Bruxelles.

NOTRE COUVERTURE

L'Institut des Parcs Nationaux du Congo Belge a bien voulu nous communiquer ce saisissant document photographique offrant à notre admiration le spectacle d'un magnifique troupeau de buffles.

« *Les buffles dont les troupeaux comptaient parfois un millier de têtes* » porte la légende qui accompagne cette image signée *Photo R.A.F. Coll. I.P.N.C.B.*

PROCHAIN NUMÉRO

Le prochain fascicule de la revue comportera un choix d'études sur les Parcs Nationaux et les Réserves Naturelles du pays.

SOMMAIRE

Le fascicule I de l'année 1957 vous apportera le sommaire du volume II (1956) de la revue *Parcs Nationaux*.

NÉCROLOGIE

Au cours de l'année 1956, *Ardenne et Gaume* a eu à déplorer le décès de plusieurs de ses membres :

- M. Joseph Boule, Gembloux.
- M^{me} Cantillon, Uccle.
- M. Albert Couvreur, Bruxelles.
- Dr Léon De Keyser, Bruxelles.
- M. Raoul Dupont, Bruxelles.
- M. Walter Lafosse, Cortenberg.
- M. A. Lefer, Boitsfort.
- M. L. Lepage, Sprimont.
- M. Albert Margot, Namur.

M. A. Nelen, Gand.
 M. Géo Ponchon, Ixelles.
 M^{me} Rustin, Boitsfort.
 M. Michel Sépulchre, Spa.
 M. Ch. Van Acker, Gand.
 M. J. Van den Bossche, Schaerbeek.
 M. Ch. Vanderbisse, Neffe-Dinant.
 Lieutenant Général A. Ver Eecke, Anvers.
 M. Paul van Zuylen, Vielsalm.

A cette liste, malheureusement déjà longue, nous avons la tristesse d'ajouter les noms de MM. Pabaut-Wéry et J. Van Gysel. Le premier compte parmi les bien-faiteurs de notre association pour le don spontané qu'il lui fit en 1949 d'une terre attenante au Parc National des Roches Noires. Nous avons perdu dans le second un mécène toujours généreux et attentif à nous seconder en toutes occasions.

Aux familles éprouvées par ces deuils nous réitérons nos plus profondes condoléances.

RECOUVREMENT DES COTISATIONS

Nombreux sont les membres d'*Ardenne et Gaume* qui nous envoient spontanément leur cotisation en fin d'exercice. Ils nous épargnent du travail et des frais considérables.

Nous vous invitons cordialement à faire de même en virant ou versant la somme due pour renouvellement d'affiliation au C. C. P. n° 1695 93 d'*Ardenne et Gaume* à Bruxelles (voir rubrique *Cotisations* page 105 de la revue).

A partir du mois de mars, nous nous permettrons de présenter la carte d'affiliation par les soins de l'Administration des Postes à nos membres fidèles qui n'auraient pas encore eu l'occasion d'en régler le montant.

D'avance nous vous remercions de l'accueil que vous voudrez bien réserver à notre demande. De plus en plus s'affirment les heureux résultats de notre croisade en faveur de la nature. Vous aurez donc à cœur non seulement d'être des nôtres mais encore de nous amener des adeptes nouveaux : car plus grand sera notre nombre, plus grande aussi sera l'influence que nous exerçons sur l'opinion publique la mieux capable de susciter un mouvement national et de faire valoir notre idéal de protection.

L'Administrateur-Trésorier.

SÉCTION DES JEUNES

Une section de Jeunes est en voie de formation au sein d'*Ardenne et Gaume*. Nous en reparlerons ultérieurement.

LA BROCHURE DE M. FOULON A DU SUCCES

La brochure intitulée *La Dévastation de la Nature et sa Protection* que M. Franz Foulon, conservateur du Parc National de Furfooz, a fait éditer se vend bien et particulièrement au cours des nombreuses conférences de l'auteur dans les écoles et dans les milieux intéressés à la protection de la nature. Elle nous a rapporté jusqu'ici, grâce à la générosité de M. Foulon, la somme de 35.000 fr., intégralement versée au fonds spécial de résistance pour être consacrée aux travaux d'aménagement du Parc National de Furfooz.

BAINS ROMAINS DE FURFOOZ

Le dernier fascicule de *Parcs Nationaux* a donné quelques détails sur la visite qu'y avait faite, en juillet, M. l'ingénieur Fritz Kretzschmer, de Dusseldorf. Au moment où nous imprimons ces lignes, la reconstruction est terminée. On a posé la toiture faite de tuiles à emboîtement rendant, d'aussi près que possible, les toitures romaines de *tegulae* et d'*imbrices* (tuiles plates et couvre-joints). C'est, croyons-nous, la première fois que ces tuiles font leur apparition en Belgique. Elles sont fabriquées par la firme Ludowici à Jockgrim (Palatinat).

Nous les avons choisies pour raison d'économie, car la firme en question aurait pu nous livrer — mais dans des conditions plus onéreuses — de véritables tuiles romaines, ce qui nous eût entraînés à faire, sur le bâtiment, une charpente beaucoup plus lourde, plus coûteuse aussi.

L'ensemble fait bonne impression. La grande salle de bain est également voûtée et n'attend plus que son parachèvement, c'est-à-dire son équipement de chauffe, les baignoires et le plafonnage final. C'est donc une nouvelle campagne et de nouveaux frais en perspective.

Les encouragements en vue de cette reconstruction complète ne nous ont pas manqué ; deux collègues allemands se sont joints à M. Kretzschmer pour manifester l'intérêt qu'ils y attachent.

Si l'on a déjà fait des expériences de chauffage dans un simple hypocauste, celui qui fut restauré voilà bientôt cinquante ans au *castellum* de la Saalburg, on n'a, à l'heure actuelle, remis en état aucune installation balnéaire.

Notre entreprise, si elle est menée à bon terme, permettra donc de faire des expériences pratiques dans ce domaine et aussi d'en refaire dans celui du chauffage simple et ce, dans des conditions parfaites.

C'est pourquoi MM. le professeur Stendel, de l'Université de Bonn, Président de l'Association allemande pour l'Histoire de la Médecine, des Sciences naturelles et de la Technique, et le Dr Schoenberger, Directeur du Musée de la Saalburg, ont exprimé à M. le Dr Kretzschmer l'espoir de voir organiser à bref délai des essais à Furfooz. J'espère pouvoir bientôt grouper quelques spécialistes belges en matière de chauffage et de balnéologie, ce qui fera de Furfooz un centre non seulement touristique mais aussi d'études pratiques pour l'histoire de la technique dans l'antiquité.

Nous ne pouvons certes, surtout avec les ressources limitées dont nous disposons actuellement, faire de Furfooz un centre aussi instructif que l'est la Saalburg, avec ses défenses, ses baraquements entièrement reconstitués et son musée archéologique. Notre ambition ne va pas jusque là.

Si nous parvenons à grouper autour de Furfooz un certain nombre de spécialistes, l'intérêt pédagogique des expériences que l'on y fera attirera aussi l'attention du monde de l'enseignement.

Animer périodiquement un de ces bains dont nous parlent si souvent les auteurs classiques, n'est-ce pas là une occasion de montrer à nos écoliers un aspect vivant de la romanisation dans nos contrées et de leur faire toucher du doigt un de ces problèmes techniques que nos ancêtres, avec des moyens très simples, sont parvenus à résoudre ?

Pour nous, enfin, ces études nouvelles permettront d'expliquer pas mal de points demeurés obscurs dans la balnéologie antique. Un de ces points, nous a fait remarquer le Dr Kretzschmer, est de très grande importance : *« Quelle fut exactement la limite de température atteinte par le bain de vapeur (caldarium) et par le bain d'air chaud (sudatorium) ? — Nous ne le savons pas. C'est précisément ce détail qui permettrait d'appor-*

ter quelque lumière, quelque certitude, dans nos connaissances scientifiques sur le processus balnéaire de l'Antiquité... On pourra le trouver à Furfooz... ce qui nous instruira sur la manière dont on dirigeait le chauffage dans les grands thermes de Rome, du nord de l'Afrique, de Trèves, etc.

« Je n'ai pas besoin d'insister sur la valeur de ces informations dans le domaine de l'histoire générale de la civilisation ».

J. B.

RÉUNION DES AMIS D'ARDENNE ET GAUME

Nous rappelons que tous les troisièmes vendredis du mois, à 20 heures, les membres d'Ardenne et Gaume peuvent se rencontrer dans un local privé, au premier étage du café « *Au Roi Chevalier* » situé à la Porte de Namur à Bruxelles. Il n'est pas envoyé de convocations pour ces petites réunions mensuelles qui connaissent un réel succès.

Le 20 décembre dernier, comme prélude aux fêtes de fin d'année, les Amis d'Ardenne et Gaume se sont retrouvés à l'Écu de France pour un dîner intime comportant plus de trente convives. Après un repas des plus animés, une tombola, dont tous les billets distribués gracieusement marquaient gagnants, a clôturé ces très sympathiques agapes. Toutes nos félicitations vont à la grande organisatrice de la soirée, Mademoiselle R. M. Balaine.

SIXIÈME CAMP INTERNATIONAL POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DE LA NATURE

La place nous ayant manqué dans le fascicule 3, nous n'avons pu reproduire le rapport que M. Bernard Houssard nous avait soumis à l'issue de la réunion de la Fédération Internationale de la Jeunesse pour la Protection de la Nature. Nous comblons aujourd'hui cette lacune et sommes heureux de publier le texte de notre jeune membre et correspondant. N. D. L. R.

Cette année, le sixième camp international pour l'étude et la protection de la nature s'est tenu en Autriche du 3 au 16 août 1956.

Décor idéal pour servir de cadre en pareille circonstance, la charmante ville de Salzbourg avait été élue pour y signer l'acte de fondation d'une fédération internationale de jeunesse pour l'étude et la protection de la nature.

Notre visite devait s'y prolonger jusqu'au 7 août, agrémentée, le dimanche 5 août, d'une magnifique excursion qui nous permit d'atteindre, après trois heures d'assez rude ascension, l'Eisriesenwelt, la plus vaste caverne glaciaire du globe. Elle domine la vallée de 1200 mètres et la température s'y maintient entre 0° et — 5°. Le lendemain, journée plus sévère : réunion dans la Ständesaal pour la discussion des statuts de la nouvelle fédération. Les débats se prolongèrent d'ailleurs bien au-delà, jusqu'au jour ultime des adieux et des départs!...

Mais n'anticipons pas et revenons-en à l'ordre prescrit par le calendrier...

Le mardi, 7 août, de grand matin, soixante-quatre naturalistes enthousiastes représentant douze pays et seize associations scientifiques quittaient joyeusement la ville en direction de l'Obersulzbachtal où les attendaient, dans un site d'une rare beauté, les joies de la vie au plein air et des heures de franche et inoubliable camaraderie.

La journée est magnifique, le soleil radieux. Voici les admirables cascades de Krimml d'où jaillissent des gerbes de gouttelettes irisées et scintillantes formées d'une eau torrentueuse descendue en bondissant à travers rochers et forêts d'une hauteur de mille mètres. Voici, quand déjà s'annonce le soir, la longue et sinieuse montée de l'Obersulzbachtal, heureusement coupée, aux deux tiers de la route, d'une halte reposante... et désaltérante... dans de beaux chalets dénommés Gasthaus. Et voici atteinte la Jagdhaus, but de la randonnée, à 1700 mètres d'altitude. Malheureusement, le ciel s'est couvert et nous devons attendre le lendemain pour nous émerveiller, sans nous lasser, de l'éblouissant spectacle du Gross Geiger (3.300 m.) encapuchonné de neiges éclatantes.

Dès lors, débuta le cycle des excursions. Il était loisible à chacun, et cette liberté ajoutait au charme de notre programme, de choisir quotidiennement, selon ses préférences et ses aptitudes, celle qu'il lui convenait d'entreprendre. Les unes étaient particulièrement consacrées à la botanique, l'entomologie, la géologie, l'hydrobiologie, l'ornithologie... d'autres aux seuls plaisirs de la photographie ou du tourisme. Le lac de Zell am See reçut notre visite, également le Seebachsee. Trois expéditions et non des moindres, faut-il le dire, affrontèrent l'escalade des flancs du Grossvenediger (3674 m.).

D'abord relativement aisée, l'ascension se fit de plus en plus rude une fois les 3100 mètres dépassés. Le froid du vent et de l'altitude nous glaçait les membres. Mais arrivés au sommet, quelle merveille!... Oubliées peines, rigueurs et fatigues ; devant le paysage immense déployé à nos pieds sur des lieues, à perte de vue, nous étions transportés dans un monde inconnu soumis au seul règne de la nature.

A juste titre, étant donnés son exceptionnelle richesse scientifique et sa beauté, l'Obersulzbachtal sera bientôt érigé en Parc National. Nous y avons pu observer au point de vue *géologique*, du calcaire, quartz, mica calcite et bien d'autres pierres intéressantes. Au point de vue *zoologique* l'aigle royal, *entomologique*, un puceron des zones glaciaires. Mais ce sont particulièrement les *botanistes* qui trouvent à se réjouir en parcourant ces régions couvertes d'un exceptionnel manteau végétal. Parmi d'autres, nous avons identifié des silènes, cucubales, campanules, trèfles alpins, véroniques, aconits, benoïtes et épilobes des montagnes, rumex, saxifrages, thym, rhododendrons et le petit pin mugo rampant (*Pinus montana* var. *mugo*).

Trop tôt à notre gré pointa l'aube du 16 août, ce 16 août qui devait nous arracher aux délices de ces sites merveilleux pour nous ramener vers les chemins battus d'un monde moins privilégié. Adieu Rosenthal, Neukirchen et son petit train rustique, Zell am See... Adieu Salzbourg et sa jolie provinciale et désuète, adieu belle Autriche qui nous ouvrit si largement les portes de l'accueil...

Au cours du voyage résonnent une dernière fois nos fraternelles chansons de camp si souvent répétées. Les adieux, les mercis, les poignées de mains s'entrecroisent, sincères comme les paysages de là-haut que nous avons quittés...

Le camp international pour l'étude et la protection de la nature si bien organisé par l'O. N. J. groupait :

- 7 Allemands
- 2 Anglais
- 16 Autrichiens
- 6 Belges
- 3 Danois
- 1 Écossais
- 3 Espagnols
- 1 Finlandais
- 1 Français

- 12 Hollandais
- 2 Italiens
- 8 Suédois
- 1 Suisse
- 1 Thaïlandais, délégué de l'UNESCO.

Et tous nous gardons l'espoir des rencontres futures, la prochaine fixée, en 1957, au Grande Paradiso en Italie.

Bernard HOUSSARD.

EXCURSION A MARIEMONT

Le samedi 22 septembre, visite du Musée et du beau parc de Mariemont sous les auspices des Amis d'*Ardenne et Gaume*. Réception à la bibliothèque par M. Muller qui voulut bien guider les visiteurs dans le dédale des livres rares et des reliures dont il a la garde. Lui succédant, M^{lle} Haulot, jeune spécialiste très avertie, les dirigea dans la section des collections chinoises dont les richesses accumulées sont renommées dans le monde des amateurs d'art d'Extrême Orient. En bref, chacun s'en fut de ces beaux locaux si bien aménagés en emportant le souvenir d'un accueil charmant et d'une somptueuse prodigalité de chefs-d'œuvre.

La visite du parc, musée vivant offrant aux promeneurs les curiosités d'un véritable jardin botanique forestier en pleine splendeur, termina agréablement la journée.

Nos remerciements s'adressent, à cette occasion, à M^{me} Faider, conservatrice, à la charmante et enthousiaste M^{lle} Haulot et à son collègue M. Muller que nous connaissons depuis le jour où, il y a deux ans, il nous entraîna dans une promenade commentée au travers des labyrinthes de la citadelle de Namur.

Ferd. d'URS.

EXCURSION A PROFONDEVILLE

Le 28 octobre, le président accompagné d'un groupe assez important (une trentaine) de membres d'*Ardenne et Gaume* était reçu à la sortie de la gare de Lustin par MM. Jacques Mombaerts et Lucien Hariga, respectivement Président d'Honneur du Syndicat d'Initiative et premier échevin de la commune de Profondeville.

Le programme préétabli de la journée comportait notamment dans la matinée une excursion vers les sommets des rochers de Frêne, jusqu'au Belvédère et, dans l'après-midi, la visite de l'arboretum établi dans le bois de la Petite Hulle.

Profondeville avait bien fait les choses : plusieurs voitures attendaient les excursionnistes les moins vaillants pour les mener tout là-haut, cependant que les marcheurs prenaient la direction du nord, par la route, le long d'une masse imposante, à pic, de rochers calcaires. Ceux-ci appartiennent à l'étage frasnien et leur direction générale est N65W environ. En réalité, on y trouve quelques bancs dolomitiques à leur partie inférieure et, à leur partie supérieure, une formation de calcaires massifs dits « marbres de Florence » avec intercalation de schistes caractérisés par *Cardiola retrostriata*.

Après un parcours de quelques centaines de mètres, une petite vallée latérale, de direction est, permet l'escalade vers le Belvédère. On y recoupe ainsi, successivement, toutes les assises du frasnien inférieur en partant de la plus ancienne.

Le Belvédère occupe le sommet d'un mamelon, sorte de promontoire calcaire, à flanc de coteau de la formation schisto-gréseuse du famennien. C'est le type de l'éperon barré et il serait intéressant d'y rechercher des vestiges de défenses préhistoriques ou ultérieures.

De là, le point de vue est admirable. Il s'étend sur la vallée de la Meuse, très loin vers le sud, le nord et l'ouest. Une véritable et savante leçon sur la géologie et la géographie physique de la région, illustrée du panorama des vastes étendues déroulées aux yeux de l'auditoire, fut présentée par M. Florent Charles que nous avons le plaisir de compter parmi nos membres effectifs. Il nous expliqua notamment, spectacle à l'appui, la façon dont s'est formé le méandre abandonné de la Meuse constitué par le Bois de Hulle, situé face au Belvédère, sur la rive opposée du fleuve. Un peu à l'est du Belvédère, se rencontrent un chanoir et une curieuse arche calcaire dite « la Lunette » qui servait d'exutoire aux eaux dévalant des terrains schisto-gréseux situés au nord, aux temps du quaternaire ancien. Par la suite, les eaux allèrent se perdre dans le chanoir, un peu en aval.

Une descente rapide, la traversée du fleuve en bac, et les excursionnistes se retrouvèrent à l'Auberge Régina pour s'y restaurer. A l'issue du repas, MM. Mayné et Mombaerts prirent la parole, le premier au nom d'*Ardenne et Gaume*, le second au nom du Syndicat d'Initiative, joyeusement applaudis par tous.

L'après-midi était consacrée à la visite de l'arboretum du bois de la Petite Hulle. Malgré qu'il eût la grippe, M. Cuvelier, bourgmestre, voulut bien se joindre à nous en compagnie de M. Hariga, échevin, pour nous faire les honneurs de la région. Sous la conduite des agents de l'administration des Eaux et Forêts MM. Villeval, brigadier et Flahaux, garde, les amateurs de sylviculture purent admirer quelques essences particulièrement intéressantes, surtout parmi les résineux. Le temps s'était fait moins rude. Les bois non encore dépouillés, revêtus des plus belles tonalités d'automne, rousses, fauves, rouille et mordorées, semblaient avoir retenu pour nous quelques tièdes et lumineux rayons de l'été. Une bouffée de bonne senteur végétale, mousse, champignons, humus, s'élevait à chacune de nos foulées. Et cette ultime excursion de l'année que l'âpreté prématurée de la saison nous avait fait craindre, se transformait doucement en un poétique adieu de la nature prête à sombrer dans son grand sommeil hivernal. Nous nous taisions... rêveusement sur nous, s'inclinaient les ombres du soir...

Mais nous devons rejoindre bientôt les routes pavées et les maisons des hommes, comme aussi l'accueil charmant que nous avait préparé M. le bourgmestre Cuvelier en la maison communale. Que dire de cette réception sinon qu'elle fut empreinte d'une telle amabilité, d'une telle courtoisie, que nous en fîmes tous profondément touchés et heureux.

Malgré sa fatigue, heureusement toute temporaire, M. Cuvelier secondé par Madame Cuvelier qui remplissait avec une bonne grâce inimitable ses charges d'hôtesse, se dépensait sans compter auprès de ses invités. Mieux que quiconque, tous deux connaissent les devoirs d'une délicate hospitalité. Prévenant notre désir de le remercier par la bouche de notre président qui ne put, en conséquence, le faire qu'après lui, c'est lui-même qui nous remercia d'avoir choisi sa belle commune de Profondeville comme but de notre promenade « *ce qui, déclare-t-il, ne pourra que contribuer à faire connaître les beautés de la Meuse namuroise* ». C'est lui encore qui voulut concrétiser le souvenir de notre visite en offrant à chacun de nous le joli livre *Profondeville, en parlant de la Meuse, des Gens, des Bêtes et des Choses* dû à la plume toujours jeune et alerte de Jacques Mombaerts ; celui-ci accepta de dédi-

cacer chaque exemplaire. A son tour, notre administrateur M. Georges Matagne l'en remercia de quelques mots particulièrement aimables. Et ainsi se termina, vers les 19 heures, cette bonne journée dont le souvenir n'est pas près de s'éteindre.

VIDI et AUDI.

INAUGURATION DE LA PREMIÈRE BORNE DE LA RÉSERVE DU WESTHOEK A LA PANNE

Cette cérémonie a eu lieu le 17 décembre 1956 en présence de Monsieur R. Lefebvre, Ministre de l'Agriculture, et de nombreuses personnalités. Cet événement étant d'importance historique dans la préservation de la nature en Belgique, nous nous réservons d'en donner un compte rendu fidèle et détaillé dans notre prochain fascicule.

EXPOSITION

Une de nos membres fidèles, Madame Louise Gérardy, professeur de dessin au Lycée Royal d'Etterbeek et à l'Athénée Royal de Gembloux, a exposé du 17 au 30 novembre dernier à la Galerie Ex-Libris de Bruxelles un choix intéressant de ses œuvres. Nous avons tout particulièrement et justement apprécié de beaux dessins, notamment ceux représentant les vieux quartiers de Gembloux.

ARTISTE PHOTOGRAPHE PARMÍ NOS ADMINISTRATEURS

Monsieur et Madame Matagne de Malines ont eu récemment la grande amabilité de convier chez eux quelques dirigeants d'*Ardenne et Gaume* afin de leur montrer les dernières réalisations photographiques de notre administrateur. Nous avons le souvenir d'un été maussade. Par quels sortilèges notre collègue a-t-il réussi, extraites de cette grisaille, une moisson de diapositives en couleur constituant une série de véritables petits chefs-d'œuvre tracés, dirait-on, à la gloire de la lumière ?...

Nous avons particulièrement aimé l'herbier photographique de notre hôte : une innovation, croyons-nous, en Belgique. Aussi souhaitons-nous vivement qu'il veuille bien le présenter, avec d'autres de ses réalisations, à tous les membres d'*Ardenne et Gaume*, à l'occasion d'une prochaine soirée.

Ferd. d'URS.

LES LIVRES ET LES REVUES

I. MATHAR et A. VOIGT. — *Ueber die Entstehung der Metallindustrie im Beriech der Erzvorkommen zwischen Dinant und Stolberg*. Aix-la-Chapelle, Impr. Brimberg, 1956 ; 160 pp. in-8°, avec 32 illustrations, dont 6 en couleur, et une carte.

Ce petit volume a été édité par la firme Otto Junker, qui a créé, en 1924, une usine métallurgique à Lammersdorf, entre Aix-la-Chapelle et Montjoie, c'est-à-dire dans l'Eifel et à courte distance de notre frontière et des Hautes-Fagnes.

Rien qu'à la parfaite présentation et à la riche illustration de l'ouvrage, on peut juger que l'usine prospère. Elle le mérite parce que sa direction a l'esprit social. Il ne s'agit pas, en effet, d'un quelconque facteur publicitaire, uniquement destiné à faire valoir la firme, mais bien d'un ouvrage rappelant le passé industriel de la région.

Il débute par une description des gîtes métallifères et des minerais exploités depuis les temps les plus reculés. Vient ensuite l'histoire de la métallurgie (laiton et fer surtout) qui est accompagnée de belles reproductions de chefs-d'œuvre de « dinanderie », exécutés et conservés soit en Belgique, soit en Prusse Rhénane. Une large place est aussi faite à la mémoire de nombreuses générations de fondeurs, qui ont contribué à l'établissement des grandes industries modernes.

Tout cela est moins destiné aux spécialistes qu'à ceux qui contribuent à la bonne marche de l'affaire, aux ouvriers surtout qui, dans la région, « apportent avec eux toutes les qualités nécessaires à la production industrielle » (prédisposition technique, ténacité, etc.). Ces qualités, ils les doivent à la pratique que leurs ancêtres avaient acquise au cours des siècles.

Je m'en voudrais de faire le compte de pas mal d'erreurs et d'omissions, qui sautent aux yeux d'un lecteur suffisamment averti : ce livre est, avant tout, une bonne action ; ne la déprécions pas.

Il rendra d'ailleurs service aux fervents du haut pays, aux amateurs de minéralogie, comme aux prospecteurs des vieux sites industriels de l'Ardenne.

Jacques BREUER.

Francis DUMONT. — *Aux Marbres de Flandre. Une Entreprise industrielle et commerciale sous l'Empire (1807-1817)*. Desoer Éd., Liège, 1956.

Dans ce petit ouvrage de présentation parfaite, Monsieur Francis Dumont nous invite à assister à la naissance et au développement d'une association fondée en 1807 pour l'extraction, le débitage et la vente de marbres de diverses origines, cependant belges pour la plupart.

Il puise en grande partie sa documentation dans une série de registres du temps où sont consignées les copies des lettres échangées en cours d'activité de la société.

Celle-ci associa trois beaux-frères : un ancien officier nommé Polchet et deux industriels, Thomas et Dequesne, tous trois natifs de Beaumont.

C'est donc, s'il en fut, une affaire de famille. L'auteur nous présente ses héros en quelques notes biographiques agréables à lire, surtout pour ceux qu'intéresse la région.

Pourtant, l'attrait principal de l'ouvrage réside plus encore dans la reconstitution des climats technique et commercial, si on peut dire, dans lesquels l'affaire s'est développée.

Du point de vue technique, ni la machine à vapeur, ni le fil hélicoïdal n'avaient fait leur apparition dans les carrières. On devait toujours extraire les blocs et les spincer comme il avait été fait pendant des siècles, c'est-à-dire au spigot, au levier, à la pointe. Ni grue, ni pont roulant...

Ce sont les circonstances météorologiques qui conditionnent la réussite d'un exercice de l'exploitation. S'il fait sec, l'eau manque pour actionner les armures dans les scieries. S'il pleut, les chemins sont impraticables, les rivières sont en crue, les blocs ne peuvent être emmenés et demeurent en chantier. Il faut donc les accumuler dans les scieries en été et les débiter en hiver si la saison s'y prête.

Quant au transport des carrières à la scierie, à moins qu'elles ne voisinent (hypothèse à rejeter dans une marbrerie traitant tous les marbres) il ne peut se faire qu'à l'aide de lourds fardiens et de toute une cavalerie capable de traîner par monts et par vaux, par des chemins peu ou pas entretenus, des charges pesant jusque dix et douze tonnes.

Du point de vue commercial, ce sont des droits de douane qu'on applique sans crier

gare, des fournitures d'Italie qui tardent d'arriver, des pénuries de main-d'œuvre dues à la conscription militaire et à d'incessantes levées de troupes. Ne l'oublions pas... nous sommes en période napoléonienne!...

Toute cette partie du travail de Monsieur Francis Dumont est bien évocatrice de l'industrie du marbre. Elle vient à son heure car si le petit-granit des Écaussinnes est encore actuellement exploité (certaines firmes contemporaines des personnages évoqués existent encore), les marbres de S^{te}-Anne, de Denée, rouge royal, comblanchien et autres ont malheureusement disparu des mètres des architectes. Dans quelques décades, qui se souviendra encore de leur exploitation si caractéristique naguère de la région wallonne du pays?...

Du point de vue historique, on ne peut que souhaiter la parution de nombreuses études de ce genre. Elles nous instruisent bien des événements en nous permettant de les situer dans un cadre familial et d'en mesurer avec plus d'exactitudes les répercussions sur les populations spectatrices de leur déroulement. Il est d'ailleurs curieux de constater comment, à l'encontre de ceux d'aujourd'hui, les remous guerriers ou politiques de jadis étaient loin d'impressionner jusqu'à la paralysie la vie économique d'un pays.

Ces ouvrages sont d'autant plus attachants qu'ils intéressent des personnages de notre race qui nous ressemblent par les traits, les habitudes et la mentalité. On les lit, non plus comme on lit un traité d'histoire, c'est-à-dire comme une chronique désuète à laquelle nous n'apportons aucune participation, mais avec plaisir, avec émotion, comme si nous étions personnellement mêlés à l'action par la voie de nos lointains ancêtres.

Monsieur Dumont, dont l'érudition est grande, a écrit son livre juste comme il se devait pour provoquer et soutenir l'attention de ses lecteurs, d'une plume alerte où les citations s'intercalent adroitement dans le texte.

F. C.

A Profondeville. En parlant de la Meuse, des Gens, des Bêtes et des Choses. Édité par les soins du Syndicat d'Initiative de Profondeville.

Tel est le titre du livre de Jacques Mombaerts que Monsieur le bourgmestre Cuvelier de Profondeville a bien voulu remettre en souvenir à chacun des participants de la jolie excursion de Profondeville, le 28 octobre dernier.

Cet excellent ouvrage, que nous avons lu avec le plus vif plaisir, est une monographie dédiée à la belle région de Profondeville envisagée à la fois sous l'aspect géographique, historique, ethnographique, folklorique et se termine par un chapitre que l'auteur, dont les souvenirs personnels remontent à plus de douze lustres, consacre à de savoureuses petites histoires locales.

Il excelle dans ces récits humoristiques. Pourtant, ses premiers chapitres, d'une excellente facture de diffusion scientifique, ne le cèdent en rien à ces jolies histoires perpétuées au cœur des soirées hivernales du temps où les vieilles gens se retrouvaient à « l'chîge » et qui parlent de sorcières, de nutons, de géants, de gattes d'or et *tutti quanti*. Ces vieux contes ne se contentent pas d'être plaisants; ils sont aussi émouvants de naïveté et de vérité.

Le joli livre de Jacques Mombaerts constitue un guide précieux pour celui qu'attire la région de Profondeville. Véritable petite encyclopédie des particularités qui s'y découvrent il sera consulté utilement par les villégiateurs en général et par ceux qui désirent s'instruire de tout ce qui concerne une des plus plaisantes régions riveraines de notre beau fleuve.

A le lire, on aime davantage la Meuse, sa vallée, ses bourgs, Profondeville et ses aimables habitants.

Nous en recommandons très chaleureusement la lecture à tous les membres d'*Ardenne et Gaume*.

R. M.

SPA REINE
LAVE LES REINS.

RESTAURANTS ET HOTELS

ACCORDANT LEUR APPUI A NOTRE ASSOCIATION

- BELVAUX-^s/LESSE: Café-Restaurant *Au Bord de l'Eau* (Prop. E. GILLET. Tél. 971).
- BOHAN-sur-Semois: *Hôtel Beau Site Bohannais*.
- BOUILLON: *Hôtel de la Gare* (prop. M. F. VAN HAE) Tél. Bouillon 79.
- BOUILLON: *Hôtel de la Poste*. Restaurant réputé, Tél. Bouillon 6.
- BRUXELLES: *Rôtisserie Ardennoise*, Bd. Adolphe Max 146-148.
- BRUXELLES: *Taverne-Restaurant Auberge du Cheval Marin*, Marché aux Porcs, Tél: 11.19.61
- CELLES (près de Dinant): *Hôtel du Centre* (Propriétaire Armand Houziaux).
- CHAMPION: *Hostellerie Parent* (M^{me} Jean Parent).
- FLORENVILLE: *Hôtel de France*.
- FRINGSHAUS (Eupen): *Hôtel-Restaurant*. Prop. Mme ESSER.
- GEMBLOUX (face gare) *Hôtel des Voyageurs*. Autocars, taxis, transports. (Prop. PIRSON et fils). Tél. 61053-61777.
- GEMBLOUX: *Restaurant Le Prince de Liège*. (Prop. GARIN-DOHET). Tél. 61244.
- LA ROCHE en Ardenne: *Hôtel Air pur*.
- MATADI: *Hôtel Métropole*, le plus moderne du Congo Belge.
- MEMBRE-sur-Semois: *Hôtel des Roches*.
- REMOUCHAMPS: *Royal Hôtel des Etrangers*.
- ROBERTVILLE: *Hôtel-Restaurant Le Milan Royal* (Prop. Jh. Blesgen). Tél. Elsenborn 7.
- ROCHEFORT: *Grand Hôtel de l'Ermitage* (Prop. Poulleur-Staffe).
- ROCHEFORT: *Hostellerie des Falises*. Restaurant français. (Propriétaire: S. Cros). Tél. 212.82.
- ROCHEFORT: *Hôtel-Restaurant La Fayette*. 87, Rue Jacquet (Tél. 210.24). Cuisine soignée, prix modérés.

- ROCHEFORT: *Hôtel-Restaurant du Limbourg* (Prop. M. Wels). Cuisine bourgeoise, prix modérés. Garage gratuit. Tél. 21036.
- ST-HUBERT: *Hôtel Duwal*. Tél. 308. Confort. Repos altitude 460 m.
- SPA: *Hôtel Cardinal*, 17-21, Place Royale (40 ch. 20 salles de bain, Ascenseur, Restaurant, Pâtisserie). Tél.: 964 et 64.
- TILFF-sur-Ourthe: *Hôtel du Casino*.
- TINTIGNY-sur-Semois: *Hostellerie « La Vieille Gaume »*. (prop. M. Sadi JACQUES) Tél. 441.56.
- VRESSE-sur-Semois: *Hôtel des Glycines*.
- WÉRIS-BARVAUX: *Hôtel des Dolmens*. Tél. Barvaux 103.

MAISON DE SPORTS

ACCORDANT SON APPUI

A « ARDENNE ET GAUME » :

BRUXELLES: *Harker's Sports*, 51, rue de Namur.

LIBRAIRIES

QUI SE RECOMMANDENT POUR LEUR
ASSORTIMENT D'OUVRAGES RELATIFS
A L'ARDENNE ET A LA GAUME.

- Bruxelles: LIBR. GÉNÉRALE, 29-31, rue de Namur. Livres, ouvrages d'art, tous les Larousse. Tél. 126909 et 128343.
- LIBR. MOENS, A. Leclercq, Suc. 23, rue St-Jean.
- PAULI, 39a, Place de Brouckère entre le passage et l'Hôtel Métropole et 49c Avenue de la Toison d'Or (Porte Louise).
- VANDERLINDEN, 87, rue du Midi et 17, rue des Grands Carmes.
- Boitsfort: OCTAVE TOURNEUR. Journaux, tabacs, vins et liqueurs de qualité. Tél. Brux. 7232.20
- Liège: Gd BAZAR DE LA PLACE ST-LAMBERT.

LES PLUS ECONOMIQUES DANS LEURS CATEGORIES

4 CV. 1956
Normale : 49.500,—
Grand luxe : 53.900,—



FREGATE 1956
Affaires : 89.500,—
Amiral : 99.500,—

Et maintenant la DAUPHINE, la voiture
moyenne la plus attachante du marché ! 69.000,—

118, rue de l'Aqueduc.
Tél. : 38.02.89.

138, Boulevard du Jubilé.
Tél. : 26.55.59.

Direction : 28, Avenue de la Tenderie, BOITSFORT. Tél. 724903.

Secrétariat général : 41, rue Marie de Bourgogne, BRUXELLES. Tél. 111336.

Publicité et Trésorerie : 88, Avenue de l'Université, BRUXELLES. Tél. 472937.

ANNONCES. — Pour le tarif, s'adresser à l'Administrateur-Trésorier,
M. RENARD, 88, Avenue de l'Université, Bruxelles. - Tél. 472937.